



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada



Évaluation du Programme Échanges Canada

De 2009-2010 à 2013-2014

Direction des services d'évaluation

Le 5 février 2016



This publication is also available in English.

Cette publication se trouve en format PDF
sur le site Web <http://www.pch.gc.ca>

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
N° de catalogue CH7-33/2016F-PDF
ISBN : 978-0-660-04408-8

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	i
1. Introduction	1
1.1 <i>Objet</i>	1
2. Profil du Programme	2
2.1 <i>Historique et contexte</i>	2
2.2 <i>Objectifs et résultats</i>	3
2.3 <i>Ressources du Programme</i>	5
3. Méthodologie d'évaluation.....	6
3.1 <i>Portée de l'évaluation, calendrier et contrôle de la qualité</i>	6
3.2 <i>Questions d'évaluation par secteur d'intérêt</i>	6
3.3 <i>Méthodes d'évaluation</i>	7
4. Constatations – Pertinence	11
4.1 <i>Question fondamentale 1 : Besoin continu du Programme</i>	11
4.2 <i>Question fondamentale 2 : Conformité aux priorités du gouvernement</i>	17
4.3 <i>Question fondamentale 3 : Harmonisation avec les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral</i>	20
5. Constatations – Rendement	21
5.1 <i>Question fondamentale 4 : Réalisation des résultats escomptés</i>	21
5.2. <i>Autres résultats</i>	42
5.3 <i>Question fondamentale 5 : Démonstration d'efficacité et d'économie</i>	44
5.4 <i>Autres questions d'évaluation</i>	53
6. Conclusions et recommandations.....	57
6.1 <i>Conclusions</i>	57
6.2 <i>Recommandations et réponse de la direction</i>	61
ANNEXE A : Modèle logique.....	67
ANNEXE B : Cadre d'évaluation.....	68
ANNEXE C : Programmes et initiatives de Patrimoine canadien à l'intention des jeunes.....	73
ANNEXE D : Bibliographie	76

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Ressources prévues et dépenses réelles de 2009-2010 à 2013-2014	5
Tableau 2 : Sondages de rétroaction remplis par année et par groupe de répondants.....	8
Tableau 3 : Cibles en matière de diversité.....	33
Tableau 4 : Écart entre les ressources prévues et les dépenses réelles	46
Tableau 5 : Coûts de F et E par projet.....	47
Tableau 6 : Contribution moyenne du Programme par participant et par participant par jour d'activité, fondée sur une moyenne de cinq ans, pour chaque volet et sous-volet.....	48

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Nombre de participants pour les volets EJC et FJC et le sous-volet EE/EE	22
Figure 2 : Pourcentage de participants par volet/sous-volet	23
Figure 3 : Nombre d'événements de FJC par région.....	24
Figure 4 : Régions visitées par les participants (en %)	25
Figure 5 : Répartition en pourcentage des participants par province d'origine (de 2009-2010 à 2012-2013) en comparaison avec la répartition du recensement de 2006	30
Figure 6 : Répartition des participants selon le sexe (en pourcentage)	32
Figure 7 : Répartition des participants selon le groupe d'âge (en pourcentage)	33
Figure 8 : Résultats en matière de diversité pour la période de 2009-2010 à 2012-2013	34
Figure 9 : Pourcentage des participants en accord avec l'affirmation selon laquelle ils ont appris de nouvelles choses au sujet du Canada	37
Figure 10 : Pourcentage de participants ayant déclaré avoir tissé des liens nouveaux avec des personnes d'autres collectivités	39
Figure 11 : Pourcentage de participants en accord avec l'affirmation selon laquelle ils ont une plus grande appréciation de la diversité du Canada	41
Figure 12 : Pourcentage de participants en accord avec l'affirmation selon laquelle ils apprécient davantage ce que les Canadiens ont en commun	42
Figure 13 : Pourcentage des demandes satisfaisant à la norme de service concernant l'avis de décision de financement (FJC)	50

LISTE DES ACRONYMES ET DES ABRÉVIATIONS

AAP	Architecture d'alignement des programmes
AC	Accord de contribution
CPIMRE	Comité sur la planification intégrée, de la mesure du rendement et de l'évaluation
DSE	Direction des services d'évaluation
EE/EE	Emplois d'été/Échanges étudiants
EJC	Échanges Jeunesse Canada
ENM	Enquête nationale auprès des ménages
F et E	Fonctionnement et entretien
FJC	Forums Jeunesse Canada
GC	Gouvernement du Canada
GRP	Groupe de recherche sur les politiques
IC	Intervenants clés
JCT	Jeunesse Canada au travail
LJE	Les jeunes s'engagent
PCH	Ministère du Patrimoine canadien
Le Programme	Programme Échanges Canada
PEC/FHC	Programme des études canadiennes/Fonds pour l'histoire du Canada
RMR	Rapport ministériel sur le rendement
RPP	Rapport sur les plans et priorités
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
S et C	Subventions et contributions
SEVEC	Société éducative de visites et d'échanges du Canada
SMRER	Stratégie de mesure du rendement, d'évaluation et de gestion des risques

Sommaire

Aperçu du Programme

Le Programme Échanges Canada (le Programme) a été lancé en avril 2000. Il appuie financièrement des organismes à but non lucratif afin de fournir aux jeunes une gamme d'échanges et de forums dans le but de renforcer leur appartenance au Canada et, ainsi, leur sentiment d'identité canadienne.

Les objectifs du Programme sont les suivants :

- approfondir la connaissance et la compréhension du Canada auprès des jeunes Canadiens et Canadiennes;
- créer des liens entre les jeunes Canadiens et Canadiennes;
- aider à développer un sentiment d'identité et d'appartenance canadienne en encourageant chez les jeunes l'appréciation de ce qui différencie les communautés du Canada et ce qui les rapproche.

Le Programme cible les jeunes âgés de 12 à 25 ans. Parmi les principaux intervenants il faut aussi mentionner les jeunes Canadiens, les organismes de prestation, les écoles ainsi que d'autres groupes désireux d'organiser des échanges.

Le Programme comprend deux volets :

- Échanges Jeunesse Canada (EJC) offre des échanges réciproques en milieu familial à des jeunes Canadiens généralement âgés de 12 à 17 ans. Grâce à des accords de contribution, EJC est offert par quatre organismes pancanadiens à but non lucratif qui disposent d'un réseau établi de personnes-ressources chez les jeunes.
- Forums Jeunesse Canada (FJC) permet à des jeunes Canadiens généralement âgés de 14 à 25 ans de tisser des liens entre eux lors de forums jeunesse ainsi que par le biais de sessions d'études postsecondaires dans d'autres régions du Canada et de projets tels que des ateliers et des échanges thématiques présentant un intérêt particulier pour les jeunes Canadiens. FJC compte deux bénéficiaires de financement supplémentaires et organise un concours annuel de financement en vue de planifier et de tenir un forum à l'intention de jeunes Canadiens.

EJC compte un sous-volet : Emplois d'été/Échanges étudiants (EE/EE), qui propose aux jeunes de 16 et 17 ans des emplois d'été d'une durée de six semaines. EE/EE est offert par l'entremise du YMCA.

Le montant total des subventions et contributions (S et C) accordées au cours de la période d'évaluation (de 2009-2010 à 2013-2014) s'est élevé à 88,9 millions de dollars. Au cours de cette période, les coûts de fonctionnement directs se sont chiffrés en moyenne à environ 1,7 million de dollars par année (8,9 p. 100) et près de 63 000 jeunes ont participé aux activités du Programme.

Méthodologie et approche de l'évaluation

L'évaluation vise à fournir des renseignements crédibles et neutres sur la pertinence et le rendement continus du Programme (efficacité, efficience et économie) pour la période allant de 2009-2010 à 2013-2014. Elle traite des cinq questions fondamentales énoncées dans la *Directive sur la fonction d'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor* (2009).

Les méthodes suivantes ont été employées en vue de l'évaluation : examen des documents, recension des écrits, examen des données administratives, études de cas et entrevues avec des employés de Patrimoine canadien et des intervenants.

L'évaluation a posé plusieurs difficultés et contraintes, notamment : le recours à des sondages que les participants remplissent volontairement peu de temps après avoir participé au Programme afin d'évaluer l'atteinte des résultats, les contraintes associées à l'analyse de l'économie et de l'efficacité, ainsi que les changements aux questions du sondage auprès des participants, ce qui a limité l'analyse à trois ans pour certains résultats. Enfin, en raison des coordonnées qui n'étaient plus à jour, l'équipe d'évaluation a été incapable de joindre d'anciens participants pour l'une des études de cas. Par conséquent, les données d'entrevue des participants ne sont pas disponibles pour cette étude de cas.

Dans la mesure du possible, à l'intérieur du budget et de l'échéancier prévus, la méthodologie d'évaluation a intégré de nombreuses méthodes et données provenant de sources primaires et secondaires. Autant que possible, les opinions et les observations exprimées par les intervenants ont été corroborées par des éléments de preuve issus d'autres sources telles que la documentation ou les données du programme et les écrits.

Conclusions

Pertinence

Les écrits ont permis de cerner des facteurs qui ont montré le besoin continu chez les jeunes Canadiens d'approfondir leur connaissance et leur compréhension du Canada, d'avoir des occasions de tisser des liens entre eux et de développer leur identité canadienne et leur sentiment d'appartenance au Canada. En défrayant des frais de déplacement, le Programme a appuyé des organismes à but non lucratif et fourni à des jeunes Canadiens une gamme d'activités d'échanges et de forums, dans le but de renforcer leur appartenance au Canada et ainsi leur sentiment d'identité canadienne. Des répondants de l'ensemble des groupes ont déclaré que sans l'aide financière de Patrimoine canadien, les échanges et les forums n'auraient pas lieu à l'échelle actuelle (p. ex. à l'échelle nationale, avec une diversité de participants) ou n'auraient pas lieu du tout.

Les objectifs du Programme et les résultats escomptés concordaient avec les priorités du gouvernement fédéral, comme l'expliquent les discours du Trône et les récents budgets fédéraux. Le Programme s'harmonisait avec l'engagement du gouvernement fédéral de soutenir les collectivités, la culture et le patrimoine de même que des groupes qui doivent composer avec des défis et des obstacles particuliers, par exemple les jeunes à risque. En outre, les objectifs et les résultats du Programme s'harmonisaient étroitement avec le résultat stratégique de Patrimoine canadien : « Les Canadiens font connaître, expriment et apprécient leur identité ». Dans

l'ensemble, le Programme s'harmonisait avec la priorité ministérielle : « Investir dans nos collectivités ».

Les entrevues menées auprès des informateurs clés ont montré qu'ils appuyaient le rôle que le gouvernement fédéral joue dans le cadre d'un programme tel que le Programme Échanges Canada étant donné sa portée nationale et les résultats escomptés de Patrimoine canadien en ce qui concerne le sentiment d'appartenance au Canada et le sentiment commun d'identité canadienne.

Rendement – réalisation des résultats escomptés

Le Programme a fait des progrès vers l'atteinte du résultat immédiat : « Les jeunes ont accès à une grande variété d'échanges, y compris des échanges liés aux langues officielles ». Il a offert aux jeunes la possibilité de vivre des expériences en participant à des échanges au Canada qui variaient grandement du fait de leur emplacement, leur contenu, leur durée et leur conception, notamment des échanges liés aux langues officielles. Entre 2009-2010 et 2013-2014, le Programme a accueilli environ 63 000 participants. Les volets EJC et FJC ont représenté respectivement près de 53 p. 100 et 40 p. 100 des participants du Programme. EE/EE a pour sa part accueilli 7 p. 100 des participants.

Divers organismes ont reçu le soutien financier du Programme et ont, à leur tour, offert diverses expériences ainsi qu'un éventail d'activités et de types de programmes. Les projets entrepris dans le cadre du Programme ont permis aux participants de faire l'expérience des deux langues officielles. Les résultats du sondage postérieur à la participation ont révélé que la participation des jeunes avait des répercussions sur leurs connaissances et leur intérêt à l'égard de leur seconde langue officielle.

Les deux résultats intermédiaires escomptés : « Les jeunes de toutes les régions du Canada participent à des échanges jeunesse » et « Les participants aux échanges reflètent la diversité de la jeunesse canadienne Canadiens » ont été atteints dans une certaine mesure. Le Programme a accueilli des participants de l'ensemble des provinces et des territoires. Cependant, il a été difficile d'obtenir l'information sur la région d'origine des afin de pouvoir faire la comparaison avec la répartition des jeunes au Canada. Dans l'ensemble, la participation au Programme correspondait à la répartition des jeunes Canadiens, sauf en Ontario. Les jeunes Ontariens ont été manifestement sous-représentés dans les volets EJC et FJC. Les jeunes Québécois ont été moins portés à participer aux activités de FJC. Compte tenu de ce qui précède, les autres provinces et les territoires ont été surreprésentés dans les volets EJC et FJC. En ce qui concerne EE/EE, les jeunes Québécois ont été surreprésentés de façon substantielle, comme on aurait pu s'y attendre, étant donné qu'il s'agit d'un programme d'échange français-anglais. Les jeunes des autres provinces et territoires, sauf ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, ont été sous-représentés.

Pour la plupart, les participants étaient âgés de moins de 19 ans et présentaient divers profils démographiques, y compris chez les jeunes traditionnellement sous-représentés. Il semble y avoir eu quelques obstacles pour les jeunes hommes, compte tenu du pourcentage disproportionné de participation des jeunes femmes. Dans l'ensemble des volets du Programme, on comptait une plus grande proportion de jeunes femmes (63 p. 100) que de jeunes hommes, particulièrement dans le cadre d'EE/EE, où 73 p. 100 des participants étaient de sexe féminin.

Dans l'ensemble, les participants du Programme affichaient une grande diversité : des jeunes Autochtones, des jeunes issus de familles à faible revenu, des jeunes membres de minorités visibles, des jeunes handicapés et des jeunes issus de milieux ruraux. La participation des jeunes issus de milieux ruraux ou de familles à faible revenu et des jeunes Autochtones dépassait leur répartition au sein de la population canadienne en général. Même si la participation des jeunes handicapés semble s'être améliorée au cours des trois dernières années, l'élargissement de la définition du terme « handicap » pourrait avoir été un facteur à cet égard. Dans l'ensemble, les jeunes membres de minorités visibles étaient sous-représentés par rapport à la population de jeunes en général.

Comparaison entre les volets :

- Le volet EJC a dépassé ses cibles pour les jeunes Autochtones, les jeunes issus de familles à faible revenu ou de milieux ruraux et les jeunes handicapés, mais il ne les a pas atteints pour les jeunes membres de minorités visibles.
- Le sous-volet EE/EE a eu du mal à atteindre ses cibles en ce qui concerne les jeunes Autochtones, les jeunes issus de milieux ruraux et les jeunes handicapés, mais il est parvenu à assurer la représentation des jeunes issus de familles à faible revenu et des jeunes membres de minorités visibles.
- FJC a dépassé ses cibles chez les jeunes Autochtones pour chacune des années visées par l'évaluation. Il a amélioré ses résultats en matière de participation des jeunes issus de milieux ruraux et dépassé les cibles au cours des deux dernières années. Dans le même ordre d'idées, les trois dernières années, FJC a dépassé la cible établie pour les jeunes handicapés. Les jeunes membres de minorités visibles ont été sous-représentés par rapport aux jeunes de la population générale.

Dans l'ensemble, le Programme a contribué aux trois résultats ultimes escomptés. Une grande majorité des participants ont fait valoir qu'ils avaient *acquis une connaissance et une compréhension accrues du Canada, tissé des liens entre eux et apprécié davantage la diversité et les aspects de la réalité canadienne qu'ils ont en commun* (plus de 80 p. 100 pour l'ensemble des indicateurs). Les parents et les organisateurs ont ressenti un effet encore plus grand. Le résultat le plus important était dans la catégorie *Tisser des liens entre eux*. Tous les informateurs clés ont fait valoir que l'aspect physique et en personne des échanges est un facteur qui a contribué à l'atteinte de ce résultat. Pour les trois résultats ultimes, les jeunes Autochtones et les jeunes handicapés ont été ceux qui étaient les moins susceptibles de déclarer avoir été touchés.

En plus des résultats escomptés, le Programme a contribué de manière significative à l'atteinte d'autres résultats positifs. Certains de ces résultats concernaient des habiletés personnelles qui pouvaient être vues comme des éléments ou moyens favorisant l'atteinte des résultats escomptés du Programme. Il s'agit d'éléments clés permettant de répondre aux divers besoins des jeunes du point de vue du développement, y compris une gamme d'habiletés comme l'employabilité ou les compétences comportementales ainsi qu'un intérêt accru à l'égard de la poursuite des études. Dans l'ensemble, les résultats obtenus étaient excellents chez les participants à EE/EE et chez les jeunes membres de minorités visibles. D'autres résultats positifs ont été obtenus chez les jeunes Autochtones ou chez les jeunes issus de milieux ruraux, car ces résultats ont influencé leur décision de poursuivre leurs études.

Un autre secteur dans lequel le Programme a eu des incidences est la hausse du degré d'attachement à une collectivité ou à une région, à une province ou à un territoire et au Canada. Il s'agit d'un résultat important étant donné le lien du Programme avec l'un des résultats stratégiques de programme de Patrimoine canadien : « Appartenance au Canada ». Le résultat était très marqué chez les participants au FJC; il s'agit d'un secteur où il y a eu un effet positif considérable chez les Autochtones et les jeunes membres des minorités visibles.

Rendement : économie et efficience

Au cours de la période de cinq ans visée par l'évaluation, il y a eu un écart global de 5 p. 100 entre les dépenses réelles et les niveaux de référence, principalement en raison de la réduction des dépenses de F et E au cours des cinq années à l'étude. En effet, durant cette période, les dépenses liées aux S et C sont demeurées relativement stables tandis que les dépenses de F et E ont été réduites de moitié.

Au cours des cinq années visées par l'évaluation, le rapport entre les dépenses de F et E et les dépenses totales du Programme était de 8,9 p. 100. Ce rapport a diminué constamment, passant de 12 p. 100 en 2009-2010 à 7 p. 100 en 2013-2014, ce qui prouve l'efficience accrue du Programme. En comparaison avec d'autres programmes de S et C de Patrimoine canadien évalués récemment, ce rapport sur cinq ans était supérieur aux rapports de l'initiative Jeunesse Canada au travail (6,2 p. 100) et du Programme des études canadiennes/Fonds pour l'histoire du Canada (FHC) (5,5 p. 100). Il était cependant inférieur à celui du programme Les jeunes s'engagent (14 p. 100).

La contribution de Patrimoine canadien par participant variait considérablement selon le volet et le sous-volet, mais les résultats étaient plus comparables une fois la durée des activités prise en compte. Une mesure convenant mieux à des fins de comparaison est la contribution de Patrimoine canadien par participant et par jour d'activité. Les moyennes calculées sur cinq ans ont montré que la contribution de Patrimoine canadien par participant et par jour était de 129 dollars pour EE/EE, de 90 dollars pour EJC et de 152 dollars pour FJC.

En ce qui concerne la contribution de Patrimoine canadien par rapport aux coûts totaux des projets, au cours des cinq années visées par l'évaluation, elle s'est élevée en moyenne à 94 p. 100 des coûts annuels des projets pour EE/EE et à 68 p. 100 pour EJC. En ce qui concerne FJC, il y a eu un effet de levier important de la contribution de Patrimoine canadien, laquelle s'est établie à en moyenne à 23 p. 100 des coûts annuels des projets pour les cinq années à l'étude.

La conception et le modèle du Programme sont suffisamment souples et fournissent une orientation adéquate, ce qui en assure une exécution efficace. Les échanges en personne semblent avoir contribué à l'atteinte des résultats. Les bénéficiaires de financement ont indiqué qu'il y aurait lieu d'accélérer la prise de décisions en matière de financement, ce qui a un effet sur la réalisation des projets, et de réduire la complexité du processus de demande.

Patrimoine canadien investit environ 75,6 millions de dollars par année dans des programmes destinés aux jeunes. Certains programmes, tels que FHC et le Fonds du Canada pour la présentation des arts, ne sont pas destinés exclusivement aux jeunes, mais visent un groupe cible élargi qui comprend les jeunes. L'analyse des documents provenant de ces programmes de Patrimoine canadien a permis de constater que lorsque les objectifs, résultats, activités et modes de prestation détaillés étaient examinés dans le contexte de l'évaluation, peu d'éléments montraient un chevauchement avec d'autres programmes. Le Programme a certains aspects en commun avec LJE (le public cible, ainsi que certains thèmes et résultats sont similaires); cependant, lors d'un examen approfondi, il s'est avéré que les activités et les approches globales étaient relativement distinctes, du fait du peu de chevauchement entre les bénéficiaires de financement chargés de l'exécution des deux programmes.

Le recours à des échanges virtuels comme autre moyen d'exécuter le Programme a été examiné. Même si cette approche pourrait procurer certains avantages, il est peu probable qu'elle offre les mêmes résultats escomptés que les échanges en personne. Les échanges virtuels peuvent constituer un complément avantageux aux activités d'échange en personne, mais elles n'en sont pas un remplacement.

Un examen des autres programmes d'échange nationaux a révélé que le Programme était unique en son genre compte tenu du soutien qu'il assure aux échanges et aux forums nationaux à l'échelle du pays en fournissant un soutien financier presque entièrement destiné aux frais de déplacement. D'autres programmes qui offraient des échanges nationaux similaires semblaient se concentrer sur des régions précises du Canada ou sur des groupes donnés. De son côté, le Programme encourage les échanges entre l'ensemble des provinces et territoires et offre des possibilités à tous les jeunes Canadiens d'y participer.

Rendement – mesure de rendement et surveillance

Une Stratégie de mesure du rendement, d'évaluation et de risque a été élaborée et mise en œuvre pour le Programme. Le Programme a établi des indicateurs de rendement pour chaque résultat escompté en fonction du modèle logique. Ces résultats ont fait l'objet d'un suivi et d'une analyse tous les ans. Selon des employés de Patrimoine canadien, les mécanismes actuels de mesure du rendement, ainsi que d'autres mécanismes de suivi, permettaient d'obtenir des résultats de manière efficace.

Cependant, il est possible d'améliorer l'analyse et l'utilisation des données sur le rendement recueillies auprès des bénéficiaires de financement pour la prise de décisions et l'amélioration du Programme. Le Programme a produit des rapports annuels sur la participation aux projets, sur les coûts et sur le rendement par rapport aux populations visées. Le Groupe de recherche sur les politiques de Patrimoine canadien a préparé un rapport annuel sur les résultats des sondages postérieurs à la participation. Un rapport ponctuel d'analyse des tendances relatives à la participation a porté sur la période allant de 2000 à 2012, mais cette analyse n'a pas été répétée. Les données recueillies auprès des bénéficiaires de financement doivent être analysées sur une plus longue période afin d'évaluer les tendances relatives à l'atteinte des objectifs par volet et par groupe cible ainsi que de comparer les coûts des projets par rapport aux résultats dans le but de déterminer ceux qui sont les plus efficaces sur le plan des coûts. Cette information pourrait servir à améliorer le Programme et la sélection des projets.

Les rapports de projet finaux sont une autre source d'information possible pour cerner les problèmes courants des projets, les tendances et les éléments à améliorer. En entrevue, les employés de Patrimoine canadien ont déclaré qu'il serait possible d'utiliser davantage de renseignements recueillis dans les rapports des bénéficiaires. Cependant, ils ont fait valoir que ces renseignements ne sont pas analysés à l'heure actuelle en raison du manque de ressources humaines. Il faudrait envisager de bonifier les résultats quantitatifs des sondages postérieurs à la participation auprès des participants, des organisateurs et des parents au moyen des renseignements qualitatifs obtenus auprès des bénéficiaires de financement, plus particulièrement en ce qui concerne leurs points de vue concernant les résultats obtenus, les difficultés survenues, les leçons tirées et les possibilités d'amélioration.

Les bénéficiaires de financement ont mentionné des problèmes relatifs au contenu et à l'administration du sondage auprès des participants, notamment que le sondage est long, que le vocabulaire utilisé est difficile à comprendre pour les jeunes et que le sondage est difficile à administrer. Certains bénéficiaires ont suggéré de rendre le sondage accessible en ligne. Un projet-pilote de mise en ligne du sondage a été entrepris auprès de six organismes en 2012-2013 et en 2013-2014. Les taux de réponse des sondages en ligne variaient considérablement, soit de 9,6 à 96,5 p. 100. Les quatre organismes participant au projet-pilote qui comptaient le plus grand nombre de participants ont affiché les taux de réponse les plus bas, ce qui a eu une incidence substantielle sur le taux de réponse global des sondages auprès des participants pendant les deux années du projet-pilote. Cependant, les deux organismes qui comptaient le plus petit nombre de participants ont eu un taux de réponse de plus de 90 p. 100.

Recommandations

Les trois recommandations qui suivent émanent des conclusions de l'évaluation. Il importe de souligner que certains des problèmes et défis survenus lors de l'évaluation du Programme en 2010 étaient encore présents lors de la période visée par la présente évaluation, y compris en ce qui concerne la rapidité du processus décisionnel à l'égard du financement, la gestion du rendement et l'atteinte des cibles pour certains groupes et régions. Il est encore possible d'apporter des améliorations à ces égards.

Recommandation 1

Afin d'améliorer l'efficacité du processus de demande de financement, le sous-ministre adjoint, Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions, devrait rationaliser le processus de demande et surveiller le processus décisionnel en matière de financement afin d'assurer une prise de décisions rapide aux fins du versement de fonds et de simplifier le processus de demande.

Recommandation 2

Pour renforcer la collecte et l'utilisation des données sur les résultats aux fins de la prise de décisions en matière de gestion et l'amélioration du Programme, le sous-ministre adjoint, Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions, devrait :

- 2.1 consulter les bénéficiaires de financement afin de modifier la formulation et le contenu des sondages postérieurs à la participation, en particulier les participants;
- 2.2 offrir aux bénéficiaires de financement la possibilité de réaliser leurs sondages en ligne et les consulter afin de relever les obstacles que pose l'administration des sondages en ligne;

- 2.3 recueillir et analyser les données qualitatives des rapports finaux présentés par les bénéficiaires de financement pour compléter les données quantitatives sur les résultats recueillies au moyen des sondages postérieurs à la participation, qui comprennent le point de vue des bénéficiaires concernant les résultats, les pratiques exemplaires et les leçons tirées.

Recommandation 3

Bien que dans l'ensemble, les participants reflètent généralement la diversité provinciale et territoriale des jeunes Canadiens, certains volets du Programme sont sous-utilisés par certaines couches de la population (jeunes hommes, Autochtones, jeunes issus de milieux ruraux, minorités visibles et jeunes handicapés). Par conséquent, le sous-ministre adjoint, Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions, devrait collaborer avec les organismes bénéficiaires de financement afin de cerner les obstacles à la participation et élaborer et mettre en œuvre des approches en vue d'accroître la participation des groupes visés et des provinces et territoires, selon les besoins.

1. Introduction

1.1 Objet

Le présent rapport présente les conclusions et les recommandations de l'évaluation du Programme Échanges Canada effectuée en 2014-2015. Cette évaluation a été réalisée pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* de 1985 et de la *Politique sur l'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor* de 2009, soit d'évaluer l'ensemble des programmes courants de subventions et de contribution tous les cinq ans.

L'évaluation avait pour objet de fournir des éléments de preuve fiables et complets en appui aux décisions concernant la poursuite de la mise en œuvre du Programme. Le rapport d'évaluation renferme de l'information sur le Programme, présente la méthodologie utilisée et offre des conclusions pour chacune des questions d'évaluation, de même que des conclusions et des recommandations d'ordre général. L'évaluation a été menée par la Direction des services d'évaluation de Patrimoine canadien.

Comme le prévoit la *Directive sur la fonction d'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor* de 2009, l'évaluation traite des cinq questions d'évaluation fondamentales relatives à la pertinence et au rendement (efficacité, efficience et économie) du Programme.

Le rapport est structuré de la manière suivante :

- Section 2 : aperçu du Programme
- Section 3 : méthodologie utilisée pour l'évaluation et ses limites
- Section 4 : constatations relatives à la pertinence
- Section 5 : constatations relatives au rendement (y compris celles liées à l'atteinte des résultats ainsi qu'à l'économie et à l'efficience)
- Section 6 : conclusions et recommandations

2. Profil du Programme

2.1 Historique et contexte

Lancé en avril 2000, le Programme Échanges Canada offre des subventions et des contributions en appui à des initiatives axées sur la participation des jeunes pour permettre à ceux-ci de mieux connaître le Canada, de tisser des liens entre eux et de mieux apprécier la diversité et les aspects communs de la réalité canadienne. En défrayant des frais de déplacement, le Programme aide les organismes à but non lucratif à fournir aux jeunes une gamme d'échanges et de forums, dans le but de renforcer leur appartenance au Canada et, ainsi, leur sentiment d'identité canadienne.

Le Programme comporte deux volets principaux :

- Volet I – Échanges Jeunesse Canada
- Volet II – Forums Jeunesse Canada

Échanges Jeunesse Canada offre des échanges de séjours réciproques aux jeunes Canadiens âgés de 12 à 17 ans, qui sont hébergés dans des familles. Des groupes de 10 à 30 jeunes provenant de diverses régions du pays sont jumelés en fonction de leur âge et de leurs intérêts. Les échanges se font normalement entre des collectivités de différentes provinces ou différents territoires, par le biais d'organismes jeunesse non gouvernementaux. Les participants jouent un rôle actif dans la planification de l'échange. Ils communiquent régulièrement entre eux, font de la recherche sur leur collectivité d'accueil et participent à des activités de financement.

- **Emplois d'été/Échanges étudiants** (sous-élément d'EJC) propose des emplois d'été d'une durée de six semaines (fin juin à mi-août) aux jeunes âgés de 16 et 17 ans. Le Programme permet aux participants de trouver un emploi dans des collectivités situées dans une autre province. Les collectivités sont jumelées de sorte que les jeunes travaillent dans leur deuxième langue officielle. Pendant leur séjour au sein de leur communauté d'accueil, les étudiants vivent chez les familles des étudiants avec qui ils ont été jumelés. Les coordonnateurs (étudiants de niveau postsecondaire) supervisent les participants du Programme et exécutent un programme d'activités.

Forums Jeunesse Canada permet aux jeunes Canadiens âgés de 14 à 25 ans de tisser des liens entre eux par divers moyens, y compris des forums jeunesse nationaux et internationaux, des sessions d'études postsecondaires dans d'autres régions du Canada et des projets tels que des ateliers, des échanges thématiques présentant un intérêt particulier pour les jeunes Canadiens et d'autres activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Programme.

Voici quelques exemples de projets de FJC qui ont été financés pendant la période d'évaluation :

- Le Forum pour jeunes Canadiens, offert par la Fondation pour l'étude des processus du gouvernement au Canada, réunit à Ottawa des étudiants de niveau secondaire et collégial (Québec) âgés de 15 à 19 ans de partout au pays. Les étudiants viennent passer une

semaine sur la Colline du Parlement afin de voir de près comment fonctionne le gouvernement.

- Le Séminaire 4-H, offert par le Conseil canadien des 4-H, est un rassemblement annuel où les jeunes participent à un séminaire national portant sur des enjeux politiques en matière de citoyenneté. Les jeunes Canadiens en apprennent davantage sur leur pays et ses processus et systèmes politiques, échangent des idées sur des enjeux nationaux et apprennent quels sont leurs rôles et leurs responsabilités en tant que citoyens canadiens.
- Le forum national de leadership des jeunes Activez! 2013, présenté par Motivate Canada, a rassemblé à Ottawa des jeunes âgés de 16 à 22 ans, ainsi que des moniteurs de partout au pays, qui ont pu en apprendre davantage sur eux-mêmes et sur leurs collectivités respectives tout en recevant de l'information sur des collectivités d'un bout à l'autre du pays, par le biais d'ateliers, de discussions et d'activités de groupe dirigés par des jeunes. En reconnaissance du 150^e anniversaire du Canada en 2017, l'accent sera mis sur les Jeux du Canada et son 50^e anniversaire (en 2017). Grâce au forum, les participants sont retournés chez eux jouer un rôle actif au sein de leurs collectivités en planifiant et en exécutant des activités physiques ou des événements conçus pour répondre aux besoins précis des collectivités.
- Le forum national de leadership des jeunes ELLE (octobre 2012), de la Fondation Filles d'Action, a rassemblé des jeunes femmes âgées de 16 à 25 ans pendant cinq jours, au cours desquels elles ont pu améliorer leur connaissance de l'histoire du Canada, leur autonomie et leur leadership. L'événement avait pour but de renforcer leur capacité d'influencer d'autres jeunes au sein de leurs collectivités et d'améliorer leurs connaissances et leurs responsabilités civiques.

2.2 Objectifs et résultats

Les objectifs du Programme sont les suivants :

- mieux faire connaître et comprendre le Canada aux jeunes Canadiens en leur permettant d'apprendre directement sur l'histoire, la géographie, l'industrie, les institutions, les cultures, les collectivités, les langues et les autres facettes de leur pays;
- aider les jeunes Canadiens à entrer en contact les uns avec les autres et à créer des liens dans tout le pays et entre divers groupes, pour renforcer le tissu social du Canada;
- amener les jeunes à développer une identité canadienne et un sentiment d'appartenance au Canada en leur faisant apprécier la diversité ainsi que les aspects communs de l'expérience canadienne.

La Stratégie de mesure du rendement, d'évaluation et de risque a été élaborée en 2010; elle comprend le modèle logique du Programme, qui reflète ses activités, ses extrants et ses résultats (le modèle logique se trouve à l'annexe A).

Les principales activités du Programme sont les suivantes : gérer le processus de financement, donner aux Canadiens des renseignements sur les échanges et faire de la promotion ciblée. Les extrants de ces activités sont les accords de subventions et de contributions conclus avec les organismes en appui aux échanges jeunesse et à la transmission d'information au sujet de ces échanges.

Les résultats escomptés du Programme sont les suivants :

Résultats immédiats

- Les jeunes ont accès à une grande variété d'échanges, y compris des échanges liés aux langues officielles.

Résultats intermédiaires

- Des jeunes de toutes les régions du Canada participent aux échanges jeunesse.
- Les participants aux échanges reflètent la diversité de la jeunesse canadienne.

Résultats ultimes

- Les jeunes participants acquièrent une connaissance et une compréhension accrues du Canada.
- Les jeunes participants tissent des liens entre eux.
- Les jeunes participants apprécient davantage la diversité et les aspects de la réalité canadienne qu'ils ont en commun.

Gestion du Programme et gouvernance

Le Programme est géré par la Direction de la participation jeunesse, qui fait partie du Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions, Direction générale de la participation des citoyens. Il est mis en œuvre à l'administration centrale de la région de la capitale nationale à l'aide d'accords de subvention et de contribution conclus avec des bénéficiaires de financement. Les agents de programme de Patrimoine canadien supervisent ces accords de financement pour assurer une surveillance adéquate du rendement et veiller à ce que tous les rapports exigés concernant les activités et les données financières du Programme soient présentés.

EJC est offert grâce à des accords de contribution conclus avec quatre organismes à but non lucratif pancanadiens qui possèdent un solide réseau de relations auprès des jeunes : la Société éducative de visites et d'échanges au Canada (SEVEC), le YMCA, les 4-H et le Programme d'échanges d'amitié du sport du Canada (PEASC). EE/EE est offert par le YMCA.

FJC compte deux bénéficiaires de financement pluriannuel (Rencontres du Canada et Forum pour les jeunes Canadiens), mais il organise également un concours annuel de financement. Un appel général est lancé chaque année à l'intention de bénéficiaires de financement potentiels afin de planifier et d'organiser un forum destiné aux jeunes Canadiens. Au cours des cinq dernières

années, de 8 à 15 organismes ont reçu chaque année une aide financière par l'entremise du concours de financement de FJC.

Les bénéficiaires de financement doivent faire l'examen des demandes d'échanges et de forums, jumeler les groupes d'échange, atteindre les cibles de participation, organiser les échanges et les forums, veiller à la santé et à la sécurité des participants et rendre compte des résultats obtenus.

Groupes cibles, intervenants clés et partenaires d'exécution

Les collectivités, les parents, les enseignants, les leaders de groupes et d'autres intervenants profitent directement ou indirectement du Programme. Les principaux clients sont toutefois les participants aux échanges – des jeunes Canadiens généralement âgés de 12 à 25 ans.

Population cible	Les jeunes Canadiens âgés de 12 à 25 ans.
Principaux intervenants	Jeunes Canadiens Organismes de prestation Écoles et autres groupes qui souhaitent organiser les échanges
Partenaires d'exécution (bénéficiaires)	Organisations de services aux jeunes, ainsi que d'autres groupes souhaitant organiser des échanges et des forums

2.3 Ressources du Programme

Le tableau 1 présente les ressources prévues et les dépenses réelles du Programme pendant la période d'évaluation. La valeur totale des ressources pour la période de 2009-2010 à 2013-2014 était de 103 069 558 dollars. Le montant total des dépenses pour cette période s'élevait à 97 551 135 dollars, dont 8 669 430 dollars pour les dépenses de F et E et 88 881 705 dollars, pour les dépenses S et C.

Tableau 1 : Ressources prévues et dépenses réelles de 2009-2010 à 2013-2014

Ressources	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total
Ressources prévues F et E	3 775 302 \$	3 270 774 \$	2 922 049 \$	2 526 333 \$	1 643 305 \$	14 137 763 \$
Dépenses réelles F et E	2 523 266 \$	1 895 878 \$	1 663 367 \$	1 316 310 \$	1 270 609 \$	8 669 430 \$
Ressources prévues S et C	17 786 359 \$	17 786 359 \$	17 786 359 \$	17 786 359 \$	17 786 359 \$	88 931 795 \$
Dépenses réelles S et C	17 882 489 \$	18 133 151 \$	17 458 496 \$	17 562 353 \$	17 845 216 \$	88 881 705 \$

Source : STAR

3. Méthodologie d'évaluation

3.1 Portée de l'évaluation, calendrier et contrôle de la qualité

L'évaluation vise à fournir des renseignements crédibles et neutres sur la pertinence et le rendement continu (efficacité, efficience et économie) du Programme pour la période allant de 2009-2010 à 2013-2014.

L'évaluation a été conçue et réalisée conformément à la *Politique sur l'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor* de 2009 et à d'autres éléments de l'ensemble de politiques sur l'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor. Elle satisfait aux exigences en matière de reddition de comptes de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la *Politique sur l'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor*, selon lesquelles toutes les dépenses directes de programme doivent faire l'objet d'une évaluation quinquennale. Elle présente également à la direction de Patrimoine canadien des analyses et des recommandations sur les améliorations à apporter au Programme.

Comme le Programme existe depuis 2000 et qu'il a déjà été évalué à deux reprises, l'évaluation a limité son examen des aspects du Programme liés à la conception et à l'exécution. La démarche d'évaluation a pris en compte les résultats d'un exercice d'étalonnage de la Direction qui visait à assurer que l'évaluation était réalisée d'une façon efficace sur le plan des coûts tout en maintenant la crédibilité et l'utilité de ses résultats.

Pour que la qualité de l'évaluation soit assurée, la planification s'est faite au niveau des cadres supérieurs de la Direction, et le mandat a été approuvé par le Comité sur la planification intégrée, la mesure du rendement et l'évaluation de Patrimoine canadien. Le rapport d'évaluation a été examiné par les employés du Programme et les cadres supérieurs de la Direction.

3.2 Questions d'évaluation par secteur d'intérêt

L'évaluation tient compte des cinq questions fondamentales touchant la pertinence et le rendement conformément à la *Directive sur la fonction d'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor* de 2009. Les questions prises en compte sont les suivantes :

Pertinence

- Question 1 : Besoin continu du Programme
- Question 2 : Conformité aux priorités du gouvernement
- Question 3 : Harmonisation avec les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral

Rendement (efficacité, efficience et économie)

- Question 4 : Réalisation des résultats escomptés
- Question 5 : Démonstration d'efficience et d'économie

3.3 Méthodes d'évaluation

Consultation préliminaire

Avant l'évaluation, des discussions préliminaires ont eu lieu auprès du groupe de travail sur l'évaluation de la Direction, ce qui a mené à l'élaboration du mandat de l'évaluation. Le mandat inclut une description de la portée et des questions de l'évaluation, la démarche méthodologique ainsi qu'une matrice d'évaluation détaillée. Celle-ci (annexe B) est constituée de trois parties, à savoir : les questions d'évaluation, les indicateurs connexes et les sources de données utilisées pour répondre à chaque question.

Sources de données

L'évaluation comptait plusieurs points forts, dont une combinaison de sources de données quantitatives et qualitatives, une variété de sources de données primaires et secondaires ainsi que des sources de données multiples pour obtenir une triangulation des données. Les données de toutes les sources ont été organisées et analysées par enjeu fondamental, par question d'évaluation et par indicateur, et elles ont été regroupées dans une matrice de données globales.

La méthode d'évaluation comprenait cinq sources de données :

- Examen des documents
- Recension des écrits
- Examen des données administratives
- Entrevues avec les informateurs clés
- Études de cas de quatre organismes bénéficiaires du Programme

Examen des documents

Les documents du Programme et du gouvernement ont été examinés pour évaluer la pertinence et le rendement du Programme, notamment en ce qui concerne sa conformité avec les priorités et les résultats stratégiques du gouvernement fédéral et du Ministère. Au nombre des documents du gouvernement fédéral figuraient des documents budgétaires et des discours du Trône; ceux du Ministère englobaient des rapports ministériels sur le rendement et des rapports sur les plans et les priorités. Une gamme de documents du Programme ont aussi été examinés : rapports administratifs du Programme, modalités, Stratégie, rapports d'audit et d'évaluation précédents, accords de contribution avec des bénéficiaires et rapports financiers de ces derniers.

Recension des écrits

Une recension des écrits a permis d'obtenir des données sur la pertinence du Programme, notamment le besoin continu et la capacité d'adaptation du Programme. Au nombre des sources consultées il y avait des publications universitaires, des monographies, des rapports de recherche gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi que des sites Web.

Examen des données administratives

L'examen des données administratives a porté sur de l'information quantitative concernant les activités et les résultats du Programme; il a constitué une source importante de données pour les questions d'évaluation relatives au rendement (y compris en ce qui concerne l'efficacité et l'efficience).

Cet examen a aussi consisté à passer en revue un échantillon d'accords de contribution, de rapports finaux et d'états financiers des organismes bénéficiaires, les résultats de sondages réalisés auprès des participants ainsi que diverses données compilées à partir de données administratives à l'échelle du Programme, ce qui comprend des renseignements financiers et des renseignements sur la mesure du rendement.

Il a également compris une analyse des questionnaires de rétroaction des participants, des organisateurs et des parents qui ont été recueillis par le Programme entre 2009-2010 et 2013-2014. Les taux de réponse des participants et des parents sont présentés au tableau 2.

Tableau 2 : Sondages de rétroaction remplis par année et par groupe de répondants

Participants	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Moyenne sur 5 ans
Nombre de questionnaires envoyés	12 755	12 977	12 576	12 006	12 567	62 881
Nombre de réponses	10 305	10 325	9 973	6 540	6 307	43 450
Taux de réponse	80 %	79,6 %	79,3 %	54,5 %	50,2 %	69,1 %
Parents	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Moyenne sur 5 ans
Nombre de questionnaires envoyés	12 755	12 977	12 576	12 006	12 567	62 881
Nombre de réponses	1 281	836	1 756	1 814	1 875	7 562
Taux de réponse	10,0 %	6,4 %	14,0 %	15,1 %	14,9 %	12,0 %

Source : Rapports sur les sondages postérieurs à la participation (de 2009-2010 à 2012-2013); données brutes pour 2012-2014

Le taux de réponse des organisateurs n'est pas disponible. Le Programme remet aux bénéficiaires de financement des sondages à distribuer à leurs organisateurs. Cependant, aucun suivi n'est effectué quant au nombre total de sondages qui sont de fait distribués. Entre 648 et 856 sondages ont été renvoyés chaque année, soit une moyenne annuelle de 728 sondages.

Les données financières du Programme ont également été analysées pour la période d'évaluation, y compris les niveaux de référence et les dépenses de F et E et de S et C.

Entrevues avec les informateurs clés

L'objectif des entrevues menées auprès des informateurs clés consistait à recueillir des renseignements détaillés, notamment des opinions, des explications, des exemples et des renseignements factuels qui permettent de répondre aux questions d'évaluation. Les informateurs clés ont été sélectionnés en fonction de leur niveau de participation, de connaissance et d'expérience en ce qui a trait au Programme. Au total, 20 entrevues ont été menées auprès des groupes suivants :

- Représentants des organismes bénéficiaires de financement (n=11 organismes sur 31)
- Organisateurs (p. ex. enseignants et chefs de groupe qui travaillent auprès des bénéficiaires de financement) (n=5)
- Employés de Patrimoine canadien (n=4).

Études de cas

Quatre études de cas visant des organismes qui touchent une aide financière du Programme ont été réalisées dans le cadre de l'évaluation. Ces études visaient à recueillir de l'information sur la pertinence du Programme ainsi qu'à obtenir le point de vue d'anciens participants concernant les effets à long terme de leur participation au Programme. Deux de ces études ont été réalisées auprès d'organismes sélectionnés à partir des quatre projets d'EJC; une étude visait l'initiative EE/EE du YMCA, qui est un sous-volet d'EJC. Deux autres études de cas ont été réalisées à partir de projets de FJC sélectionnés. Dans tous les cas, il s'agissait d'organismes ayant reçu une aide financière au cours de chacune des cinq années de la période d'évaluation.

La méthode utilisée pour chaque étude de cas a consisté à examiner des documents et des données administratives et à mener des entrevues auprès des bénéficiaires de financement; dans trois des quatre études de cas, il y a également eu des entrevues auprès d'anciens jeunes participants. Pour les quatre études de cas, des entrevues ont aussi été réalisées auprès de 11 représentants de quatre organismes, ainsi que de 17 anciens participants du Programme.

Les lignes directrices suivantes ont servi à présenter les constatations des sondages, des entrevues auprès des informateurs clés et celles réalisées dans le cadre des études de cas :

Quantificateurs	Pourcentage des répondants/informateurs clés
Toutes/presque toutes	Les constatations reflètent au moins 90 p. 100 des observations.
Grande majorité	Les constatations reflètent au moins 75 p. 100, mais au plus 90 p. 100, des observations.
Majorité	Les constatations reflètent au moins 50 p. 100, mais au plus 75 p. 100, des observations.
Certains	Les constatations reflètent au moins 25 p. 100, mais au plus 50 p. 100, des observations.
Quelques-uns	Les constatations reflètent moins de 25 p. 100 des observations.

Limites de la méthode

Même si la méthode utilisée présentait un certain nombre de points forts, notamment la combinaison de sources de données qualitatives et quantitatives et de sources de données primaires et secondaires, l'évaluation a néanmoins posé quelques défis, et la méthode a comporté certaines limites, notamment les suivantes :

- **Dépendance à l'égard des déclarations volontaires des participants pour évaluer l'atteinte des résultats intermédiaires et ultimes.** L'évaluation dépendait grandement des résultats des sondages auprès des participants pour rendre compte des résultats intermédiaires et ultimes des projets. Les résultats à long terme étaient difficiles à dégager, car les participants remplissent normalement le sondage très peu de temps après leur participation et il n'y a aucun groupe témoin composé d'autres jeunes. De plus, il est difficile de déterminer dans quelle mesure les activités du Programme contribuent à un résultat précis par rapport à d'autres contributeurs possibles (p. ex. atteinte naturelle d'une certaine maturité et stades de développement des jeunes). Pour examiner les effets à long terme du Programme, l'évaluation a prévu des entrevues auprès d'anciens participants du Programme effectuées dans le cadre des études de cas.
- **Analyses de l'économie/de l'efficience restreintes.** Certaines analyses prévues visant à mesurer l'économie et l'efficience n'ont pas pu être réalisées, car les renseignements financiers n'étaient pas suffisamment détaillés (p. ex. ventilation des dépenses de F et E par volet du Programme), les renseignements financiers à l'échelle des projets n'étaient pas définis uniformément ou ils n'étaient pas recueillis sur plusieurs années (p. ex. contributions en nature).
- **Entrevues auprès des participants dans le cadre des études de cas.** Une des études de cas ne comprenait pas d'entrevues auprès d'anciens participants. L'équipe d'évaluation n'a pas été en mesure de communiquer avec les participants parce que les coordonnées étaient périmées et les délais accordés pour effectuer les études de cas étaient serrés.
- **Difficultés relatives à la communication des données des sondages auprès des participants pour les années visées par l'évaluation.** Les rapports sur les sondages auprès des participants sont rédigés une fois par année. L'utilisation des données contenues dans ces rapports a posé certains défis, car il y avait un manque d'uniformité dans les questions d'une année à l'autre. Pour assurer une certaine uniformité dans la répartition et les tabulations croisées des données d'une année à l'autre, l'équipe d'évaluation a obtenu des données brutes pour plusieurs années et les a combinées dans une base de données pour en permettre une analyse comparative sur cinq ans.

4. Constatations – Pertinence

Les sections qui suivent présentent les constatations relatives à la pertinence du Programme, notamment le besoin continu du Programme et sa conformité aux priorités du gouvernement fédéral et de Patrimoine canadien et son harmonisation avec les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral.

4.1 Question fondamentale 1 : Besoin continu du Programme

Question d'évaluation

*Dans quelle mesure existe-t-il un besoin manifeste de maintenir le Programme?
Le Programme répond-il aux besoins des jeunes Canadiens?*

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Les données ont montré le besoin continu du Programme, à la lumière de ce qui suit :

- Par rapport aux cohortes plus âgées, les jeunes sont moins susceptibles de s'intéresser à l'histoire du Canada, de ressentir l'importance de l'identité nationale ou de croire qu'elle renforce leur sentiment d'appartenance au Canada.
- Par rapport aux cohortes plus âgées, les jeunes sont moins susceptibles de ressentir de la fierté pour le Canada et le fait d'être Canadiens, d'éprouver un sentiment d'appartenance à l'égard du Canada ou à l'échelle nationale, provinciale ou locale. Les résultats de l'Enquête sociale générale de 2013 ont montré que 56 p. 100 des jeunes Canadiens âgés de 15 à 24 ans ont déclaré avoir un sentiment d'appartenance fort à l'endroit du Canada par rapport à 63 p. 100 de la population en général et à 77 p. 100 chez les personnes âgées de 75 ans et plus.
- Les jeunes sous-représentés doivent souvent surmonter des obstacles à la participation – accès limité aux ressources financières, éloignement géographique et sentiment d'isolement par rapport au reste de la société.
- Même si, par rapport aux autres cohortes, les jeunes Canadiens appuient plus fortement le multiculturalisme, sont plus à l'aise auprès des minorités visibles, appuient davantage la diversité dans d'autres domaines et sont fiers de la diversité du Canada et des protections officielles qu'il procure aux minorités, il serait opportun de renforcer leur compréhension de la diversité et de les amener à créer des expériences communes du Canada.
- Les jeunes ont besoin d'avoir des occasions de faire des expériences directes, en personne. Une plus grande dépendance à l'égard des technologies et des médias sociaux a contribué à réduire les occasions d'interagir et de faire de telles expériences.

Les entrevues menées auprès des intervenants ont fourni d'autres éléments de preuve à l'égard du besoin continu du Programme. Selon les répondants de l'ensemble des groupes, les échanges et les forums à l'échelle nationale n'auraient pas la même envergure ou n'existeraient pas du tout sans le financement offert par le Programme.

Les données ont révélé que le Programme répond à ces besoins de la manière suivante :

- Inclure un volet histoire et patrimoine à l'ensemble des projets financés.
- Veiller à l'inclusion des groupes sous-représentés; à cette fin, apporter des ajustements dans l'exécution et le recrutement.
- Promouvoir une meilleure compréhension de la diversité, y compris la dualité linguistique, la culture des Autochtones et l'aspect multiculturel du Canada.
- Donner aux jeunes des occasions d'être exposés à leur seconde langue officielle.
- Donner des possibilités de faire des activités et des expériences interpersonnelles grâce aux échanges en personne.

Besoin continu du Programme

Les documents consultés ont mis en lumière certains facteurs qui montraient la nécessité constante pour les jeunes Canadiens d'enrichir leur connaissance et leur compréhension du Canada, d'avoir des occasions de tisser des liens entre eux et de valoriser le renforcement de l'identité canadienne et du sentiment d'appartenance au Canada.

- **Connaissance et compréhension du Canada.** La recension des écrits a montré que des inquiétudes subsistent quant à l'étendue des connaissances qu'ont les jeunes Canadiens à propos de leur pays (Cowan et Landon, 2011)¹. Cet exercice a également révélé que par rapport aux cohortes plus âgées, les jeunes, en particulier les plus jeunes, sont moins susceptibles de s'intéresser à l'histoire du Canada, de sentir l'importance de l'identité nationale ou de croire qu'elle renforce leur sentiment d'appartenance à l'égard du Canada^{2,3,4}. En outre, un rapport découlant d'une table ronde de Deloitte (2012) a fait état d'un grand besoin de renforcer les connaissances sur la citoyenneté chez les jeunes Canadiens⁵.

La recension des écrits a également cerné des études qui liaient le manque de connaissances des jeunes Canadiens au sujet de la société civile canadienne et des enjeux politiques aux faibles taux de participation aux élections et activités officielles de mobilisation communautaire et civique^{6,7}. Il faut noter l'absence de consensus dans les écrits en ce qui a trait à ce lien, car les chercheurs débattent toujours de la force de ce lien, des facteurs concurrents et des modérateurs possibles.

¹ Mairi Cowan et Christopher Landon, « The Missing Links in History Education », *Canadian Journal for Social Research* 4, 1 (printemps 2011), p. 28-30.

² Ipsos-Reid pour la Fondation Vimy, *One in Five (18 %) Canadians Don't Know What Vimy Ridge Is*, Montréal, Fondation Vimy, 2014.

³ David Norhtrup, « Canadians and Their Pasts », *Canadian Journal for Social Research*, 4, 1 (2011), p. 12-13.

⁴ Jack Jedwab, *Attaching Canadians : What Things Do Canadians Believe Most Reinforce Attachment to their Country?*, Montréal, Association d'études canadiennes, 2011.

⁵ Randall Brown pour Deloitte & Touche s.r.l. et L'éducation au service de la terre, *Êtes-vous prêts? Préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables pour le 21^e siècle*, Toronto, L'éducation au service de la Terre, 2012.

⁶ Brenda O'Neill, *Indifferent or Just Different? The Political and Civic Engagement of Young People in Canada*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2007, p. 17-20.

⁷ Marion Ménard, *La participation électorale des jeunes au Canada 2. Déterminants et inventions*, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, 2010, p. 4-5.

- **Diversité et points communs de l'expérience canadienne.** Par rapport aux Canadiens plus âgés, les Canadiens âgés de 18 à 30 ans soutiennent davantage le multiculturalisme et sont également plus à l'aise auprès des minorités visibles. Les jeunes Québécois en particulier sont plus accueillants envers les minorités et l'immigration que le sont les Québécois plus âgés. Paradoxalement, par rapport aux Canadiens plus âgés, les jeunes Canadiens sont plus enclins à exiger une diminution du nombre d'immigrants admis au Canada. L'étude attribue ce paradoxe aux préoccupations liées à l'économie et au chômage. Les jeunes Canadiens sont généralement plus favorables à la diversité dans d'autres aspects de la société, notamment chez les lesbiennes, les gais, les bisexuels et les transgenres.

Par rapport aux Canadiens plus âgés, les jeunes sont généralement plus susceptibles d'être fiers de la diversité canadienne ou des protections officielles à l'égard des minorités (p. ex. Charte canadienne des droits et libertés, politiques en matière de multiculturalisme et de bilinguisme)⁸. Lorsqu'on leur demande ce qui unit le Canada, les Canadiens âgés de 18 à 24 sont beaucoup plus susceptibles de répondre « le multiculturalisme » que la population en général (16 p. 100 par rapport à 8 p. 100)⁹. Le soutien des jeunes à l'égard des langues officielles et du multiculturalisme et leur respect des cultures autochtones permettent de croire que les programmes destinés aux jeunes sont les plus à même de renforcer leur compréhension de la diversité et de créer des expériences communes du Canada.

- **Identité canadienne et sentiment d'appartenance.** Selon les écrits recensés, par rapport aux cohortes plus âgées, les jeunes Canadiens sont moins susceptibles de se sentir fiers du Canada et d'être Canadiens, et d'éprouver un sentiment d'appartenance. L'enquête sociale générale de 2013 sur l'identité sociale a montré que 56 p. 100 des jeunes âgés de 15 à 24 ans éprouvaient un très fort sentiment d'appartenance, par rapport à 63 p. 100 de la population canadienne en général et à 77 p. 100 des personnes âgées de 75 ans et plus¹⁰. Bien que certains chercheurs en sciences sociales considèrent que l'augmentation avec l'âge de la fierté civique et du sentiment d'appartenance est une question de développement^{11,12}, d'autres ont fait valoir que les jeunes sont plus susceptibles d'éprouver de la fierté et un sentiment d'appartenance s'ils ont un rôle à jouer dans les décisions qui touchent leurs collectivités¹³.

Ainsi, il a été constaté que le droit de parole lors d'échanges ou de forums jeunesse a un effet positif sur la mobilisation des jeunes¹⁴. Les études sur les jeunes et l'engagement

⁸ Jack Jedwab, *Qu'est-ce qui unit le Canada*, Montréal, Association d'études canadiennes, 2014, p. 2.

⁹ *Idem*.

¹⁰ Canada, Statistique Canada, « Sentiment d'appartenance au Canada, à la province de résidence et à la collectivité locale, 2013 », *Le Quotidien*, Ottawa, Statistique Canada, 29 juin 2015.

¹¹ Marc Hooghe et Dietlind Stolle, « Age Matters: Life cycle and Cohort differences in the Socialisation Effect of Voluntary Participation », *European Political Science* 3, 2 (2003), p. 50.

¹² Brenda O'Neill, *Indifferent or Just Different? The Political and Civic Engagement of Young People in Canada*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2007, p. 9.

¹³ Sarah Pearson et Heather M. Volke, *Building an Effective Citizenry : Lessons Learned from Initiatives in Youth Engagement*, Washington, American Youth Policy Forum, 2003, p. 3.

¹⁴ Heather L. Lawford et coll., « Predictors of adolescent successful development after an exchange: The importance

civique ont montré que les jeunes qui ont voix au chapitre dans le cadre des activités auxquelles ils participent sont plus susceptibles d'afficher un sentiment d'engagement et de réalisation. Cela est particulièrement important au stade du développement, lorsqu'il importe de commencer à prendre des décisions de façon autonome¹⁵. L'examen a également révélé que le fait de veiller à ce que les jeunes sentent qu'ils ont leur mot à dire et que leurs voix soient entendues a des effets positifs sur la participation et l'engagement^{16,17}.

La recension des écrits a également permis de constater l'existence d'un lien étroit entre l'apprentissage de l'autre langue officielle et le sentiment d'appartenance au Canada. Selon une étude, plus de la moitié des jeunes âgés de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans (58 p. 100 et 54 p. 100 respectivement) ont déclaré que l'apprentissage de la deuxième langue officielle renforçait leur sentiment d'appartenance au Canada. D'après ces groupes (25 p. 100 et 16 p. 100 respectivement), l'apprentissage de la deuxième langue officielle aurait la plus grande incidence sur leur sentiment d'appartenance au Canada par rapport aux autres facteurs éventuels¹⁸.

- **Inclusion des jeunes issus de groupes sous-représentés.** Les jeunes venant de groupes sous-représentés (jeunes de milieux défavorisés, jeunes Autochtones, jeunes handicapés, jeunes immigrants, jeunes venant de diverses communautés religieuses, ethniques ou linguistiques, jeunes francophones et jeunes issus de collectivités rurales ou éloignées) présentent généralement des limites particulières à l'égard de la participation. Tous les groupes mentionnés ont en commun l'accès limité à des ressources financières suffisantes et le sentiment d'isolement par rapport au reste de la société^{19,20,21}.

Les conclusions tirées des entrevues menées auprès des employés de Patrimoine canadien, des bénéficiaires de financement et des organisateurs, ainsi que les études de cas ont confirmé les constatations découlant de la recension des écrits. Lors des entrevues, les employés de Patrimoine canadien ont décrit des besoins en évoquant le fait que les jeunes affichaient un sentiment d'appartenance et d'engagement plus faible à l'égard des établissements civiques et du processus politique.

of activity qualities and youth input », *Journal of Adolescence*, 35, 5, 2012, p. 1389.

¹⁵Idem, p. 1384.

¹⁶ Mark S. Pancer, Linda Rose-Krasnor et Lisa D. Loiselle. « Youth conferences as a context for engagement », *New Directions for Youth Development* 96 (2002), p.47-64.

¹⁷ Eva Larzén-Östermark, « Intercultural Sojourns as Educational Experiences: A Narrative Study of Finnish Student Teachers' Language-Practice Periods in Britain », *Scandinavian Journal of Educational Research* 55, 5 (2011), p. 470.

¹⁸ Jack Jedwab, *Attaching Canadians : What Things Do Canadians Believe Most Reinforce Attachment to their Country?*, Montréal, Association d'études canadiennes, 2011.

¹⁹ Gerhards Jurgen et Sikle Hans, « Transnational Human Capital, Education, and Social Inequality. Analyses of International Student Exchange », *Zeitschrift für Soziologie* 42, 2 (2013), p. 99-117

²⁰ Judith Marie Hewitt, *Engaging First Nations Youth Through Reciprocal Intercommunity Exchange*, mémoire de maîtrise en éducation, Université Queen's, 2011.

²¹ Stuart N. Soroka, Richard Johnston et Keith Banting, « Ties that Bind? Social Cohesion and Diversity in Canada » dans *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Keith Banting, Thomas J. Courchene et F. Leslie Seidle, éditeurs, Montréal, Institute for Research on Public Policy, 2006, p. 561-600.

En entrevue, les bénéficiaires de financement et les organisateurs ont souligné plusieurs besoins des jeunes Canadiens, notamment une meilleure compréhension de l'histoire du Canada, de sa diversité et du rôle du gouvernement fédéral, la possibilité de jumeler l'information recueillie dans des médias secondaires (p. ex. livres, Internet, télévision) avec des possibilités d'expérience à l'extérieur de leurs collectivités, ainsi que la possibilité de partager leur appréciation à l'égard de leur collectivité, de leur histoire et de leur culture avec d'autres. Les informateurs clés ont souligné le besoin d'un programme tel que le Programme Échanges Canada, notamment pour les jeunes issus de groupes sous-représentés et de familles à faible revenu.

Les jeunes interrogés dans le cadre des études de cas étaient unanimes quant au besoin d'un programme tel que le Programme Échanges Canada. Parmi les raisons évoquées figure le fait que le Programme leur donne la chance d'améliorer leurs connaissances et d'élargir leurs horizons en leur faisant découvrir de nouvelles cultures et régions du Canada tout en améliorant leur connaissance de leur langue seconde. Le Programme leur donne également la chance de se mettre au défi et d'être plus autonomes. En outre, les jeunes ont déclaré que le Programme a répondu à leur besoin de s'améliorer sur le plan professionnel et d'améliorer leur connaissance de leur langue seconde.

Un secteur mentionné par de nombreux informateurs clés était le besoin des jeunes d'avoir la chance de vivre des expériences en personne. Les bénéficiaires de financement ont noté que la hausse des communications virtuelles a provoqué une nouvelle dynamique à l'égard des enjeux touchant les jeunes. Les jeunes sont plus à l'aise avec les appareils de communication virtuelle et leur attachement à leur égard est croissant. Les employés de Patrimoine canadien ont fait valoir que cela avait occasionné une hausse des activités et de l'engagement civique en ligne (p. ex. pétitions, campagnes sur les médias sociaux), mais qu'en même temps, leur intérêt à l'égard des établissements civiques et des modes de participation traditionnels diminuait. Les organisateurs d'échanges ont souligné que la technologie créait de nouvelles occasions et de nouvelles difficultés pour les programmes d'échanges. Même si la technologie permet aux jeunes de tisser et de maintenir plus facilement des liens avant et après un échange, les programmes doivent trouver de nouvelles façons de mobiliser les jeunes et, parfois, se concentrer sur les possibilités d'expérience plutôt que sur les possibilités virtuelles ou numériques.

Malgré la prédominance des communications virtuelles dans la vie des jeunes, dans les études de cas et les entrevues, tous les groupes ont fait valoir que les jeunes s'intéressaient à l'apprentissage par l'expérience et que tout apprentissage allant au-delà de l'approche traditionnelle du système d'éducation était avantageux pour eux.

Les jeunes interrogés dans le cadre des études de cas ont également souligné l'importance de vivre des échanges en personne et ont déclaré de façon unanime qu'il s'agissait de l'un des principaux avantages du Programme, indiquant que celui-ci n'aurait pas le même effet sans les expériences en personne.

Le besoin continu du Programme ressort également du fait que les répondants de tous les groupes ont déclaré que sans l'aide financière de Patrimoine canadien, les échanges et les

forums nationaux n'auraient pas la même envergure (à l'échelle nationale avec une variété de participants) ou n'auraient tout simplement pas lieu.

Capacité de réaction du Programme aux besoins des jeunes

Les données recueillies montrent que la conception et la mise en œuvre du Programme répondaient aux besoins des jeunes des façons suivantes :

- Cibler les expériences découlant des échanges en personne, l'acquisition d'habiletés, l'apprentissage et les liens associés à cette démarche. En entrevue, les répondants ont mentionné le besoin des jeunes d'avoir la possibilité de combiner l'information recueillie dans les médias secondaires et les occasions de vivre des expériences à l'extérieur de leurs collectivités. En outre, certains répondants ont noté que la dépendance des jeunes à l'égard des médias sociaux avait en partie contribué à réduire les possibilités de vivre des expériences en personne.
- Exiger que les projets comportent des volets sur l'histoire et le patrimoine, de même que sur les langues officielles. Les projets donnent la chance aux jeunes d'acquérir une connaissance directe de l'histoire, de la géographie, de l'industrie, des institutions, des cultures, des communautés, des langues et d'autres aspects de leur pays. Un pourcentage substantiel des projets du Programme est axé sur l'exposition des participants à leur seconde langue officielle.
- Établir des cibles précises en ce qui concerne la participation de groupes traditionnellement sous-représentés qui ne pourraient pas participer sans l'aide financière de Patrimoine canadien. Il y a des cibles pour les Autochtones, les minorités visibles, les jeunes issus de milieux ruraux ou de familles à faible revenu et les jeunes handicapés. Elles se fondent sur les données du recensement de 2006 (pour 2009-2010 à 2012-2013) et de l'Enquête nationale auprès des ménages (pour 2013-2014) relatives à la représentation de ces groupes au sein de la population canadienne. Pour assurer l'inclusion, de nombreux projets apportent des ajustements dans leur exécution et dans le recrutement.
- Promouvoir une meilleure compréhension de la diversité, notamment la dualité linguistique, la culture autochtone et le caractère multiculturel de la société canadienne. Des efforts considérables sont consentis pour assurer une participation représentative de la population des jeunes Canadiens. Les études de cas ont révélé que de nombreuses activités avaient été conçues pour exposer les jeunes à une plus grande diversité multiculturelle lors des forums et des échanges.
- Permettre aux jeunes d'avoir leur mot à dire pendant les échanges et les forums jeunesse. Les participants jouent un rôle actif dans la planification. Pour les échanges, cela signifie notamment communiquer avec son « jumeau », faire des recherches au sujet de la collectivité d'accueil et participer à des activités de financement.

Les bénéficiaires de financement et les employés de Patrimoine canadien ont déclaré que le Programme répond aux priorités et aux besoins actuels et nouveaux des jeunes. Selon les informateurs clés des deux groupes, la principale raison tient à la souplesse du Programme, qui

permet à ceux qui comprennent le mieux les jeunes, soit les organismes de prestation du Programme, de concevoir les projets. Les employés de Patrimoine canadien ont ajouté que le Programme répond aux besoins des intervenants en offrant des programmes pertinents pour les enseignants, les organismes de services aux jeunes, les jeunes et le public canadien par l'entremise d'un groupe central d'organismes bien établis.

4.2 Question fondamentale 2 : Conformité aux priorités du gouvernement

Questions d'évaluation

Dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés du Programme sont-ils conformes aux priorités du gouvernement fédéral?

Dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés du Programme sont-ils conformes aux priorités et aux résultats stratégiques de Patrimoine canadien?

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Les objectifs et les résultats escomptés du Programme sont conformes aux priorités du gouvernement fédéral. Le Programme est conforme à l'engagement du gouvernement fédéral de soutenir les collectivités, la culture et le patrimoine, ainsi que les groupes qui connaissent des difficultés et qui doivent surmonter des obstacles, notamment les jeunes à risque.

Le Programme correspond aux priorités et aux résultats stratégiques de Patrimoine canadien. Il contribue à l'activité du Programme : « Appartenance au Canada ». Patrimoine canadien a recours au Programme pour créer des possibilités et offrir aux jeunes des expériences qui leur permettront de mieux connaître et comprendre le Canada. Les résultats du Programme correspondent au résultat stratégique : « Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne ». Dans l'ensemble, le Programme correspond à la priorité ministérielle : « Investir dans nos collectivités ».

Lors des entrevues, les employés de Patrimoine canadien ont souligné la souplesse du Programme afin de répondre aux priorités changeantes du Ministère. L'examen des documents a fourni des preuves de cette souplesse. Lorsque l'histoire et le patrimoine sont devenus des priorités ministérielles, le Programme a été en mesure de mettre à jour ses critères de financement pour choisir les projets axés sur ces priorités.

Harmonisation avec les priorités du gouvernement du Canada

L'examen des documents et les entrevues auprès des informateurs clés ont montré que les objectifs du Programme correspondent aux priorités du gouvernement fédéral. Le budget fédéral de 2011 a exprimé un soutien à l'égard des collectivités, du patrimoine et de la culture ainsi que de la marche à suivre pour éliminer les obstacles chez les groupes aux prises avec des difficultés

et des obstacles tels que les jeunes à risque²². Cela correspond aux efforts du Programme visant à réduire les obstacles à la participation dans le cadre d'échanges auprès de groupes de jeunes traditionnellement sous-représentés.

Les priorités du gouvernement en lien avec le Programme sont également mentionnées dans le discours du budget de 2012, qui souligne un investissement substantiel (335 millions de dollars) dans le secteur de la culture et des arts. De même, dans son Plan d'action économique de 2012, le gouvernement a précisé qu'il comptait, à titre de priorité, « donner aux jeunes les possibilités qu'ils méritent, et il atteindra cet objectif en finançant des programmes à un coût raisonnable qui profiteront à de nombreux jeunes plutôt que d'affecter les fonds disponibles à des programmes qui touchent un très petit nombre de participants, et ce, à un coût excessif par personne. Le gouvernement est fier de poursuivre ses investissements dans des programmes abordables et efficaces qui encouragent les jeunes, dont le programme Rencontres du Canada et le Forum pour jeunes Canadiens, et dans des organismes qui appuient les jeunes comme le YMCA. Patrimoine canadien continuera d'investir plus de 105 millions de dollars dans des programmes qui donneront à près de 100 000 jeunes l'occasion de mieux connaître leur pays »²³.

Le discours du Trône de la 41^e législature a mentionné comme priorité du gouvernement la reconnaissance de l'importance de la célébration du patrimoine et de la promotion de valeurs et de concepts qui correspondent étroitement aux résultats du Programme²⁴.

Tous les employés de Patrimoine canadien ont donné des exemples de la manière dont le Programme correspondait aux priorités du gouvernement fédéral. Le Programme s'inscrit dans le droit fil du discours du Trône de 2013, qui mettait l'accent sur la compréhension par les Canadiens de leur patrimoine et leur histoire « en route vers 2017 »²⁵. Le sous-volet EE/EE d'EJC correspond également de manière indirecte aux priorités économiques du gouvernement fédéral et de ses efforts en matière de création d'emplois.

Harmonisation avec les priorités et les résultats stratégiques de Patrimoine canadien

Les rapports ministériels sur le rendement et les rapports sur les plans et priorités de Patrimoine canadien ont mis en lumière l'harmonisation du Programme avec les priorités et résultats stratégiques du Ministère. Selon le Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014, le Programme contribue à l'activité de programme de Patrimoine canadien : « Appartenance au Canada ». Patrimoine canadien a recours au Programme pour créer des occasions de mieux connaître le Canada et offrir des expériences qui permettent de mieux comprendre le pays²⁶.

²² Canada, ministère des Finances, *La prochaine phase du Plan d'action économique du Canada : des impôts bas pour stimuler la croissance et l'emploi*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 6 juin 2011, p. 118.

²³ Canada, ministère des Finances, *Emplois, croissance et prospérité : Plan d'action économique de 2012*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 29 mars 2012.

²⁴ Canada, *Discours du Trône en ouverture de la première session de la 41^e législature*, Ottawa, 3 juin 2011.

²⁵ Canada, *Discours du Trône en ouverture de la deuxième session de la 41^e législature*, Ottawa, 6 octobre 2013.

²⁶ Canada, ministère du Patrimoine canadien, *Patrimoine canadien 2013-2014 Rapport ministériel sur le rendement*, Gatineau, ministère du Patrimoine canadien, 2014.

Le Programme a contribué à l'atteinte du résultat stratégique 2 de Patrimoine canadien : « Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne », en favorisant une identité canadienne plus forte par l'entremise d'une citoyenneté active, engagée et inclusive, ainsi que la reconnaissance de l'importance de la dualité linguistique et d'une identité sociale commune.

Selon le Rapport ministériel sur le rendement de 2013-2014, le Programme correspond à la priorité 3 de Patrimoine canadien : « Investir dans nos collectivités », priorité qui vise à créer des liens entre les collectivités et à bâtir des collectivités saines et dynamiques dotées d'un fort sentiment d'identité canadienne²⁷.

En 2013, le gouvernement fédéral a annoncé des mesures pour améliorer l'accès au financement pour les organismes locaux qui souhaitent faire la promotion de l'histoire du Canada au sein de leurs collectivités, ce qui comprenait les collectivités locales et les groupes de jeunes. Le Programme a prévu 3,6 millions de dollars par année pour « offrir aux jeunes Canadiens encore plus d'occasions de participer à des événements ayant une thématique historique » et pour appuyer « la création d'un contenu historique amélioré pour tous les échanges et forums auxquels ils participent, afin qu'ils puissent connaître les gens, les lieux et les événements qui font du Canada un pays unique »²⁸.

En entrevue, tous les employés de Patrimoine canadien ont déclaré que le Programme était conforme aux priorités et résultats stratégiques de Patrimoine canadien. Ils ont également fait valoir que lorsque l'histoire et le patrimoine sont devenus une priorité du Ministère, le Programme y a contribué en offrant aux jeunes Canadiens encore plus d'occasions de participer à des événements ayant une thématique historique pendant tous les échanges et les forums auxquels ils participent.

²⁷ *Idem.*

²⁸ CNW Telbec, *Le ministre Moore annonce de nouveaux programmes en appui à l'histoire du Canada*, <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-ministre-moore-annonce-de-nouveaux-programmes-en-appui-a-lhistoire-du-canada-512563471.html>, 11 juin 2013.

4.3 Question fondamentale 3 : Harmonisation avec les rôles et responsabilités du gouvernement fédéral

Question d'évaluation

L'exécution du Programme constitue-t-elle un rôle ou une responsabilité appropriée pour le gouvernement fédéral?

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Les objectifs et les résultats escomptés du Programme correspondent à quelques-unes des principales responsabilités de Patrimoine canadien, notamment offrir des programmes et des politiques qui aident tous les Canadiens à participer à la vie culturelle et civique de leur collectivité, ainsi que des responsabilités additionnelles en ce qui a trait à l'identité, aux valeurs, au développement culturel et au patrimoine canadiens.

Le Programme est conforme à quelques-unes des responsabilités clés de Patrimoine canadien. Comme il est souligné dans le Rapport sur les plans et priorités de 2012-2013 de Patrimoine canadien :

Le ministère du Patrimoine canadien est chargé des programmes et des politiques qui aident tous les Canadiens à participer à la vie culturelle et civique de leur collectivité. Le mandat législatif du Ministère, énoncé dans la Loi sur le ministère du Patrimoine canadien et dans d'autres lois dont le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles est responsable, propose une liste des nombreuses responsabilités sous la rubrique des pouvoirs et fonctions du ministre « liés à l'identité, aux valeurs, au développement culturel et au patrimoine canadiens. »²⁹

En fournissant une aide financière, qui sert principalement à défrayer les frais de déplacement, le Programme aide les jeunes Canadiens à participer à la vie culturelle et civique de leur collectivité à l'aide d'échanges et de forums jeunesse axés sur des thèmes d'intérêt tels que le patrimoine, l'histoire, la culture et les langues officielles.

Tous les bénéficiaires de financement et les employés de Patrimoine canadien ont convenu qu'il était nécessaire ou légitime pour le gouvernement fédéral et Patrimoine canadien d'investir dans des programmes comme le Programme Échanges Canada. Selon eux, il convient que le gouvernement fédéral dirige un programme d'envergure nationale de ce genre, lequel vise à favoriser une identité canadienne inclusive.

²⁹ Canada, ministère du Patrimoine canadien, *Patrimoine canadien 2012-2013 Rapport sur les plans et priorités*, Gatineau, ministère du Patrimoine canadien, 2012, p. 5.

5. Constatations – Rendement

Les sections suivantes présentent les principales constatations de l'évaluation en ce qui a trait à l'efficacité, à l'efficience et à l'économie du Programme³⁰.

5.1 Question fondamentale 4 : Réalisation des résultats escomptés

Question d'évaluation

Dans quelle mesure le Programme a-t-il atteint ses résultats immédiats?

- Les jeunes ont accès à une vaste gamme d'échanges, y compris des échanges liés aux langues officielles.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Le Programme a atteint son résultat visant à donner accès à une vaste gamme d'échanges. Entre 2009-2010 et 2013-2014, un grand nombre de jeunes Canadiens ont participé à divers échanges, dont des échanges liés aux langues officielles. Le Programme a accueilli environ 63 000 participants. Le nombre annuel de participants aux projets financés par le Programme pendant cette période a été relativement constant, oscillant entre 12 000 et 13 000 participants. EJC a compté pour environ 53 p. 100 des participants; FJC, pour 40 p. 100, et EE/EE, pour 7 p. 100.

Il y avait une grande diversité dans la taille des projets et les activités offertes dans le cadre des volets EJC et FJC. L'évaluation a permis de conclure que le Programme a procuré aux jeunes Canadiens des expériences dans toutes sortes de lieux, pour des durées diverses, couvrant une vaste gamme de sujets et de conceptions, allant des échanges de groupes chez les plus jeunes aux échanges liés à un emploi à long terme et soutenus par des étudiants de niveau postsecondaire pour les étudiants du deuxième cycle du secondaire.

L'exposition aux langues officielles par la participation aux projets du Programme était élevée chez les participants. Selon l'année, le Programme a évalué qu'entre 35 et 63 p. 100 des participants ont pris part à des projets dotés d'un volet sur les langues officielles. Cependant, l'exposition à une langue seconde pourrait être plus élevée. Selon les trois quarts des participants environ (71 à 76 p. 100), le Programme a amélioré leurs connaissances ou leur intérêt à l'égard de la seconde langue officielle.

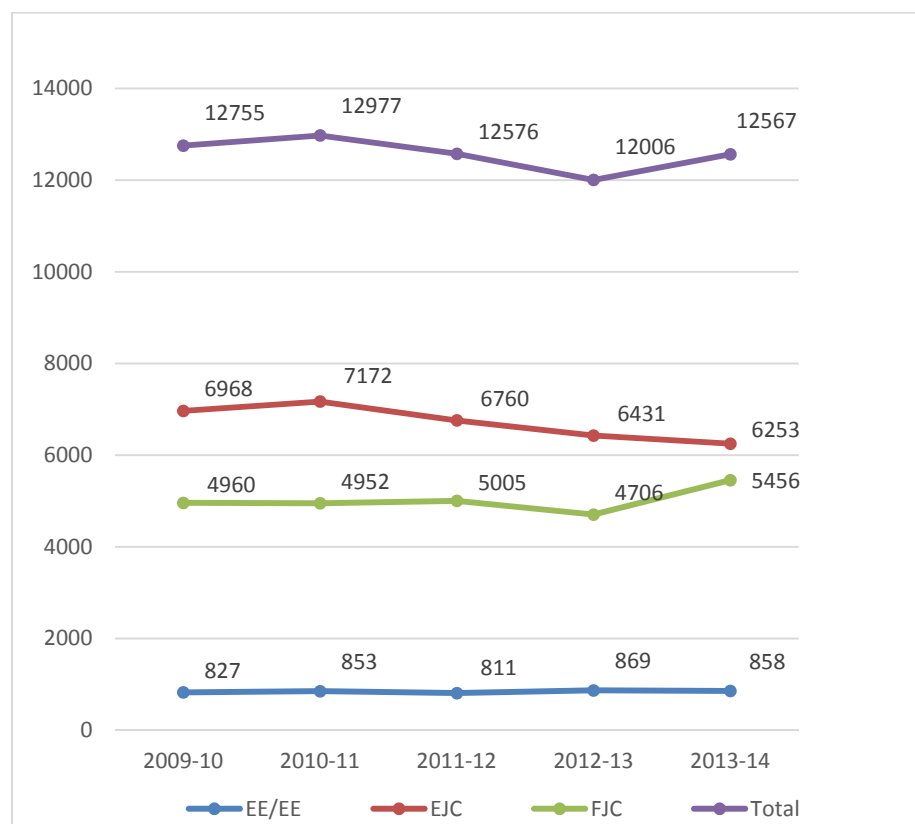
³⁰ À noter que tout au long de la section des constatations sur le rendement, lorsqu'il a été possible de le faire, l'évaluation sépare les résultats en trois groupes distincts de participants : 1) Forums jeunesse Canada; 2) Échanges Jeunesse Canada sans Emplois d'été/Échanges étudiants; 3) Emplois d'été/Échanges étudiants. Nous avons séparé le sous-volet EE/EE et le volet EJC parce que le sous-volet EE/EE est plutôt différent en ce qui concerne la conception (p. ex. durée de six semaines, comprend un emploi).

Accès à un éventail d'échanges

Le résultat immédiat du Programme est le suivant : « Les jeunes ont accès à une vaste gamme d'échanges, y compris des échanges liés aux langues officielles ». Les données ont révélé qu'au cours de la période 2009-2010 à 2013-2014, environ 63 000 jeunes ont participé à une vaste gamme d'échanges.

La figure 1 donne un aperçu du nombre de participants par volet et sous-volet de 2009-2010 à 2013-2014. Au cours de cette période, le nombre de participants aux projets financés par le Programme a varié entre 12 000 et 13 000. Pour la période de cinq ans, il y a eu au total 62 811 participants. Le nombre moyen de participants par année s'est élevé à 12 576.

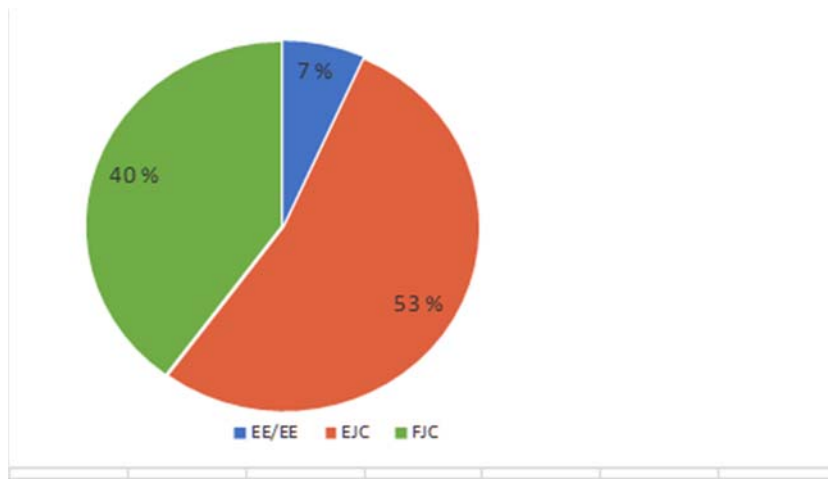
Figure 1 : Nombre de participants pour les volets EJC et FJC et le sous-volet EE/EE



Source : Données administratives 2009-2014

La figure 2 montre qu'au cours de la période visée par l'évaluation, les projets d'EJC ont accueilli un peu plus de la moitié des participants (33 852 ou 53 p. 100). Le sous-volet EE/EE a accueilli 4 218 participants, soit 7 p. 100 du nombre total. Les projets de FJC ont accueilli environ 25 079 participants au cours de cette période, soit 40 p. 100 du nombre total de participants. Pour le volet EJC, les échanges de SEVEC ont compté pour près des deux tiers des participants (65 p. 100). De même, Rencontres du Canada a accueilli les deux tiers des participants de FJC (65 p. 100).

Figure 2 : Pourcentage de participants par volet/sous-volet

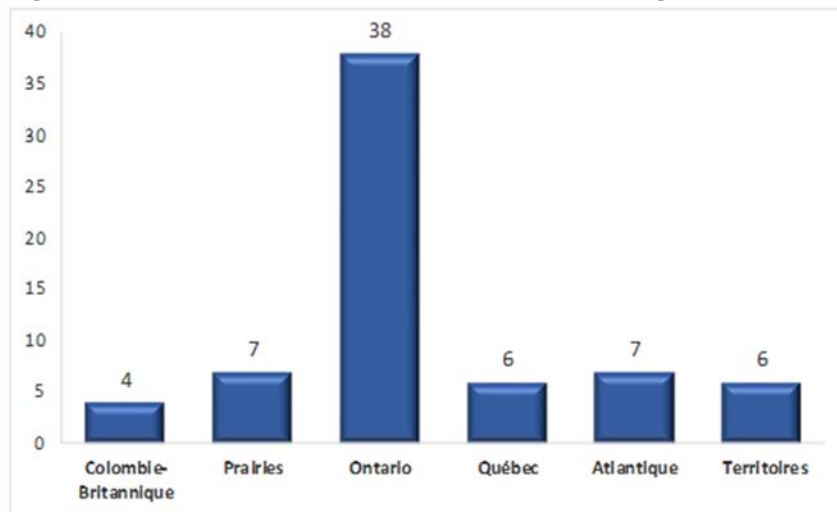


Source : Données administratives 2009-2010 à 2013-2014

Dans l'ensemble, la participation aux projets financés par le Programme a diminué légèrement (1 p. 100) au cours de la période quinquennale, et la baisse de 6 p. 100 de la participation au volet EJC (sauf EE/EE) a été compensée par la hausse de la participation au sous-volet EE/EE (4 p. 100) et au volet FJC (11 p. 100). Selon les répondants, il a été difficile pour les organismes de maintenir un nombre constant de participants en raison des niveaux de ressources statiques, jumelés à des frais de déplacement à la hausse.

Les constatations tirées des données administratives ont révélé que pendant la période visée par l'évaluation, les activités de FJC ont été tenues en divers endroits, dans toutes les régions et tous les territoires. Cependant, la majorité des activités ont eu lieu en Ontario (56 p. 100), et 87 p. 100 de ces activités se sont déroulées dans la région de la capitale nationale. Les autres forums étaient généralement répartis de façon égale entre les autres régions (voir la figure 3).

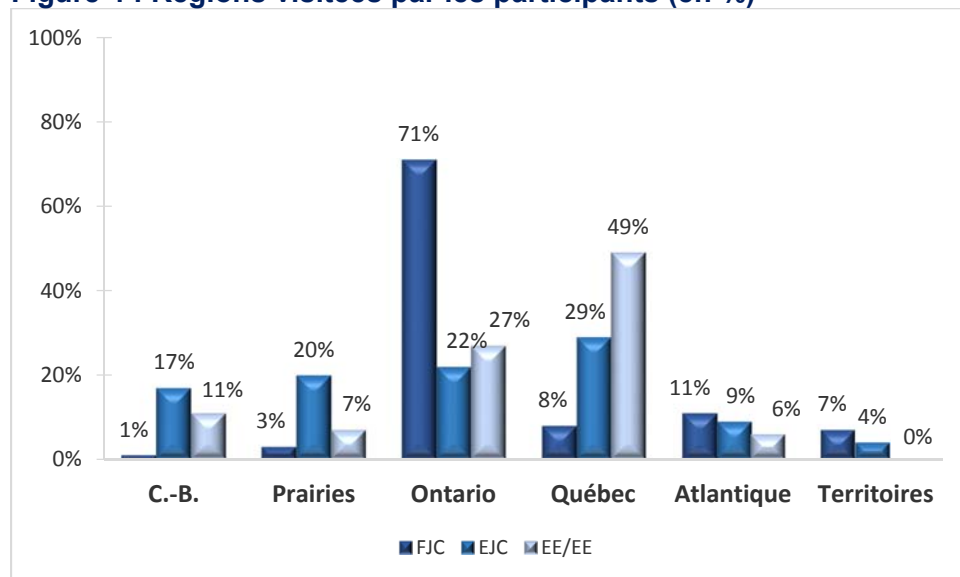
Figure 3 : Nombre d'événements de FJC par région



Source : Données administratives 2009-2010 à 2013-2014

De même, l'examen des résultats des sondages menés auprès des participants a révélé une grande diversité quant aux régions visitées par les participants. Comme le montre la figure 4, au cours de la période d'évaluation de cinq ans et comme prévu, EE/EE a compté un grand pourcentage de visites au Québec (49 p. 100) étant donné qu'il s'agit d'échanges portant sur les langues officielles. Un grand pourcentage des visites effectuées dans le cadre de FJC était en Ontario (71 p. 100). Ce pourcentage s'explique en partie par le fait que les activités de FJC se déroulent surtout en Ontario et que l'un des principaux projets de ce volet, qui compte le plus grand nombre de participants (Rencontres du Canada), est exécuté à Ottawa afin de tirer parti des diverses activités et établissements nationaux qui ne se trouvent que dans la région de la capitale nationale.

Figure 4 : Régions visitées par les participants (en %)



Source : Sondages auprès des participants 2009-2010 à 2013-2014

Les entrevues menées auprès des informateurs clés et les études de cas ont révélé que le Programme a offert aux jeunes Canadiens une multitude d'échanges, allant des échanges de groupes chez les plus jeunes aux échanges liés à un emploi à long terme et soutenus par des étudiants de niveau postsecondaire pour les étudiants du deuxième cycle du secondaire.

Les jeunes ont été exposés à divers sujets dont la politique canadienne (voyages à Ottawa pour rencontrer des députés), la culture francophone (les Jeux de la Francophonie) et le Nord du Canada (Students on Ice). Les deux études de cas sur les forums ont également montré une vaste gamme de sujets et de thèmes, notamment le rôle du Canada au sein du Commonwealth, la culture et les arts, la santé mentale, la sécurité et les sciences. Toutes les études de cas comprenaient des activités qui touchaient l'histoire et le patrimoine.

Exposition à la seconde langue officielle

Selon les modalités du Programme, les responsables du Programme s'assurent que les échanges sont liés dans une importante proportion (de 25 à 30 p. 100) aux langues officielles (les échanges permettent à des jeunes d'utiliser la langue seconde ou d'y être exposés ou à des groupes de langue officielle en situation minoritaire de rencontrer des jeunes d'autres régions du pays parlant leur langue).

L'examen des documents, les études de cas et les entrevues menées auprès des informateurs clés ont révélé que le Programme offrait aux participants la chance d'être exposés aux deux langues officielles. Il s'agissait là d'une composante clé soulignée par les représentants des projets dans les quatre études de cas. De même, tous les employés de Patrimoine canadien interrogés ont déclaré que le Programme avait atteint ou dépassé le résultat établi pour l'exposition des participants à leur langue seconde et pour leur utilisation de cette langue, notamment à l'aide

d'expériences telles qu'EE/EE et d'organismes qui offrent des échanges linguistiques (p. ex. SEVEC).

Lors des entrevues avec les jeunes qui ont participé à EE/EE, tous les répondants ont affirmé que les échanges leur avaient permis de mieux maîtriser leur langue seconde. Certains répondants ont déclaré avoir amélioré leurs résultats aux examens linguistiques après leur participation. Pour la plupart des participants interrogés, la participation à un échange ou à un forum a contribué à accroître l'intérêt à l'égard de l'apprentissage de l'autre langue officielle du Canada ou à les sensibiliser à l'importance de parler l'autre langue officielle.

La plupart des bénéficiaires de financement ont affirmé que leurs projets étaient officiellement bilingues et comprenaient des activités, des employés et des outils de communication bilingues (p. ex. un site Web ou des documents imprimés bilingues et la traduction simultanée). Par exemple, le projet Rencontres du Canada comprenait des séances axées sur la promotion des bienfaits du bilinguisme.

Chaque année, le personnel du Programme fait une estimation de la participation aux échanges ou aux activités qui comptent un volet sur les langues officielles³¹. Même si le nombre total de participants est demeuré relativement stable au cours des cinq années visées par l'évaluation (entre 12 000 et 13 000 participants), la représentation estimée des participants à un projet comprenant un volet sur les langues officielles fluctuait entre un tiers (37 p. 100 en 2009-2010; 35 p. 100 en 2013-2014) et un peu moins de deux tiers (62 p. 100 en 2010-2011 et 2011-2012; 63 p. 100 en 2012-2013) de la participation totale. Cette variation peut s'expliquer par le fait que les activités offertes par les projets diffèrent d'une année à l'autre.

Même si, selon les estimations de Patrimoine canadien, le nombre de participants à un projet du Programme ayant un volet sur les langues officielles varie de 35 à 63 p. 100, l'exposition réelle peut être plus élevée. À la lumière des résultats du sondage postérieur à la participation³², en conséquence de leur participation à un projet du Programme, 71 p. 100 des participants en 2011-2012, 76 p. 100 en 2012-2013 et 74 p. 100 en 2013-2014 ont déclaré avoir enrichi leur connaissance et leur maîtrise de l'autre langue officielle de façon modérée (de 20 à 22 p. 100), substantielle (de 30 à 32 p. 100) ou extrême (de 19 à 23 p. 100). Ces résultats peuvent porter à croire que même si un projet ne comprenait pas de volet précis sur les langues officielles, l'expérience que procurent les voyages, les rencontres et les nouveaux milieux peut contribuer à accroître l'intérêt à l'égard de l'autre langue officielle.

En outre, environ les trois quarts des parents et des organisateurs ayant rempli un questionnaire postérieur à la participation entre 2010-2011 et 2013-2014 ont affirmé que la participation au

³¹ Les estimations sont établies selon la formule suivante : participants à Rencontres du Canada + Forum pour jeunes Canadiens + Emplois d'été/Échanges étudiants du YMCA + ½ (Conseil des 4-H + Programme d'échanges d'amitié du sport au Canada + SEVEC + YMCA).

³² Dans les sondages de 2009-2010 et de 2010-2011, les participants ont dû répondre à une question différente, à savoir si, en raison de leur participation au Programme, ils s'intéressaient davantage à l'apprentissage de l'autre langue officielle du Canada. En 2009-2010, 75 % ont manifesté un intérêt à apprendre l'autre langue officielle du Canada. En 2010-2011, 78 % se sont montrés intéressés par l'apprentissage de l'autre langue officielle du Canada.

Programme avait amélioré la maîtrise et la connaissance des participants à l'égard de l'autre langue officielle du Canada.

Questions d'évaluation

Dans quelle mesure le Programme a-t-il atteint ses résultats intermédiaires?

- Des jeunes de toutes les régions du Canada participent à des échanges jeunesse.
- Les participants aux échanges reflètent la diversité de la jeunesse Canadienne.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Même si dans l'ensemble, le Programme a compté des participants de l'ensemble des provinces et des territoires, il a eu du mal à attirer et à recruter une juste représentation de jeunes de l'Ontario. Si on fait une comparaison par volet, on remarque que les jeunes Ontariens étaient sous-représentés pour EJC et FJC. Les jeunes Québécois étaient moins susceptibles de participer aux activités de FJC. Par conséquent, il y a eu une surreprésentation des jeunes des autres provinces et territoires pour EJC et FJC. En ce qui concerne EE/EE, comme on pouvait s'y attendre pour un programme d'échanges linguistiques français-anglais, les jeunes Québécois étaient fortement surreprésentés tandis que les autres provinces et territoires, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, étaient sous-représentés.

Dans l'ensemble des volets du Programme, on remarque un plus grand pourcentage de jeunes femmes (63 p. 100) que de jeunes hommes, en particulier pour EE/EE, où 73 p. 100 des participants étaient de sexe féminin.

Dans l'ensemble, il y avait une grande diversité parmi les participants du Programme, à savoir des jeunes Autochtones, des membres de minorités visibles, des jeunes handicapés et des jeunes issus de familles à faible revenu ou de milieux ruraux. La comparaison des volets du Programme révèle que les taux de participation chez les jeunes de milieux ruraux, les jeunes issus de familles à faible revenu et les jeunes Autochtones étaient plus élevés que ceux de la population des jeunes en général. Même si la participation des jeunes handicapés semble s'être améliorée au cours des trois dernières années, l'élargissement de la définition du terme « handicap » pourrait avoir contribué à la hausse. Les taux de participation étaient plus faibles chez les jeunes de minorités visibles que chez la population des jeunes en général.

Comparaison entre les volets :

- EE/EE a eu du mal à avoir une représentation chez les jeunes Autochtones, les jeunes de milieux ruraux et les jeunes handicapés, mais il a obtenu de meilleurs résultats quant à la représentation des jeunes issus de familles à faible revenu et des jeunes de minorités visibles.
- EJC a réussi à attirer des jeunes Autochtones, des jeunes issus de familles à faible revenu et des jeunes handicapés. Chez ces groupes, les taux de participation égalaient ou dépassaient celui de la population des jeunes en

général. Cependant, la cible établie pour les jeunes de minorités visibles n'a pas été atteinte.

- FJC a dépassé les cibles de représentation des jeunes Autochtones pour toutes les années à l'étude. Il y a eu une amélioration du taux de participation chez les jeunes issus de milieux ruraux et la cible établie au cours des deux dernières années a été dépassée. De même, au cours des trois dernières années, la cible établie pour les jeunes handicapés a été dépassée. Les jeunes de minorités visibles ont été sous-représentés par rapport à leur représentation au sein de la population des jeunes en général.

La participation moindre des jeunes Ontariens et des jeunes de minorités visibles, de même que la surreprésentation des jeunes femmes, avaient également été mentionnées lors de l'évaluation du Programme en 2010.

Participation des jeunes de partout au Canada

Le Programme a notamment comme objectif intermédiaire de faire participer aux échanges les jeunes de partout au pays. L'évaluation des demandes se fait en veillant à ce que la participation reflète les populations de jeunes des provinces et des territoires. Au cours de la période visée par l'évaluation, le Programme a établi des cibles de participation fondées sur les données démographiques du recensement de 2006 (pour 2009-2010 à 2012-2013) et de l'Enquête nationale sur les ménages (ENM) de 2011 pour 2013-2014 selon les groupes d'âge des participants. À la page suivante, la figure 5 montre les résultats obtenus de 2009-2010 à 2012-2013. Pour 2013-2014, une analyse de la population par rapport aux cibles fixées à l'aide de l'ENM a permis d'obtenir des résultats similaires.

L'évaluation a permis de constater que le Programme a attiré des participants de chacune des régions du Canada, y compris les territoires. Une comparaison des participants du Programme de 2009-2010 à 2013-2014 révèle que dans l'ensemble, la plupart des régions, sauf l'Ontario, sont bien représentées ou surreprésentées chez les participants.

Chaque étude de cas a montré que les participants venaient de partout au Canada. Même si certaines activités de FJC se déroulent dans une région (p. ex. Rencontres du Canada, Forum national étudiant du Commonwealth), les participants viennent de toutes les régions du pays.

Une comparaison de la répartition des participants du Programme avec la répartition provinciale et territoriale des jeunes selon le recensement de 2006 pour les années 2009-2010 à 2012-2013 et l'ENM pour 2013-2014 a montré que même si, dans l'ensemble, le Programme compte des participants de toutes les régions, lorsqu'on compare les volets, la répartition des participants ne reflète pas la répartition provinciale et territoriale des jeunes au Canada.

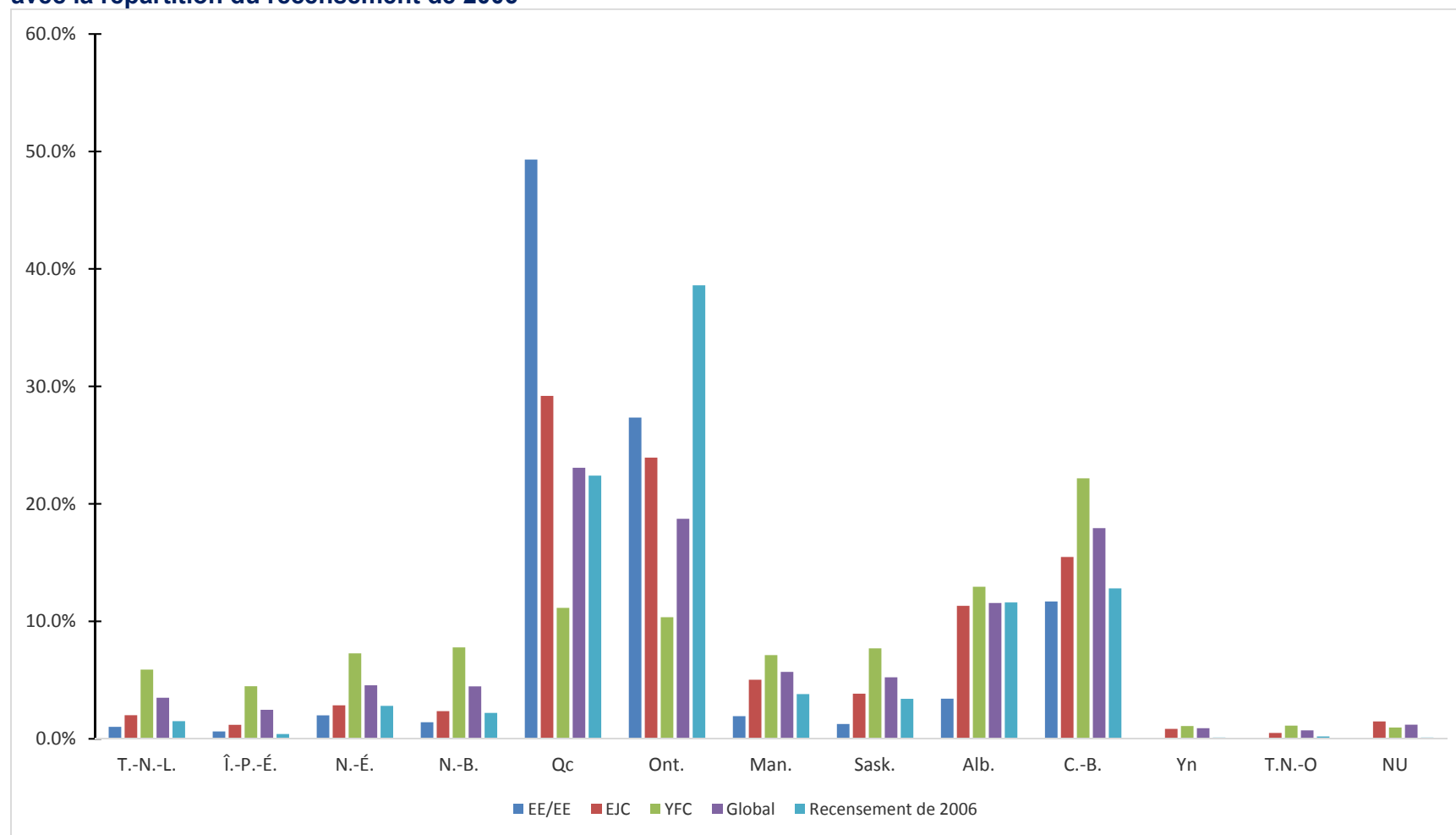
- Pour EJC, les jeunes de l'ensemble des provinces et des territoires étaient bien représentés, sauf ceux du Québec et de l'Ontario. Les Québécois étaient surreprésentés et les Ontariens, sous-représentés. La surreprésentation du Québec peut s'expliquer en

partie par l'accent qui y est mis sur les échanges linguistiques.

- Les jeunes Québécois étaient également surreprésentés au sous-volet EE/EE. Les jeunes des autres provinces et territoires, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, étaient sous-représentés. Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'EE/EE est un échange linguistique français-anglais, dans le cadre duquel les familles qui envoient leurs jeunes participants dans une autre région du pays pour travailler et apprendre leur langue seconde doivent également accueillir d'autres jeunes participants dans leur langue maternelle.
- Dans le volet FJC, les jeunes du Québec et de l'Ontario étaient fortement sous-représentés et il y avait un nombre disproportionné de jeunes des provinces de l'Atlantique, de la Colombie-Britannique, des provinces des Prairies et des territoires. Cette situation a été mentionnée dans les études de cas, où les répondants ont déclaré que les forums avaient du mal à attirer et à recruter des jeunes de façon proportionnelle, particulièrement en Ontario. Lors des entrevues, cette difficulté a été attribuée au fait que de nombreux forums ont lieu en Ontario, ce qui les rendrait moins attrayants aux yeux des jeunes Ontariens.

L'évaluation de 2010 du Programme a donné lieu à des observations similaires en ce qui concerne la sous-représentation des jeunes Ontariens.

Figure 5 : Répartition en pourcentage des participants par province d'origine (de 2009-2010 à 2012-2013) en comparaison avec la répartition du recensement de 2006



Source : Données administratives 2009-2010 à 2012-2013, recensement de 2006

Diversité des participants

L'un des résultats intermédiaires du Programme est le suivant : « La participation aux échanges reflète la diversité de la jeunesse canadienne ». Cette diversité s'exprime par la participation de personnes des deux sexes, de tous les âges et issus de groupes traditionnellement sous-représentés. Dans ses critères de sélection, le Programme favorise la participation de groupes traditionnellement sous-représentés, y compris les jeunes Autochtones, les jeunes des régions rurales ou éloignées, les jeunes de minorités visibles, les jeunes issus de familles à faible revenu et les jeunes handicapés, ainsi que, dans le cas d'EJC et d'EE/EE, les jeunes issus de familles à faible revenu.

Dans les entrevues et les études de cas, les bénéficiaires de financement ont souligné le rôle important que joue le Programme pour appuyer la participation de jeunes issus de toutes sortes de groupes sociodémographiques. Les informateurs clés ont fait valoir qu'en offrant une aide financière pour les frais de déplacement, le Programme a permis la participation de jeunes qui n'auraient pas eu les moyens financiers de participer autrement, en particulier les jeunes des régions éloignées et issus de familles à faible revenu.

En entrevue, les employés de Patrimoine canadien ont déclaré que le Programme avait atteint ou dépassé le résultat établi selon lequel les participants aux échanges reflètent la diversité de la population des jeunes Canadiens. Ils ont décrit les mesures particulières qu'ils ont prises pour améliorer l'inclusion des jeunes traditionnellement sous-représentés, notamment : fixer des cibles pour les groupes sous-représentés en fonction de leur représentation au sein de la population générale, offrir des incitatifs visant l'atteinte des cibles en fondant les décisions de financement sur le rendement antérieur, soutenir les organismes axés sur les jeunes défavorisés (p. ex. Club des garçons et filles) et suggérer aux organismes des manières d'atteindre les groupes sous-représentés.

Dans les études de cas et les entrevues, les bénéficiaires de financement et les organisateurs ont fait savoir que leurs projets avaient fait participer des jeunes sous-représentés, dont des jeunes Autochtones, des jeunes issus de familles à faible revenu, des jeunes issus d'un milieu rural et des jeunes vivant dans des collectivités de langue officielle en situation minoritaire. La plupart des organismes ont déclaré avoir ciblé des initiatives de sensibilisation, notamment en créant des liens avec d'autres organismes (p. ex. des groupes communautaires autochtones et des écoles) et en recourant aux médias sociaux. Des bénéficiaires de financement ont affirmé que pour obtenir des résultats dans ces secteurs, ils ont mis en œuvre un programme de sensibilisation auprès des Autochtones ou financé de nouvelles manières d'offrir l'accès aux participants handicapés.

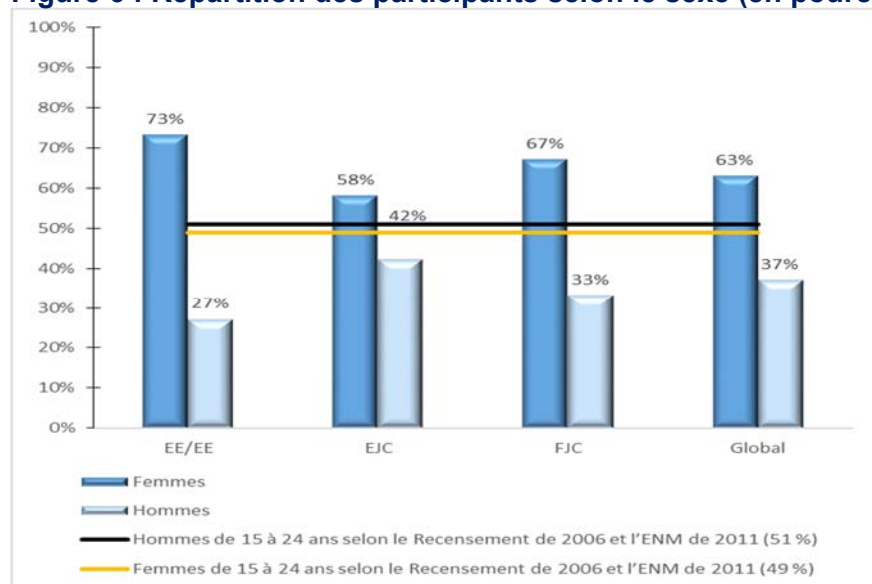
Certains bénéficiaires de financement ont affirmé avoir eu du mal à obtenir une représentation chez certains groupes démographiques. Par exemple, les jeunes handicapés ne déclarent pas toujours leur handicap. De plus, le recrutement peut être difficile pour certains groupes, notamment les jeunes Autochtones.

Sexe

L'examen des données administratives de 2009-2010 à 2013-2014 a permis de constater que dans l'ensemble des volets du Programme, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes (63 p. 100 contre 37 p. 100). Cette surreprésentation se remarquait particulièrement dans le sous-volet EE/EE (73 p. 100 de jeunes femmes) et le volet FJC (67 p. 100 de jeunes femmes) (voir la figure 6).

Cette surreprésentation des participantes, en particulier pour le sous-volet EE/EE, poursuit une tendance observée lors de l'évaluation sommative du Programme effectué en 2010. Il avait alors été remarqué que pour l'ensemble des volets du Programme, les femmes représentaient 62 p. 100 des jeunes participants par rapport à 38 p. 100 des jeunes hommes, et le sous-volet EE/EE comptait un rapport femmes-hommes un peu plus élevé (76 et 24 p. 100, respectivement)³³.

Figure 6 : Répartition des participants selon le sexe (en pourcentage)



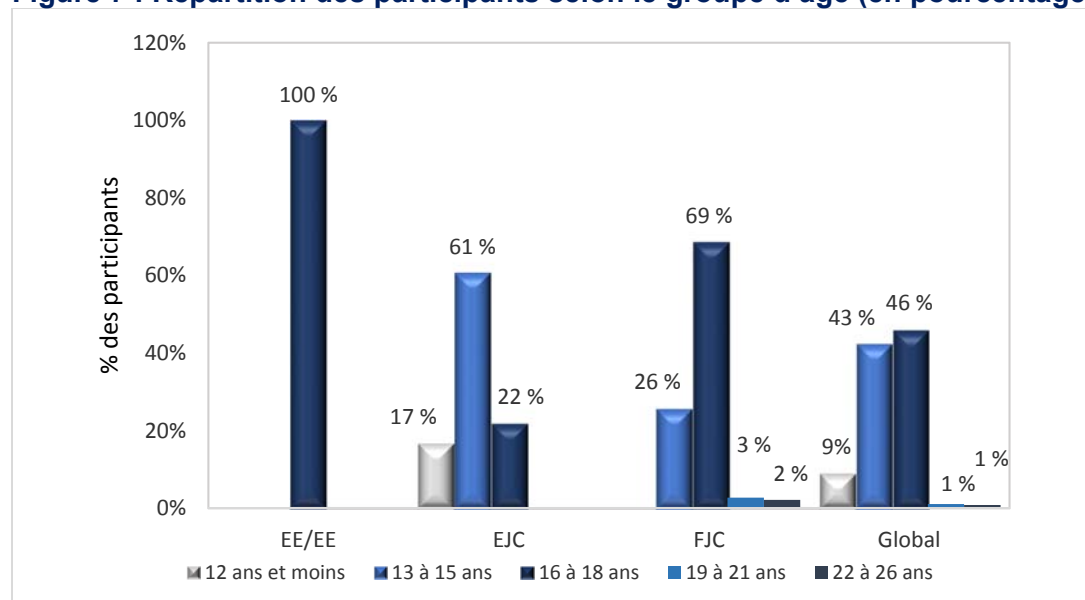
Source : Données administratives (2009-2010 à 2013-2014), recensement de 2006, ENM de 2011

Âge

Les participants du Programme étaient pour la plupart âgés de 13 à 18 ans. Comme l'indique la figure 7, conformément aux attentes, les participants à EE/EE étaient âgés de 16 à 18 ans. Le volet FJC a aussi attiré, en règle générale, des participants âgés de 16 à 18 ans. Le volet EJC comprenait des participants plus jeunes, âgés de 13 à 15 ans.

³³ Ministère du Patrimoine canadien, *Évaluation sommative du Programme échanges Canada*, Gatineau, ministère du Patrimoine canadien, mars 2010, p. 25.

Figure 7 : Répartition des participants selon le groupe d'âge (en pourcentage)



Source : Données administratives (2009-2010 à 2013-2014)

Cibles pour les jeunes Autochtones, les jeunes issus de milieux ruraux, les jeunes de minorités visibles et les jeunes handicapés

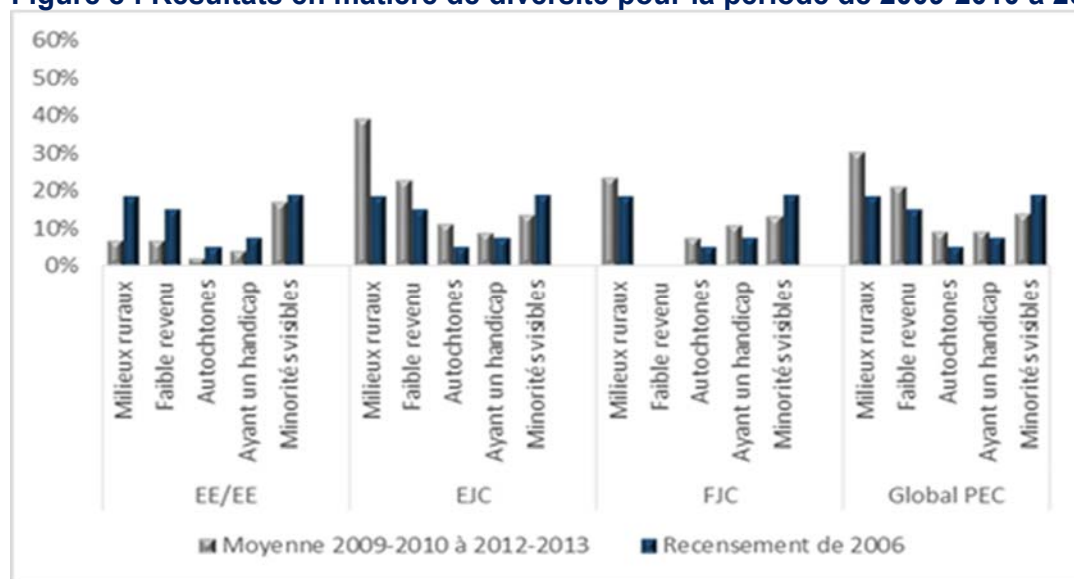
Le Programme a établi des cibles pour la représentation des jeunes Autochtones, des jeunes issus de milieux ruraux, des jeunes de minorités visibles et des jeunes handicapés proportionnellement à leur représentation au sein de la jeunesse canadienne. Pour 2009-2010 à 2012-2013, les cibles ont été établies à partir du recensement de 2006 et, pour 2013-2014, à partir de l'ENM de 2011. Les cibles pour la période visée par l'évaluation sont présentées au tableau 3.

Tableau 3 : Cibles en matière de diversité

	Recensement de 2006 (2009-2010 à 2012-2013)			ENM (2013-2014)		
	EJC	FJC	EE/EE	EJC	FJC	EE/EE
Autochtones	4,9 %	4,9 %	4,9 %	6,7 %	5,8 %	6,7 %
Résidents ruraux	18,4 %	18,4 %	18,4 %	20,4 %	17 %	20,4 %
Minorités visibles	18,4 %	18,4 %	18,4 %	22,6 %	21,9 %	22,6 %
Jeunes handicapés	7,6 %	7,6 %	7,6 %	4 %	3,7 %	4 %
Faible revenu	14,9 %	S.O.	14,9 %	15,1 %	S.O.	15,1 %

La figure 8 montre les résultats du Programme relativement à l'atteinte des cibles en matière de diversité par rapport au recensement de 2006 pour la période de 2009-2010 à 2012-2013. Une analyse de 2013-2014 faite à partir des données de l'ENM de 2011 a permis de tirer des conclusions similaires.

Figure 8 : Résultats en matière de diversité pour la période de 2009-2010 à 2012-2013



Source : Données administratives (2009-2010 à 2013-2014)

Jeunes Autochtones (cibles : recensement de 2006 – 4,9 p. 100; ENM 2011 – 6,7 p. 100 pour EJC et EE/EE et 5,8 p. 100 pour FJC)

Dans l'ensemble, la représentation des participants autochtones du Programme était plus élevée que dans le recensement de 2006 et l'ENM de 2011. Au cours des cinq années visées par l'évaluation, le pourcentage de participants autochtones a varié entre 8 et 10 p. 100.

- EJC a constamment dépassé la cible (de 10 à 12 p. 100).
- FJC a atteint la cible, obtenant une représentation oscillant entre 5 et 9 p. 100.
- EE/EE n'a pas atteint la cible de manière systématique (de 1 à 4 p. 100).

Lors des études de cas, les informateurs clés ont fait valoir que s'il était difficile pour EE/EE d'atteindre la cible, c'était en grande partie à cause de la difficulté à trouver des employeurs assez près des communautés autochtones pour y mettre en œuvre le Programme.

Jeunes issus des milieux ruraux (cibles : recensement de 2006 – 18,4 p. 100; ENM 2011 – 20,4 p. 100 pour EJC et EE/EE et 17 p. 100 pour FJC)

Dans l'ensemble, le Programme a été en mesure d'attirer les jeunes issus de milieux ruraux dans ses projets et il a dépassé ses cibles pour toutes les années visées par l'évaluation. Environ 25 à 37 p. 100 des participants provenaient de milieux ruraux.

- EJC a constamment dépassé les cibles.
- FJC a dépassé les cibles au cours des deux dernières années.
- EE/EE a eu de la difficulté à attirer les jeunes issus de milieux ruraux. Selon les études de cas, cette difficulté tient à la nature des programmes associés à EE/EE, notamment la

nécessité d'avoir un nombre suffisant d'employeurs au sein d'une collectivité pour y envoyer un groupe de participants.

Jeunes handicapés (cibles : recensement de 2006 – 7,6 p. 100; ENM de 2011 – 4 p. 100 pour EJC et EE/EE et 3,7 p. 100 pour FJC)

La participation des jeunes handicapés a augmenté de façon substantielle au cours des trois dernières années visées par la période d'évaluation. Comme l'illustre la figure 8 ci-dessus, dans l'ensemble, le Programme a dépassé les cibles établies en matière de représentation des jeunes handicapés.

- EJC et FJC ont dépassé les cibles durant chacune des trois dernières années.
- En ce qui concerne EE/EE, il y avait une forte sous-représentation des jeunes handicapés pour toutes les années visées par l'évaluation.

Les études de cas et les entrevues menées auprès des bénéficiaires de financement ont révélé la nécessité d'interpréter avec prudence les données concernant les jeunes handicapés. Un des défis relevés lors des études de cas concernait la définition de handicap chez les jeunes : cette définition a été élargie au cours des dernières années pour comprendre les difficultés d'apprentissage et les troubles de déficit d'attention, ce qui ne correspond pas nécessairement aux définitions utilisées pour le recensement. Cette situation pourrait expliquer l'augmentation du nombre de participants ayant déclaré un handicap. En outre, certains bénéficiaires de financement ont fait remarquer que les données pouvaient être faussées parce que les jeunes handicapés ne déclarent pas toujours leur handicap.

Jeunes issus de familles à faible revenu (cibles : recensement de 2006 – 14,9 p. 100; ENM de 2011 – 15,1 p. 100)

Pour EJC et EE/EE, le Programme recueille auprès des bénéficiaires de financement des données sur la participation des jeunes issus de familles à faible revenu. Les données se fondent sur des évaluations subjectives réalisées par les bénéficiaires de financement. Selon les données administratives, les taux de participation chez les jeunes issus de familles à faible revenu dépassaient leur représentation au sein de la population des jeunes en général.

Jeunes des minorités visibles (cibles : recensement de 2006 – 18,4 p. 100; ENM de 2011 – 22,6 p. 100 pour EJC et EE/EE et 21,9 p. 100 pour FJC)

Dans l'ensemble, le Programme a éprouvé plus de difficultés à attirer les jeunes de minorités visibles. Même si la représentation de ces jeunes s'est améliorée depuis l'évaluation du Programme de 2010 (10 p. 100 des participants avaient déclaré être membres d'une minorité visible), le pourcentage des jeunes qui déclarent appartenir à une minorité visible est inférieur à leur représentation chez les jeunes en général. De 12 à 15 p. 100 des participants ont déclaré appartenir à une minorité visible. En comparaison des volets FJC et EJC, EE/EE s'en est un peu mieux tiré dans son recrutement des jeunes des minorités visibles, sauf en 2013-2014.

Questions d'évaluation

Dans quelle mesure le Programme a-t-il atteint ses résultats ultimes?

- a) Les jeunes participants acquièrent une connaissance et une compréhension accrues du Canada.
- b) Les jeunes participants tissent des liens entre eux.
- c) Les jeunes participants apprécient davantage la diversité et les aspects communs de la réalité canadienne.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Les données tirées des sondages postérieurs à la participation, des études de cas et des entrevues menées auprès des bénéficiaires de financement ont révélé que la participation au Programme a amélioré la connaissance et la compréhension qu'ont les jeunes du Canada. Les participants de FJC semblaient déclarer en plus grande proportion qu'ils avaient appris de nouvelles choses à propos du Canada. Les jeunes de minorités visibles étaient plus susceptibles de convenir qu'ils avaient appris de nouvelles choses à propos du Canada tandis que les jeunes Autochtones et les jeunes handicapés étaient moins susceptibles d'être en accord avec cette affirmation.

L'établissement de liens et de rapports avec d'autres jeunes était une grande force de tous les volets du Programme. Dans l'ensemble, les participants ont attribué la meilleure note à ce résultat parmi tous les résultats mesurés dans le sondage postérieur à la participation. Par rapport aux participants de sexe masculin, les jeunes femmes étaient plus nombreuses à convenir avoir créé de nouveaux liens avec des personnes d'autres collectivités à la suite de leur participation au Programme. Les jeunes Autochtones, les jeunes handicapés et les jeunes de minorités visibles étaient moins susceptibles d'être en accord.

L'appréciation des participants à l'égard de la diversité et des aspects communs de la réalité canadienne, qui se mesure par une meilleure compréhension de ce que les Canadiens ont en commun et de différent, s'est accrue grâce à leur participation au Programme. Les femmes et les participants issus de milieux ruraux étaient plus susceptibles de convenir qu'ils avaient une meilleure appréciation de la diversité canadienne. Les participants autochtones et les jeunes handicapés étaient moins susceptibles d'être en accord. Pour les deux éléments mesurés (points communs et diversité), les participants de FJC avaient tendance à accorder une cote plus élevée à ces résultats par rapport aux participants d'EE/EE et d'EJC. Le fait que les échanges permettent des rencontres en personne a contribué à l'atteinte de ces résultats.

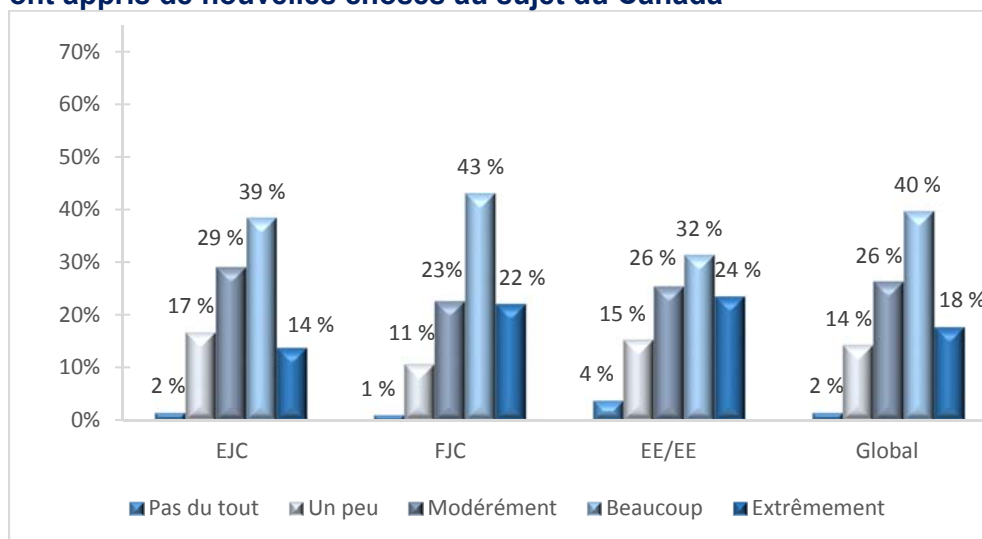
A) Connaissance et compréhension du Canada

Une analyse des sondages postérieurs à la participation réalisée de 2009-2010 à 2013-2014 a permis de constater que presque tous les parents (92 à 94 p. 100) et les organisateurs (95 à 99 p. 100) étaient plutôt d'accord, considérablement d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les participants du Programme ont appris des choses nouvelles sur le Canada.

Les niveaux d'accord des participants avec l'affirmation selon laquelle leur participation au Programme leur a permis d'apprendre de nouvelles choses au sujet du Canada étaient légèrement inférieurs, soit de 83 à 86 p. 100, et la moyenne sur cinq ans pour les trois premières réponses s'élevait à 84 p. 100 (plutôt d'accord : 26 p. 100, considérablement d'accord : 40 p. 100 et tout à fait d'accord : 18 p. 100).

La figure 9 fait état des résultats globaux pour les cinq années visées par l'évaluation, par volet et sous-volet.

Figure 9 : Pourcentage des participants en accord avec l'affirmation selon laquelle ils ont appris de nouvelles choses au sujet du Canada



Source : Sondage postérieur à la participation - participants (2009-2014)

Lors de la comparaison des trois premières réponses dans chaque volet et sous-volet, il ressort qu'un plus grand pourcentage de participants à FJC ont déclaré avoir appris de nouvelles choses au sujet du Canada (88 p. 100) par rapport à EE/EE (82 p. 100) et à EJC (82 p. 100).

La comparaison des groupes cibles a fait ressortir des différences considérables sur le plan statistique. Les jeunes des minorités visibles étaient considérablement plus d'accord (86 p. 100) avec l'affirmation selon laquelle ils avaient appris de nouvelles choses au sujet du Canada en participant au Programme que les autres participants (84 p. 100)³⁴. Les jeunes Autochtones étaient moins susceptibles de se montrer en accord (80 p. 100) que les non-Autochtones (84 p. 100). De même, les jeunes handicapés étaient moins susceptibles d'être en accord avec cette affirmation (80 p. 100) que les jeunes sans handicap (84 p. 100).

³⁴ Pour déterminer s'il existait des différences considérables sur le plan statistique, des tests binominaux ont été réalisés entre les groupes au moyen des trois principales catégories à l'échelle du sondage. Le niveau alpha a été établi à 0,05. À noter qu'en raison de la grande taille des échantillons, les tests statistiques ont permis de détecter des différences substantielles avec des effets de faible ampleur.

Les entrevues et les études de cas ont permis de constater que des activités précises telles que les activités d'apprentissage structuré et les interactions avec divers jeunes de partout au pays ont contribué à enrichir la connaissance et la compréhension des participants à l'égard du Canada.

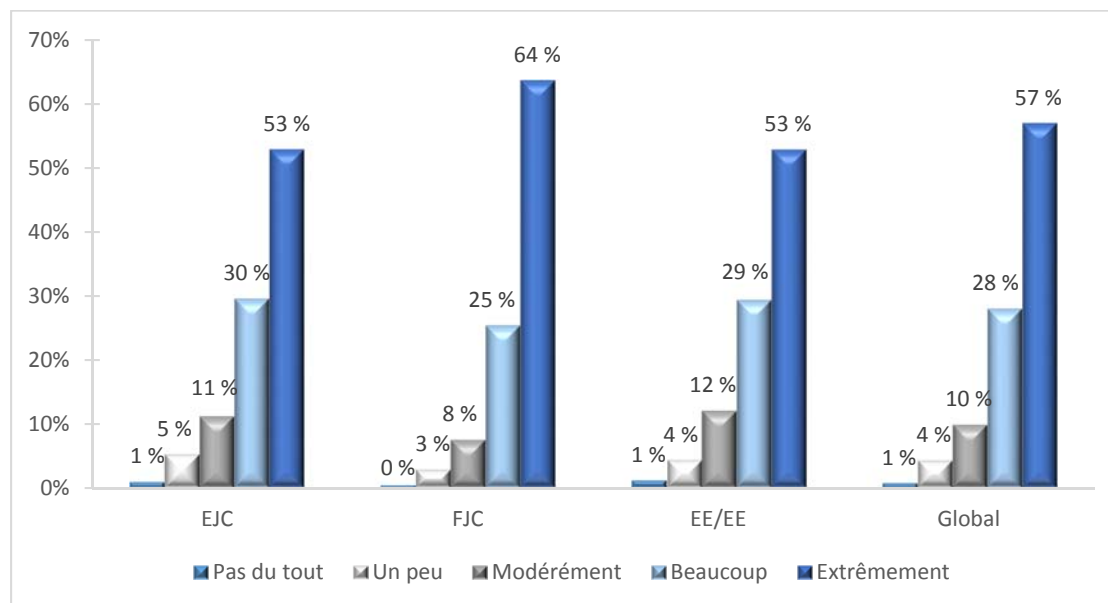
Ainsi, les études de cas ont montré que l'amélioration de la connaissance et de la compréhension du Canada chez les participants a été un résultat important pour l'ensemble des projets étudiés. La majorité des participants interrogés en entrevue convenaient avoir appris de nouvelles choses au sujet du Canada. Parmi les activités propices à l'enrichissement de la connaissance et de la compréhension du Canada figuraient la visite de musées et de galeries d'art, la participation à des débats et à des discussions et l'écoute de conférenciers. En plus des activités officielles prévues, l'expérience que procuraient la visite d'autres collectivités et d'institutions historiques comme la Cour suprême ou les édifices du Parlement, la rencontre d'autres personnes, les voyages, le travail auprès d'organismes et le séjour chez des familles d'accueil a contribué à l'atteinte de ce résultat.

B) Liens et rapports entre les participants

Le résultat lié à la création de liens avec d'autres jeunes a obtenu les notes les plus élevées dans le cadre du sondage postérieur à la participation. Les participants, les organisateurs et les parents devaient donner leur opinion sur la question de savoir si les participants avaient tissé de nouveaux liens avec des personnes d'autres collectivités après avoir participé à l'activité ou à l'échange. Les trois groupes ont attribué une cote très élevée à l'atteinte de ce résultat. En moyenne pour les cinq années à l'étude, 95 p. 100 des participants, 93 p. 100 des parents et 99 p. 100 des organisateurs se sont dits plutôt d'accord, considérablement d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les jeunes avaient tissé de nouveaux liens avec des gens d'autres collectivités grâce à leur participation au Programme.

Comme le montre la figure 10, la majorité des participants ont attribué la cote la plus élevée, soit tout à fait d'accord, à ce résultat. Même si tous les groupes ont accordé une cote élevée à ce résultat, sur cinq ans, les participants de FJC ont constamment donné à ce résultat une cote plus élevée que les participants à EE/EE et à EJC.

Figure 10 : Pourcentage de participants ayant déclaré avoir tissé des liens nouveaux avec des personnes d'autres collectivités



Source : Sondage postérieur à la participation - participants (2009-2014)

Des différences substantielles sur le plan statistique ont été constatées au sein des groupes³⁵. Les résultats des sondages postérieurs à la participation réalisés pendant la période quinquennale révèlent qu'un plus grand pourcentage de participantes (95 p. 100) que de participants (94 p. 100) étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle des liens ont été tissés avec des gens d'autres collectivités en raison de leur participation au Programme. Les jeunes Autochtones (91 p. 100) étaient moins susceptibles de se montrer d'accord que les non-Autochtones. De même, les jeunes handicapés étaient moins susceptibles d'être d'accord (90 p. 100) par rapport aux jeunes sans handicap (95 p. 100); c'était aussi le cas des jeunes de minorités visibles (94 p. 100) par rapport aux jeunes qui n'appartenaient pas à une minorité visible (95 p. 100).

En entrevue et dans les études de cas, les répondants ont affirmé que l'établissement de liens et de rapports avec d'autres jeunes constituait l'une des principales forces du Programme pour tous les volets. La structure des divers échanges et activités laissait suffisamment de temps et de possibilités pour que de tels liens se tissent. Tous les participants d'échanges qui ont été interrogés dans le cadre des études de cas ont déclaré avoir tissé des liens étroits avec leurs familles d'accueil et communiquer toujours avec celles-ci. De même, les participants de FJC qui ont été interrogés ont aussi été unanimes pour affirmer avoir tissé des liens durables avec des gens des collectivités de partout au Canada, y compris leur propre collectivité.

³⁵ Pour déterminer s'il existait des différences considérables sur le plan statistique, des tests binominaux ont été réalisés entre les groupes au moyen des trois principales catégories à l'échelle du sondage. Le niveau alpha a été établi à 0,05. À noter qu'en raison de la grande taille des échantillons, les tests statistiques ont permis de détecter des différences substantielles avec des effets de faible ampleur (écart de 1 ou 2 points de pourcentage).

Selon les bénéficiaires de financement, les échanges ont permis aux participants de tisser de nouveaux liens avec d'autres jeunes Canadiens. C'est particulièrement le cas depuis quelques années parce que les médias sociaux ont facilité le maintien des communications. Certains organismes organisent également des activités pour les anciens participants.

C) Appréciation de la diversité et des aspects communs de la réalité canadienne

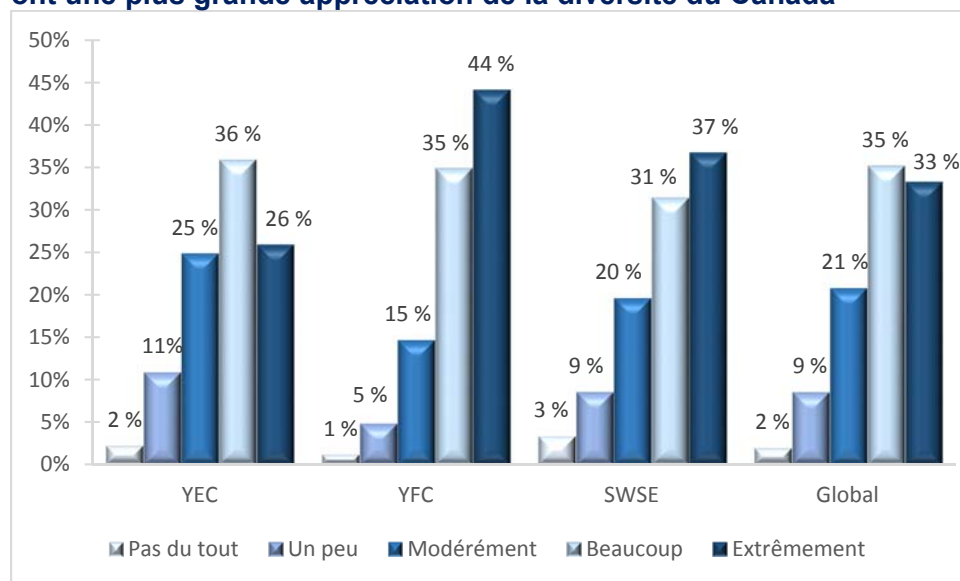
Des questions visant à mesurer l'appréciation de la diversité et des aspects communs de la réalité canadienne ont été ajoutées aux questionnaires des sondages postérieurs à la participation à partir de 2011-2012.

Les résultats des sondages postérieurs à la participation, des entrevues et des études de cas ont révélé que l'appréciation de la diversité et des aspects communs de la réalité canadienne avait été améliorée par la participation au Programme. Le fait que les échanges permettent des rencontres en personne a contribué à l'atteinte de ce résultat. Pour les deux mesures (appréciation de la diversité du Canada et meilleure compréhension des aspects communs de la réalité canadienne), les participants à FJC ont donné une cote plus élevée que les participants à EE/EE et à EJC pour les trois années à l'étude.

Les réponses données aux sondages postérieurs à la participation ont révélé qu'un grand pourcentage de participants étaient plutôt d'accord, considérablement d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle leur participation au Programme leur a permis de mieux apprécier la diversité du Canada (participants : 89 p. 100, parents : 95 p. 100 et organisateurs : 99 p. 100).

Comme le montre la figure 11, dans l'ensemble, le tiers environ des participants (33 p. 100) sont tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle leur participation au Programme leur a permis de mieux apprécier la diversité du Canada. Pour les trois premières cotes (plutôt d'accord, considérablement d'accord, tout à fait d'accord), les femmes (90 p. 100) étaient plus nombreuses que les hommes (88 p. 100) à appuyer cette affirmation; il en va de même pour les participants issus de milieux ruraux (90 p. 100) par rapport aux non-ruraux (89 p. 100). Les participants autochtones étaient moins susceptibles d'appuyer cette affirmation que les non-Autochtones (86 p. 100 contre 90 p. 100).

Figure 11 : Pourcentage de participants en accord avec l'affirmation selon laquelle ils ont une plus grande appréciation de la diversité du Canada



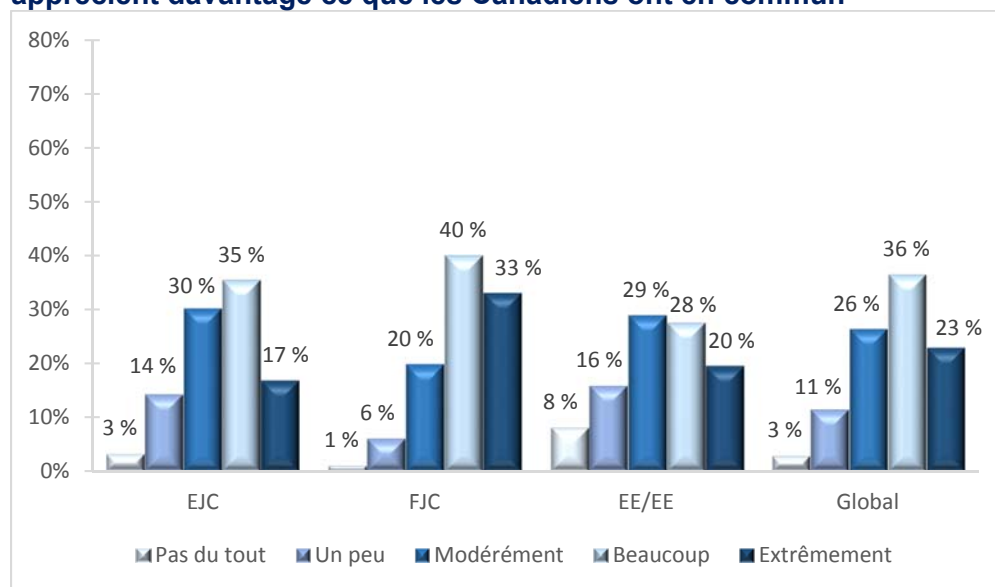
Source : Sondages postérieurs à la participation (2011-2012 à 2013-2014)

En ce qui concerne les points communs, un pourcentage élevé de parents (90 ou 91 p. 100) et d'organisateurs (96 à 99 p. 100) étaient plutôt d'accord, considérablement d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les participants du Programme avaient une meilleure compréhension de ce que les Canadiens avaient en commun. Les réponses des participants s'élevaient entre 85 p. 100 et 87 p. 100, et la moyenne sur cinq ans était de 85 p. 100 pour les trois premières réponses.

Le quart environ (23 p. 100) des participants étaient tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle les participants du Programme avaient une meilleure compréhension de ce que les Canadiens ont en commun.

À la lumière des trois principales cotes utilisées pour ce résultat, les jeunes handicapés étaient moins susceptibles d'appuyer cette affirmation que les jeunes sans handicap (82 p. 100 contre 86 p. 100).

Figure 12 : Pourcentage de participants en accord avec l'affirmation selon laquelle ils apprécient davantage ce que les Canadiens ont en commun



Source : Sondages postérieurs à la participation (2009-2010 à 2013-2014)

Les entrevues et les études de cas ont également fait ressortir le fait que le Programme contribuait à l'appréciation par les participants de la diversité et des aspects communs de la réalité canadienne. En entrevue, les bénéficiaires de financement et les organisateurs ont fait valoir que leurs participants avaient amélioré leur appréciation de la diversité et des points en commun des Canadiens en rencontrant toutes sortes de jeunes venus de partout au Canada. Un des facteurs ayant grandement contribué à l'atteinte de résultat et mentionné par les participants et les représentants des projets était l'aspect « en personne » des échanges. Pour ce faire, le Programme a assuré la diversité des participants, le placement de participants au sein de familles d'accueil qui étaient différentes sur les plans culturel et social par rapport à leurs propres familles et l'exposition des participants à divers groupes au sein des collectivités.

5.2. Autres résultats

Un certain nombre d'autres résultats positifs sont ressortis de l'évaluation. L'information recueillie grâce aux questionnaires postérieurs à la participation a permis de cerner des résultats positifs en ce qui concerne les habiletés personnelles (p. ex. confiance en soi, gestion des situations difficiles et résolution de problèmes), les répercussions sur les choix en matière d'éducation et le degré d'appartenance à une collectivité, une région, une province, un territoire ou au Canada. Plus particulièrement, des résultats positifs ont été obtenus chez les jeunes Autochtones et les jeunes issus de milieux ruraux en ce qui concerne leur décision de poursuivre leurs études. En outre, il faut souligner la force de ces résultats pour les sous-groupes qui ne semblent pas accorder de cotes aussi élevées aux résultats du modèle logique (p. ex. les jeunes Autochtones et les jeunes de minorités visibles).

En entrevue, des répondants de tous les groupes ont déclaré que les projets du Programme s'étaient traduits par d'autres résultats positifs, notamment le perfectionnement d'habiletés en

leadership, le désir de réaliser des objectifs scolaires, professionnels ou personnels ou de participer davantage au sein de sa collectivité, ainsi que la confiance nécessaire pour atteindre ces objectifs. Les employés de Patrimoine canadien ont également fait part d'anecdotes concernant l'influence qu'ont eue les projets sur la décision de certains de retourner aux études, sur des décisions professionnelles ou sur d'autres expériences marquantes. En entrevue, les participants des projets visés par les études de cas ont mentionné des résultats positifs tels que le perfectionnement d'habiletés, l'influence sur les choix scolaires ou professionnels, une plus grande appréciation des voyages, une meilleure confiance, une plus grande autonomie et une participation/mobilisation accrue des jeunes au sein des collectivités. Ces résultats positifs ont été confirmés par les représentants des projets.

Les sondages postérieurs à la participation ont également permis de mesurer les effets de la participation sur l'appartenance à la collectivité, à la région, à la province, au territoire et au Canada. Dans le modèle logique du Programme, la promotion et l'appartenance au Canada sont considérés comme des liens entre les résultats ultimes et le résultat stratégique de Patrimoine canadien suivant : « Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne » (en vigueur le 1^{er} avril 2010). Les constatations tirées de l'analyse des résultats des sondages auprès des participants ont mis en lumière les effets positifs du Programme sur les jeunes, et ces constatations ont montré un sentiment d'appartenance plus fort à l'égard du Canada que de la collectivité/région locale. À la lumière des trois premières réponses (tout à fait d'accord, considérablement d'accord, plutôt d'accord), les résultats du sondage pour la période quinquennale ont montré qu'après avoir participé au Programme :

- 69 à 72 p. 100 des jeunes ont signalé un plus grand sentiment d'appartenance envers leur collectivité/région (tout à fait : 17 à 21 p. 100, considérablement : 23 à 27 p. 100, plutôt : 23 à 25 p. 100).
- 73 à 75 p. 100 des jeunes ont signalé un plus grand sentiment d'appartenance envers leur province/territoire (tout à fait : 20 à 24 p. 100, considérablement : 25 à 28 p. 100, plutôt : 16 à 19 p. 100).
- 80 à 81 p. 100 des jeunes ont signalé un plus grand sentiment d'appartenance envers le Canada (tout à fait : 31 à 34 p. 100, considérablement : 25 à 28 p. 100, plutôt : 19 p. 100 pour les trois années).

5.3 Question fondamentale 5 : Démonstration d'efficience et d'économie

Questions d'évaluation

- *Les ressources consacrées au Programme sont-elles utilisées de façon économique et efficiente pour optimiser l'atteinte des résultats?*
- *Le Programme répète-t-il ou chevauche-t-il des initiatives ou des programmes existants?*

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Au cours de la période visée par l'évaluation, dans l'ensemble, il y a eu un écart de 5 p. 100 entre les dépenses réelles et les niveaux de référence. Les dépenses de F et E étaient substantiellement inférieures aux niveaux de référence tandis que les dépenses de S et C étaient presque identiques aux niveaux de référence. Au cours de la période quinquennale, les dépenses de S et C sont demeurées plutôt stables tandis que les dépenses de F et E ont été réduites de moitié.

Pour les cinq années visées par l'évaluation, les dépenses de F et E ont représenté 8,9 p. 100 de l'ensemble des dépenses du Programme. Ce ratio a diminué constamment au cours des cinq dernières années, passant de 12 p. 100 en 2009-2010 à 7 p. 100 en 2013-2014. À cet égard, de 2009-2010 à 2013-2014, Patrimoine canadien a réduit de moitié en moyenne les dépenses de F et E par projet (de 126 000 dollars à 64 000 dollars).

La contribution moyenne de Patrimoine canadien par participant a varié considérablement d'un volet à un autre; cependant, une fois la contribution calculée par participant *par jour*, les écarts entre les volets étaient moindres. À partir de moyennes établies sur cinq ans, les calculs ont permis de constater ce qui suit :

- o EE/EE : 840 participants : 5 962 dollars par participant (129 dollars par participant par jour)
- o EJC : 6 717 participants : 1 213 dollars par participant (90 dollars par participant par jour)
- o FJC : 5 016 participants : 877 dollars par participant (152 dollars par participant par jour)

En ce qui a trait à sa contribution en tant que proportion des coûts totaux des projets, sur cinq ans, Patrimoine canadien a financé en moyenne 94 p. 100 des coûts annuels des projets pour EE/EE et 68 p. 100 des coûts annuels des projets pour EJC. Dans le cas de FJC, la contribution de Patrimoine canadien a eu un effet de levier considérable, puisqu'elle s'est échelonnée sur cinq ans, à raison de 23 p. 100 des coûts annuels des projets.

Même si en règle générale, le processus de demande du Programme donne satisfaction, les entrevues menées auprès des représentants des projets visés par les études de cas et les bénéficiaires de financement ont mis en lumière des éléments qui pourraient être améliorés,

comme la simplification du processus de demande, surtout pour les organismes qui ont déjà été bénéficiaires, la réduction des délais d'examen des propositions de financement et une meilleure utilisation du financement pluriannuel.

Les bénéficiaires de financement estiment que les délais entre la présentation d'une demande et la réception de la décision étaient trop longs. Pour les trois années examinées, le Programme n'a pas atteint sa norme de service de 24 semaines pour l'ensemble des demandes. Le moment de la décision d'accorder ou non une aide financière a également occasionné des difficultés pour certains bénéficiaires sur le plan de la planification et de l'exécution.

Dans le cadre de l'évaluation, le recours aux échanges virtuels pour exécuter le Programme a été envisagé, mais il a été constaté que de tels échanges ne permettaient pas d'atteindre des résultats similaires aux échanges en personne. Même si les médias sociaux et les liens des technologies de l'information peuvent améliorer les résultats des échanges en personne, ils doivent rester complémentaires à ceux-ci et non les remplacer.

Patrimoine canadien possède d'autres programmes semblables au Programme Échanges Canada; toutefois, à l'issue de l'examen des objectifs, des résultats, des activités et des mécanismes d'exécution dans le contexte de l'évaluation, il s'est avéré que peu d'éléments indiquaient un chevauchement avec d'autres programmes. Le Programme a quelques aspects en commun avec LJE (populations cibles, certaines thématiques et certains résultats similaires), mais un examen attentif révèle que les activités et les approches globales sont relativement distinctes. À preuve, il n'y a que peu de recoupements du côté des bénéficiaires de financement en ce qui concerne l'exécution des deux programmes.

Un examen des autres programmes d'échanges nationaux a montré que le Programme était unique dans l'appui qu'il procure à des échanges et à des forums pancanadiens en offrant une aide financière destinée presque entièrement aux frais de déplacement. D'autres programmes comparables examinés semblaient privilégier les échanges entre des régions particulières du Canada ou cibler des groupes précis. Le Programme, quant à lui, encourage les échanges entre toutes les provinces et tous les territoires et offre des occasions à tous les jeunes Canadiens d'y participer.

L'économie et l'efficacité du Programme ont été évaluées à l'aide d'indicateurs tels que l'écart entre les dépenses réelles et les niveaux de référence, le rapport entre les dépenses de F et E et les dépenses totales, les dépenses de F et E par projet de Patrimoine canadien et les contributions de Patrimoine canadien par participant.

Les entrevues menées auprès des employés de Patrimoine canadien ont mis en lumière un certain nombre d'éléments ayant permis au Programme de faire des gains d'efficacité. En voici quelques-uns :

- Inviter les organismes souhaitant rencontrer un agent des programmes avant de présenter une demande pour vérifier s'ils sont admissibles et conviennent au Programme. Patrimoine canadien a gagné du temps pendant le processus d'examen et les demandeurs ont évité d'en perdre inutilement.
- Apporter des changements au niveau d'approbation, ce qui a permis de faire d'autres gains d'efficacité.

L'Initiative de modernisation des subventions et contributions du Ministère offrira des demandes d'aide financière en ligne au moyen de la Solution d'entreprise en ligne, qui devrait permettre des gains d'efficacité à l'avenir.

Écart entre les dépenses réelles et les niveaux de référence

Comme l'illustre le tableau 4, durant la période d'évaluation (de 2009-2010 à 2013-2014), compte tenu des réductions budgétaires du Ministère, les dépenses de F et E ont été inférieures d'environ 39 p. 100 par rapport aux niveaux de référence (c.-à-d. 8,67 millions de dollars contre 14,14 millions de dollars). Les dépenses de S et E étaient pour l'essentiel identiques aux valeurs de référence (c.-à-d. 88,88 millions de dollars contre 88,93 millions de dollars). Les dépenses totales, qui comprennent les deux types de dépenses, étaient environ 5 p. 100 en deçà des valeurs de référence (97,55 millions de dollars contre 103,07 millions de dollars).

Tableau 4 : Écart entre les ressources prévues et les dépenses réelles

Ressources	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Total
Ressources prévues F et E	3 775 302 \$	3 270 774 \$	2 922 049 \$	2 526 333 \$	1 643 305 \$	14 137 763 \$
Dépenses réelles F et E	2 523 266 \$	1 895 878 \$	1 663 367 \$	1 316 310 \$	1 270 609 \$	8 669 430 \$
Écart F et E	1 252 036 \$	1 374 896 \$	1 258 682 \$	1 210 023 \$	372 696 \$	5 468 333 \$
Ressources prévues S et C	17 786 359 \$	17 786 359 \$	17 786 359 \$	17 786 359 \$	17 786 359 \$	88 931 795 \$
Dépenses réelles S et C	17 882 489 \$	18 133 151 \$	17 458 496 \$	17 562 353 \$	17 845 216 \$	88 881 705 \$
Écart S et C	96 130 \$	346 792 \$	(327 863 \$)	(224 006 \$)	58 857 \$	50 090 \$

Source : Système STAR

Rapport entre les dépenses de F et E et les dépenses totales

Un indicateur d'efficience est le rapport entre les dépenses de F et E et les dépenses totales. Pendant la période visée par l'évaluation, les dépenses de F et E s'établissaient à 8,9 p. 100 des dépenses totales (ce qui exclue les frais d'administration des organismes d'exécution). Pour les cinq années visées par l'évaluation, ce rapport a diminué constamment, passant de 12 p. 100 en 2009-2010 à environ 7 p. 100 ces deux dernières années. Au cours de cette période

quinquennale, les dépenses de F et E ont été réduites de moitié alors que le nombre de projets traités est resté le même, ce qui montre que l'exécution du Programme est plus efficiente depuis quelques années.

Comparativement à d'autres programmes de S et C, ce rapport sur cinq ans était supérieur aux rapports issus de certaines évaluations récentes de programmes de Patrimoine canadien qui comprenaient un volet de S et C. Pour l'initiative JCT notamment, ce rapport s'élevait à 6,2 p. 100 et pour PEC/FHC, il était de 5,5 p. 100. Il était toutefois plus faible que le rapport du programme LJE, soit environ 14 p. 100.

Coûts de F et E par projet

Pour les accords de S et C qui appuient les projets du Programme, les dépenses moyennes de F et E par Patrimoine canadien par projet financé témoignent de l'efficacité avec laquelle le résultat est atteint. Les dépenses moyennes de F et E par projet au cours des cinq années (de 2009-2010 à 2013-2014) varient de 120 000 dollars en 2009-2010 à 60 000 dollars en 2013-2014, soit une réduction de 50 p. 100.

Tableau 5 : Coûts de F et E par projet

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
A) Nombre de projets financés	21	22	15	15	21
B) Dépenses de F et E	2 523 266 \$	1 895 878 \$	1 663 367 \$	1 316 310 \$	1 270 609 \$
Dépenses moyenne de F et E par projet	120 155 \$	86 176 \$	110 891 \$	87 754 \$	60 505 \$

Source : Système STAR

Contribution de Patrimoine canadien par participant

La moyenne des contributions par participant du Programme et la contribution moyenne du Programme par participant *par jour* ont été calculées par volet pour la période allant de 2009-2010 à 2013-2014. La contribution totale de Patrimoine canadien par participant par projet allait d'environ 100 dollars pour un événement jusqu'à environ 6 000 dollars pour le sous-volet EE/EE.

Étant donné que les événements et les activités sont de durées différentes, un meilleur point de comparaison est la contribution par participant par jour. Comme le montre le tableau 6, la contribution moyenne par événement par jour était de 129 dollars pour EE/EE, de 90 dollars pour EJC et de 152 dollars pour FJC, ce qui permet de replacer le sous-volet EE/EE dans son contexte. En effet, il représente le coût par participant le plus élevé si l'on ne tient pas compte de la durée de l'activité. En règle générale, les coûts des programmes d'EJC étaient plus bas, s'établissant entre 80 dollars et 73 dollars par jour par participant. Les coûts des événements organisés dans le cadre de FJC étaient en moyenne plus élevés que ceux des échanges et du sous-volet EE/EE.

Tableau 6 : Contribution moyenne du Programme par participant et par participant par jour d'activité, fondée sur une moyenne de cinq ans, pour chaque volet et sous-volet

Volet/sous-volet du Programme	Nombre moyen de participants	Contribution par participant	Contribution par participant par jour
EE/EE	840	5 962 \$	129 \$
EJC	6717	1 213 \$	90 \$
FJC	5016	877 \$	152 \$

Source : Données administratives (2009-2014)

Une comparaison de la contribution moyenne du Programme par participant et d'autres programmes de Patrimoine canadien destinés aux jeunes a été effectuée. Des calculs similaires ont donné une contribution moyenne de Patrimoine canadien par participant de 4 530 dollars pour l'initiative JCT et de 14 à 51 dollars pour le volet LJE³⁶. Les employés de Patrimoine canadien ont fait valoir les difficultés rencontrées dans la comparaison des coûts entre les programmes jeunesse, car certains de ces programmes demandent une contribution supérieure par participant en raison du nombre inférieur de participants atteints, tout en offrant une expérience approfondie. De plus, les programmes qui assument les frais de déplacement des participants ont tendance à recevoir une plus grande contribution de Patrimoine canadien par participant.

Les employés de Patrimoine canadien ont remarqué que la portée du Programme dépassait les quelque 12 500 jeunes qui y participaient chaque année. Tous ont mentionné l'effet d'entraînement du Programme qui se produit parce que les projets encourageaient les jeunes à s'engager au sein de leur collectivité. Plusieurs forums ont demandé aux participants, ou ont exigé d'eux, de faire un suivi dans leurs collectivités et les jeunes ont appris des techniques leur permettant d'interagir avec différents types d'intervenants communautaires.

Contribution de Patrimoine canadien en proportion des coûts de projet

Le rapport des contributions de Patrimoine canadien et des coûts totaux de projet illustre la mesure dans laquelle les contributions de Patrimoine canadien sont mises à profit. L'évaluation a permis de constater que pour la période visée, les contributions de Patrimoine canadien ont couvert la plupart des coûts annuels des projets d'EE/EE et les deux tiers des coûts annuels de projet d'EJC. En ce qui concerne FJC, les contributions de Patrimoine canadien ont eu un effet multiplicateur considérable.

- EE/EE : La portion des coûts totaux des projets défrayée par la contribution de Patrimoine canadien variait entre 84 et 99 p. 100, soit une moyenne de 94 p. 100 sur cinq ans.
- EJC : La portion des coûts annuels totaux des projets défrayée par les contributions de Patrimoine canadien variait de 64 à 75 p. 100, soit une moyenne de 68 p. 100 sur cinq ans.

³⁶ Deux montants ont été donnés pour LJE. La valeur de 14 \$ est biaisée en raison de la présence de six projets qui ont déclaré avoir atteint chacun plus de 50 000 participants. Ces six projets comptent ensemble 659 000 participants, ce qui représente plus des trois quarts (77 %) de l'ensemble des participants à JCT. Lorsque l'évaluation a exclu ces six projets de taille atypique, la contribution moyenne de Patrimoine canadien par participant a été évaluée à 54 \$ par participant.

- FJC : La portion des coûts annuels totaux des projets défrayée par les contributions de Patrimoine canadien variait de 14 à 42 p. 100, soit une moyenne de 23 p. 100 sur cinq ans.

Les entrevues menées auprès des informateurs clés chez les bénéficiaires de financement ont révélé que d'autres sources ont offert un soutien (financier et en nature) à divers degrés aux projets d'EJC et de FJC, notamment par des entreprises privées (p. ex. banques et compagnies d'assurance), des fondations et des organismes à but non lucratif, de même que par des provinces, des organismes communautaires locaux ou municipaux et des particuliers. Les participants ont aussi assumé une partie des coûts dans certains cas. Selon les bénéficiaires de financement, il a été difficile de trouver d'autres bailleurs de fonds disposés à prendre en charge les frais de déplacement.

Possibilités d'amélioration

Les entrevues menées auprès des représentants des projets visés par les études de cas et les bénéficiaires de financement ont mentionné les difficultés qu'ont posées le processus de présentation des demandes et les calendriers d'examen des demandes d'aide financière.

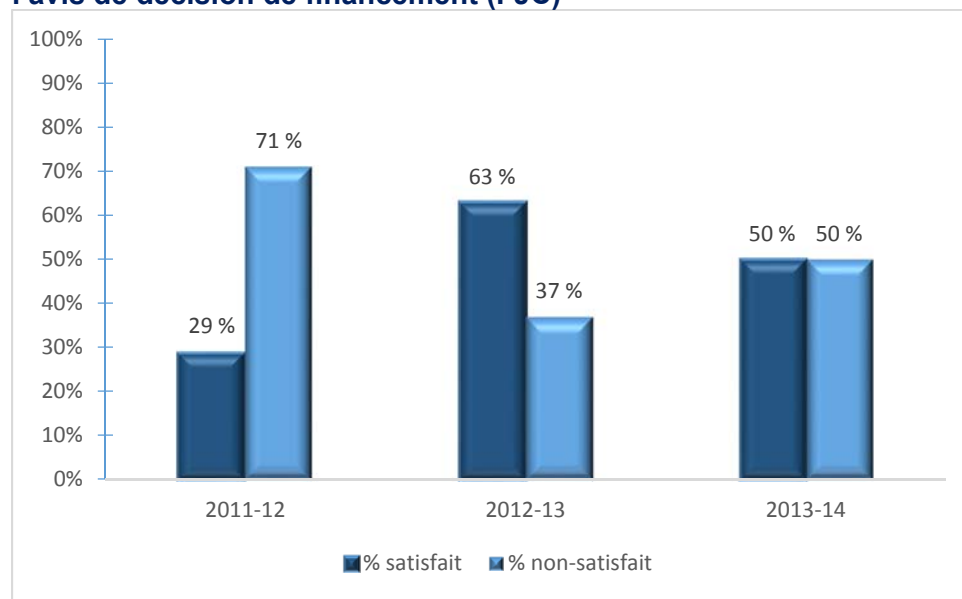
Les données tirées des entrevues menées auprès des informateurs clés montrent que la plupart des bénéficiaires de financement étaient généralement satisfaits du processus de présentation des demandes. Cependant, environ le tiers d'entre eux ont signalé les difficultés qu'ils ont rencontrées pendant le processus de présentation des demandes. Parmi les problèmes soulevés, notons le fait que le processus était long et détaillé et qu'il prenait beaucoup de temps. Quelques bénéficiaires de financement ont suggéré que le processus pourrait être simplifié pour les bénéficiaires d'années précédentes en leur faisant remplir un formulaire abrégé de demande de renouvellement. Les employés de Patrimoine canadien ont observé que le processus de présentation de demandes en ligne, dont la mise en œuvre est prévue en 2015-2016, devrait faciliter le processus et le rendre plus efficace pour les bénéficiaires de financement.

Tous les représentants des projets visés par les études de cas et la plupart des bénéficiaires de financement ont signalé que les délais entre la présentation de la demande et la communication de l'avis de décision en matière de financement étaient trop longs. C'était particulièrement le cas pour les demandes liées à FJC. Pour certains projets, la confirmation de l'aide financière est arrivée en retard, ce qui complique la planification et l'exécution. Un autre problème lié aux longs délais est le fait que les bénéficiaires doivent souvent présenter leurs demandes avant d'avoir une idée précise des frais demandés pour l'année suivante (par exemple l'enregistrement en ligne et les frais à exiger). Cela peut occasionner des difficultés en raison des fonds qui seront récupérés si leurs estimations sont fausses. Par conséquent, un trop grand nombre de révisions doivent être apportées à la demande après sa présentation. Certains bénéficiaires de financement ont fait valoir qu'un financement pluriannuel offrirait une certaine stabilité et réglerait certains problèmes tout en permettant d'améliorer la planification et l'exécution des projets.

La norme de service du Programme est d'émettre les avis écrits officiels de la décision relative au financement dans les 24 semaines suivant la présentation de la demande. Comme le montre la

figure 13, en ce qui a trait au volet Forums jeunesse Canada, pour les trois dernières années visées par l'évaluation, le Programme n'a pas atteint sa norme de service relativement aux avis à donner aux demandeurs concernant la décision de financement dans tous les cas.

Figure 13 : Pourcentage des demandes qui satisfont à la norme de service concernant l'avis de décision de financement (FJC)



Source : Normes de service des programmes de financement de Patrimoine canadien
<http://canada.pch.gc.ca/fra/1435587065455/1435587168990>

Autres approches visant l'atteinte de résultats similaires

L'évaluation a examiné d'autres approches qui pourraient permettre d'exécuter le Programme de façon plus économique ou efficiente tout en produisant des résultats similaires. L'évaluation a examiné la viabilité des échanges virtuels dans l'atteinte de résultats similaires au Programme. La recension des écrits a révélé que les échanges virtuels attiraient de plus en plus l'attention comme solution de rechange, mais peu de choses ont été faites à cet égard, hormis quelques initiatives entreprises aux États-Unis. Le Département d'État des États-Unis a créé quelques programmes axés sur les échanges virtuels comme les programmes BRIDGE, Global Connections and Exchanges et le Chris Stevens Youth Network, mis sur pied précisément pour tisser des liens positifs entre les jeunes Américains et les jeunes du Moyen-Orient tout en leur permettant de mieux comprendre leurs cultures. Parmi ces programmes, ceux qui ont été évalués ont fait l'objet de commentaires positifs, ce qui permet de croire que selon le contexte et s'ils sont mis en œuvre de manière adéquate, les échanges virtuels pourraient s'avérer une solution de rechange novatrice. D'après la recension des écrits, certaines études soutenaient que si la mobilisation civique virtuelle ne pouvait remplacer tout à fait la mobilisation en personne, il reste que les liens virtuels sont de plus en plus importants pour faciliter cette mobilisation³⁷. Cette constatation est étayée dans une certaine mesure par la constatation découlant de la recension des écrits selon laquelle l'utilisation des médias sociaux pour communiquer est de plus

³⁷ Jamie Bartlett, Jonathan Birdwell et Louis Reynolds. *Like, Share, Vote*, London, Demos, 2014.

en plus populaire chez les jeunes (et les autres générations)³⁸.

Même si la recension des écrits montre à certains égards que les échanges virtuels peuvent procurer des avantages (quoiqu'ils soient souvent complétés par un volet en personne), les entrevues et les études de cas ont révélé que les échanges en personne étaient vus comme essentiels à l'atteinte des résultats du Programme. Les répondants de tous les groupes ont déclaré que les échanges en personne étaient importants pour l'atteinte des résultats du Programme et que les échanges virtuels n'étaient pas aussi efficaces. Selon les bénéficiaires de financement et les organisateurs, la découverte en personne d'une autre collectivité canadienne est essentielle et permet au Programme d'offrir aux participants une expérience particulièrement enrichissante. Ils ont fait remarquer que par rapport aux autres méthodes, les expériences vécues en personne sont des plus efficaces pour renforcer la compréhension, créer un apprentissage mémorable et favoriser le resserrement des liens entre les participants. Les bénéficiaires de financement ont expliqué que les communications virtuelles étaient un outil complémentaire important pour les expériences en personne, mais que l'élimination de celles-ci réduirait les effets du Programme pour les participants.

Les jeunes interrogés dans le cadre des études de cas ont souligné à l'unanimité l'importance des échanges en personne, et ont ajouté que ces échanges avaient des avantages importants par rapport aux échanges virtuels pour l'apprentissage d'une langue, la découverte d'une nouvelle collectivité, l'établissement de liens avec d'autres Canadiens et la croissance personnelle.

L'évaluation a également exploré d'autres modes d'exécution du Programme. Dans les entrevues et les études de cas, les répondants ont affirmé invariablement que le Programme était unique parce que son soutien financier était essentiellement axé sur les voyages nationaux. Selon les employés de Patrimoine canadien et presque tous les bénéficiaires de financement, les autres ordres de gouvernement, le secteur privé et les organismes à but non lucratif sont moins susceptibles d'offrir une aide financière pour les voyages nationaux.

Chevauchement ou complémentarité avec d'autres programmes

La recension des écrits a permis de constater que le Programme était relativement unique, car il soutenait des échanges à l'échelle nationale en offrant une aide financière presque entièrement destinée aux frais de déplacement. De nombreux autres programmes examinés offerts par les autres ministères fédéraux et gouvernements provinciaux sont axés sur les échanges internationaux et sur l'acquisition de compétences mondiales. Les programmes examinés qui offraient des échanges au pays avaient tendance à ne se concentrer que sur des régions précises du Canada ou visaient des groupes précis de jeunes sous-représentés. De son côté, le Programme encourage les échanges entre toutes les provinces et tous les territoires et offre la chance à tous les Canadiens d'y participer.

³⁸ Canada, Statistique Canada, « Utilisation d'Internet et du commerce électronique par les particuliers », *Le Quotidien*, Ottawa, Statistique Canada, 12 octobre 2011.

Les informateurs clés ne connaissaient aucun programme qui révélait un chevauchement avec le Programme Échanges Canada. Les bénéficiaires de financement ont fait remarquer que le Programme était unique du fait qu'il soutenait les échanges à l'échelle nationale et qu'il offrait une aide financière destinée presque entièrement aux frais de voyage. Les informateurs clés ont mentionné les programmes semblables suivants : le mouvement des cadets, Imagine Canada, les échanges Rotary (internationaux), Scouts Canada, Jeunesse Canada Monde, les programmes provinciaux (concours d'art oratoire, conférences), échanges interprovinciaux (p. ex. le Québec et la Colombie-Britannique ont déjà offert un tel programme) et les échanges offerts par des entreprises à but lucratif (p. ex. EC Tours). Les employés de Patrimoine canadien ont fait remarquer que ces programmes n'avaient pas la même portée ni les mêmes objectifs que le Programme Échanges Canada.

Patrimoine canadien investit environ 75,6 millions de dollars par année dans des programmes destinés aux jeunes. Une analyse générale de ces programmes de Patrimoine canadien (le Programme Échanges Canada et certains volets d'autres programmes, y compris l'initiative JCT, FHC et des initiatives financées par l'entremise du Programme de soutien aux langues officielles comme Explore, Destination Clic et Odyssée) a été effectuée aux fins de la présente évaluation (voir l'annexe C). Une analyse des documents découlant de ces programmes a permis de constater que lorsque les objectifs, les résultats, les activités et les mécanismes d'exécution étaient examinés en détail dans le contexte de l'évaluation, peu d'éléments révélaient un chevauchement entre le Programme Échanges Canada et d'autres programmes.

L'examen des documents a permis de constater que plusieurs programmes de Patrimoine canadien avaient en commun l'objectif de cibler les jeunes; cependant, leurs objectifs particuliers sont différents. Même si certains contribuent à l'apprentissage des langues officielles, d'autres programmes financés par Patrimoine canadien par l'entremise des programmes de soutien aux langues officielles (Explore, Destination Clic et Odyssée) en font leur mission première. Par exemple :

- Explore offre aux élèves de 16 ans et plus la possibilité de recevoir une bourse pour étudier l'anglais ou le français comme langue seconde pendant cinq semaines, dans un des établissements d'enseignement affiliés du Canada afin de renforcer leur bilinguisme et de leur faire découvrir la culture de l'autre collectivité linguistique du Canada.
- Destination Clic est un programme de bourses d'été destinées aux étudiants francophones de 8^e et de 9^e années fréquentant une école française hors Québec. Ce programme leur permet de suivre un cours de français intensif dans un établissement francophone d'Ottawa, du Québec ou de Moncton, améliorant ainsi leur maîtrise de leur langue maternelle et leurs connaissances de la culture francophone.
- Odyssée est un programme qui offre aux étudiants de niveau postsecondaire des emplois à temps plein comme moniteur de langues et la possibilité de voyager dans une autre région du Canada, où ils peuvent faire connaître leur langue et leur culture à une autre collectivité.

D'autres programmes (EE/EE, EJC, FJC et FHC) ont pour objectif principal de mieux faire

connaître le Canada. D'autres sont axés sur la mobilisation (LJE) ou sur l'acquisition de compétences liées au marché du travail (JCT). Même dans ces regroupements qui ont le plus d'éléments en commun, il apparaît évident que des variantes ou des volets sont nécessaires, soit pour viser des sous-groupes précis (p. ex. Explore, pour l'apprentissage d'une langue seconde et Destination Clic, pour la maîtrise du français langue maternelle) ou pour inciter les jeunes à participer de différentes manières (p. ex. les trois volets du Programme). Une telle variété est nécessaire pour rejoindre le plus grand nombre de jeunes possible à l'intérieur de ces dénominateurs communs.

Un autre élément montrant la complémentarité du Programme avec d'autres programmes de Patrimoine canadien est le fait que les organismes qui ont reçu une aide financière dans le cadre de divers programmes avaient peu de bénéficiaires de financement communs.

5.4 Autres questions d'évaluation

Questions d'évaluation

- *Une stratégie de mesure du rendement appropriée a-t-elle été mise en place pour rendre compte des résultats du Programme?*
- *Le cas échéant, quels changements faut-il apporter à la mesure du rendement?*

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Les employés de Patrimoine canadien étaient d'avis que les mécanismes de surveillance tels que la mesure du rendement permettent d'obtenir des résultats de manière efficace.

Cependant, il serait possible d'améliorer les données sur le rendement recueillies et utilisées pour la prise de décisions et de bonifier le Programme. Bien que le Programme ait produit des rapports annuels et fait un suivi du nombre de participants, l'évaluation n'a trouvé aucune analyse des tendances au fil des années sur les résultats par volet et par groupe cible, ce qui aurait pu éclairer les améliorations à apporter au Programme. L'évaluation n'a également pas permis de constater que les données qualitatives recueillies auprès des bénéficiaires de financement au moyen des rapports de projet finaux ont été regroupées et analysées pour cerner les tendances, les pratiques exemplaires ou les éléments à améliorer et compléter les données quantitatives recueillies dans les sondages postérieurs à la participation.

Selon la rétroaction donnée par les bénéficiaires de financement, les sondages postérieurs à la participation destinés aux jeunes sont longs et difficiles à gérer à grande échelle et d'une manière qui assure l'obtention de réponses de qualité. Certains bénéficiaires de financement ont suggéré de rendre le sondage accessible en ligne. Un projet-pilote de sondage en ligne a été lancé en 2012-2013 et 2013-2014 auprès de six organismes. Les quatre organismes ayant le plus grand nombre de participants ont obtenu les taux de réponse les plus faibles et les deux plus petits, un taux de réponse de plus de 90 p. 100.

Le sondage destiné aux participants a également été jugé difficile à comprendre pour les jeunes et certaines questions ne semblaient pas claires (p. ex. définition de handicap).

Mesure du rendement

La Stratégie de mesure du rendement, d'évaluation et de risque du Programme, mise en place en 2010, décrit les principaux volets d'une Stratégie, notamment le profil du Programme, son modèle logique, la stratégie de mesure du rendement, la stratégie d'évaluation ainsi qu'une section sur l'évaluation et la gestion des risques. Les résultats escomptés, les indicateurs, les sources de données, les échéanciers et les exigences en matière de rapports y sont clairement définis.

Les modalités de 2010 définissent les éléments clés de la stratégie de rendement du Programme, notamment les résultats escomptés et les indicateurs de rendement. Les accords de contribution examinés montraient clairement la mise en œuvre de la Stratégie au moyen d'exigences redditionnelles inscrites dans chacun des accords. Les signataires d'accords de contribution doivent présenter des rapports sur les activités de projet ou de programme, les résultats, les langues officielles, le contenu portant sur l'histoire ou le patrimoine, la participation, la distribution, les activités de sensibilisation et les conditions spéciales.

Les données sur le rendement ont été présentées dans le Rapport ministériel sur le rendement et le Rapport sur les plans et priorités, de même que dans la Feuille de route pour la dualité linguistique. Les employés de Patrimoine canadien ont déclaré qu'ils utilisaient les données sur le rendement pour éclairer leurs décisions de financement, à savoir s'ils continuent de soutenir un projet et quel montant y accorder, le cas échéant.

Possibilités d'amélioration

Le Programme se sert des sondages postérieurs à la participation remplis de façon volontaire par les participants, les parents et les organisateurs des échanges pour mesurer les résultats intermédiaires et ultimes. Les sondages sont effectués immédiatement ou peu de temps après la participation à l'échange ou au forum et aucun suivi n'est effectué auprès des participants ou des bénéficiaires de financement pour évaluer les effets durables du Programme.

La Direction n'a pas effectué de sondage auprès des participants dans le cadre de la présente évaluation en vue d'évaluer les effets à long terme du Programme. Pour ce faire, il aurait fallu que les bénéficiaires de financement tiennent à jour les coordonnées des participants et que le Programme recueille ces renseignements (adresse de courriel et numéro de téléphone) auprès des bénéficiaires de financement de même que la confirmation du consentement des participants. Pour des raisons de confidentialité et de sécurité, le Programme ne recueille pas de telles données.

Le Programme a compilé les rapports annuels de rendement à partir des données administratives et des rapports reçus des bénéficiaires de financement, qui comportaient des renseignements sur le public cible, la participation et des données financières, notamment les coûts par participant. Le Groupe de recherche a produit des rapports annuels à la lumière des résultats des sondages postérieurs à la participation. Un rapport d'analyse ponctuelle des tendances sur les données relatives à la participation a été réalisé pour la période de 2000 à 2012, mais cette analyse n'a pas été mise à jour. La structure annuelle des rapports, de même que des différences entre les

questions des sondages et la présentation des résultats au fil des années visées par l'évaluation, ont rendu difficile l'analyse des tendances entre les volets et les groupes cibles et ont nécessité la création d'une base de données permettant d'entreprendre une telle analyse pour la période visée par l'évaluation. Il serait donc possible d'envisager de compiler les données d'une manière qui permet une analyse efficace des tendances entre les volets et au fil des années.

Il serait possible de recueillir, d'analyser et d'utiliser l'information obtenue auprès des bénéficiaires de financement dans leurs rapports d'étape concernant leurs impressions des résultats du Programme, des pratiques exemplaires et des leçons retenues.

Le Programme fait la collecte d'autres renseignements auprès des bénéficiaires de financement et des participants qui pourraient être analysés sur une plus longue période de manière à dégager les tendances liées à l'atteinte de résultats par volet et par groupe cible et à comparer les coûts des projets par rapport aux résultats dans le but de déterminer quels projets sont les plus rentables. De telles données qualitatives pourraient compléter les données quantitatives recueillies dans le cadre des sondages postérieurs à la participation réalisés auprès des participants, des parents et des organisateurs. Elles pourraient aussi servir à éclairer les améliorations à apporter au Programme et la sélection des projets.

Les observations tirées des rapports de projet constituent une autre source d'information servant à cerner les problèmes communs entre les projets, les tendances ainsi que les éléments à améliorer. Même si les rapports finaux sur les activités des projets, y compris les renseignements qualitatifs qu'ils contiennent, sont analysés projet par projet par un agent des programmes et qu'un rapport est entré dans le SGISC, l'évaluation n'a pas permis de conclure que les observations tirées des rapports de projet sont regroupées dans le but de cerner les problèmes communs aux projets, ainsi que les tendances et les éléments à améliorer. En entrevue, les employés de Patrimoine canadien ont affirmé qu'il était possible d'utiliser plus de données recueillies dans les rapports des bénéficiaires, notamment les analyses des tendances et un résumé des leçons tirées des rapports finaux. D'après eux, aucun résumé des leçons retenues des rapports finaux sur les projets et activités n'est effectué en raison d'un manque d'effectif. Pour renforcer et confirmer les données quantitatives recueillies au moyen des sondages, le Programme devra toutefois envisager de compléter les résultats quantitatifs par des données qualitatives obtenues des bénéficiaires de financement concernant leur opinion des résultats, des difficultés, des leçons et des possibilités d'amélioration en lien avec les projets.

Plus de la moitié des bénéficiaires de financement interrogés ont souligné des problèmes quant au contenu et à l'administration du sondage auprès des participants. Parmi les problèmes soulevés, il y a le fait que le sondage est long et difficile à comprendre pour les jeunes et que certaines questions ne sont pas claires (p. ex. la définition de handicap). De plus, il est difficile de réaliser le sondage à grande échelle tout en veillant à la qualité des réponses. Quelques employés de Patrimoine canadien et bénéficiaires de financement ont suggéré que le degré d'effort nécessaire pour réaliser ce sondage pourrait être réduit en le mettant en ligne (certains questionnaires sont déjà en ligne) ou en retirant certaines questions sur les résultats qui ne sont pas directement liés aux résultats déclarés du Programme (p. ex. autonomie, habiletés acquises, retour aux études envisagé).

Le Programme a mis à l'essai un sondage en ligne en 2012-2013 et en 2013-2014. Les données administratives ont montré que les taux de réponse variaient entre 9,5 et 96,5 p. 100 et que les résultats du dernier sondage étaient comparables aux résultats du sondage papier effectué l'année précédente. Les quatre organismes participants au projet pilote qui comptaient le plus grand nombre de participants ont obtenu les plus faibles taux de réponse. Par conséquent, le taux de réponse global au sondage était de 54 p. 100 en 2012-2013 et de 50 p. 100 en 2014-2015 par rapport à environ 80 p. 100 au cours des trois années précédentes. Les deux organismes comptant le plus petit nombre de participants ont obtenu un taux de réponse de plus de 90 p. 100. Le Programme devrait offrir le sondage en ligne aux organismes qui le désirent et examiner les obstacles à la mise en œuvre réussie du sondage à grande échelle en vue de les éliminer.

6. Conclusions et recommandations

6.1 Conclusions

Toutes les sources de données ont montré la pertinence continue du Programme. La recension des écrits et les entrevues menées auprès des informateurs clés ont révélé la nécessité de donner suite aux préoccupations selon lesquelles les jeunes ne connaissent pas le Canada, ses systèmes civils et ses enjeux politiques, s'intéressent moins que les cohortes plus âgées à l'histoire du Canada, se sentent moins fiers du Canada et de leur citoyenneté et éprouvent un sentiment d'appartenance moins fort au Canada. Le Programme a fait preuve de souplesse en donnant suite à quelques-unes de ces préoccupations en ce qui concerne la compréhension du Canada, le développement d'une identité canadienne et d'un sentiment d'appartenance en offrant aux jeunes des occasions d'en savoir plus sur leur histoire et leur patrimoine; en favorisant une meilleure compréhension de la diversité, notamment la dualité linguistique, la culture autochtone, le caractère multiculturel du Canada; en veillant à inclure les groupes sous-représentés et en apportant des ajustements aux modes d'exécution et de recrutement pour assurer l'inclusion; et en offrant des possibilités de vivre des expériences pendant des stades clés du développement à l'adolescence et au début de l'âge adulte.

Les objectifs du Programme et les résultats escomptés concordent avec les priorités du gouvernement fédéral, comme en font état les discours du Trône et les récents budgets du gouvernement du Canada.

Les objectifs et les résultats du Programme correspondent au résultat stratégique de Patrimoine canadien : « Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne », et à la priorité 3 de Patrimoine canadien : « Investir dans nos collectivités ».

L'exécution du Programme était appropriée pour le gouvernement fédéral étant donné sa portée nationale et les résultats escomptés en ce qui a trait au sentiment d'appartenance au Canada et au sentiment commun d'identité canadienne.

Rendement – Réalisation des résultats escomptés

Le Programme a donné aux jeunes l'occasion de vivre toute une gamme d'expériences en participant à des échanges au pays, dont les lieux, le contenu, la durée et la conception variaient. L'exposition à la deuxième langue officielle semblait élevée chez les participants. Certaines difficultés ont été rencontrées pour assurer la répartition des participants par région d'origine d'une manière qui soit comparable à la répartition des jeunes au Canada. Les jeunes Ontariens étaient considérablement sous-représentés au sein d'EJC et de FJC. Les jeunes Québécois étaient moins susceptibles de participer aux événements de FJC.

Les participants du Programme étaient généralement des jeunes âgés de moins de 19 ans, aux profils démographiques variés, y compris des jeunes traditionnellement sous-représentés. Il semble exister certains obstacles chez les jeunes hommes qui souhaitent participer aux échanges du Programme, car les jeunes femmes y étaient surreprésentées.

Dans l'ensemble, il y avait une très grande diversité parmi les participants du Programme, notamment des jeunes Autochtones, des jeunes issus de ménages à faible revenu, des jeunes de minorités visibles, des jeunes ayant un handicap et des jeunes de milieux ruraux. Les taux de participation des jeunes issus de milieux ruraux et de ménages à faible revenu, ainsi que des jeunes Autochtones, étaient supérieurs à leur incidence au sein de la population générale de jeunes Canadiens. Même si la participation des jeunes handicapés semble s'être améliorée au cours des trois dernières années visées par l'évaluation, des changements apportés à la définition de handicap peuvent avoir contribué à cette hausse. Dans l'ensemble, les jeunes des minorités visibles étaient sous-représentés par rapport à la population générale des jeunes.

La comparaison des volets du Programme révèle que, pour EJC, les cibles ont été dépassées dans le cas des jeunes Autochtones, des jeunes issus de ménages à faible revenu et de milieux ruraux et des jeunes ayant un handicap, mais non pour les jeunes des minorités visibles. EE/EE a eu de la difficulté à obtenir une bonne représentation chez les jeunes Autochtones, les jeunes issus de milieux ruraux et les jeunes handicapés, mais il a réussi à le faire pour les jeunes issus de ménages à faible revenu et les jeunes des minorités visibles. FJC a dépassé ses objectifs pour les jeunes Autochtones pendant toute la période visée. Ce volet a amélioré son taux de participation chez les jeunes issus de milieux ruraux en dépassant la cible au cours des deux dernières années. De même, au cours des trois dernières années, il a dépassé sa cible pour les jeunes handicapés. Les jeunes des minorités visibles étaient sous-représentés par rapport à leur représentation au sein de la population générale des jeunes.

Dans l'ensemble, le Programme a contribué jusqu'à un certain point aux trois résultats ultimes escomptés (*comprendre, tisser des liens, apprécier la diversité et les aspects communs*) pour la grande majorité des participants (plus de 80 p. 100).

Le résultat le plus important touchait la création de liens entre les participants. Pour les trois résultats ultimes, les jeunes Autochtones et les jeunes handicapés étaient les moins susceptibles de déclarer avoir atteint ces résultats.

En plus des résultats escomptés, le Programme a contribué substantiellement à l'atteinte d'autres résultats positifs, notamment sur le plan des habiletés personnelles, qui pouvaient faciliter ou favoriser l'atteinte des résultats escomptés pour le Programme. En outre, ces résultats pouvaient constituer des éléments clés en vue de répondre à divers besoins des jeunes sur le plan du développement, notamment une gamme d'habiletés liées à l'employabilité ou de compétences générales ainsi qu'un intérêt accru à l'égard de la poursuite des études. Dans l'ensemble, il s'agissait de résultats probants pour les participants d'EE/EE et les jeunes de minorités visibles. De plus, les jeunes Autochtones et les jeunes de milieux ruraux ont également obtenu des résultats positifs qui ont influencé leur décision de poursuivre leurs études.

L'autre domaine dans lequel le Programme a eu des effets probants était la hausse du degré d'appartenance à la collectivité, à la région, à la province ou au territoire et au Canada. Il s'agit là d'un résultat important compte tenu du lien du Programme avec le résultat stratégique de Patrimoine canadien « Appartenance au Canada ». Le résultat était très marqué chez les participants de FJC et les effets positifs ont été considérables chez les jeunes Autochtones et les jeunes des minorités visibles.

Rendement – Efficience et économie

Les dépenses réelles étaient relativement semblables aux niveaux de référence. L'écart constaté était surtout attribuable aux gains d'efficience réalisés en raison de la réduction des dépenses de F et E pendant les cinq années visées par l'évaluation. Du point de vue de Patrimoine canadien, les gains d'efficience étaient marqués en raison de la diminution constante des dépenses de F et E tandis que les dépenses de S et C demeuraient stables.

Les dépenses de F et E correspondaient en moyenne à 8,9 p. 100 des dépenses totales du Programme pour les cinq années à l'étude. Pour la dernière année (2013-2014), le Programme a atteint un rapport de 7 p. 100. Comparativement à d'autres programmes de S et C évalués récemment, le rapport sur cinq ans était plus élevé que ceux de l'initiative JCT (6,2 p. 100) et le PEC/FHC (5,5 p. 100). Cependant, il était inférieur au rapport du programme LJE.

La contribution par participant de Patrimoine canadien variait considérablement selon le volet et le sous-volet, mais elle se comparait beaucoup mieux une fois la durée des activités prise en compte. Une mesure plus appropriée pour la comparaison est la contribution de Patrimoine canadien par participant par jour d'activités.

Le rapport entre les contributions de Patrimoine canadien et les coûts totaux des projets montre à quel point la contribution de Patrimoine canadien est mise à profit. L'évaluation a permis de constater qu'au cours de la période de cinq ans, les contributions de Patrimoine canadien ont défrayé 94 p. 100 des coûts totaux des projets d'EE/EE et 68 p. 100 des coûts totaux des projets d'EJC. En ce qui concerne FJC, la contribution de Patrimoine canadien a eu un effet de levier considérable, couvrant 23 p. 100 des coûts totaux annuels des projets.

La conception et le modèle du Programme étaient assez souples et fournissaient une orientation adéquate pour que l'exécution du Programme soit efficace. L'expérience des échanges en personne a semblé être un facteur qui a contribué à l'atteinte des résultats. D'après les bénéficiaires de financement, il serait possible d'améliorer le Programme, notamment en accélérant la prise de décisions relatives au financement et en simplifiant le processus de présentation des demandes.

L'évaluation a examiné si les échanges virtuels pouvaient constituer une solution de rechange en ce qui concerne l'exécution du Programme. De nombreuses sources de données (recension des écrits, études de cas et entrevues) ont confirmé que de tels échanges pouvaient avoir certains avantages, mais qu'il était peu probable qu'ils permettent d'atteindre les mêmes résultats escomptés que les échanges en personne. Il a été démontré que les échanges virtuels pouvaient être un complément avantageux aux échanges en personne, mais qu'ils ne constituaient pas un remplacement.

Un examen d'autres programmes d'échanges nationaux a permis de constater que le Programme était unique en son genre, car il soutenait des échanges et forums nationaux à l'échelle du Canada en offrant une aide financière presque entièrement destinée au paiement des frais de déplacement. D'autres programmes examinés parmi ceux qui offraient des échanges au pays tendaient à se concentrer sur certaines régions du Canada ou visaient des groupes précis. De son côté, le Programme encourage les échanges entre l'ensemble des provinces et des territoires et offre à tous les jeunes Canadiens la possibilité d'y participer.

Patrimoine canadien investit environ 75,6 millions de dollars par année dans des programmes destinés aux jeunes. Certains programmes, tels que le FHC et le Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts, ne visent pas exclusivement les jeunes, mais de vastes groupes qui comprennent des jeunes. Une analyse des documents tirés de ces autres programmes de Patrimoine canadien a révélé que même si les objectifs, les résultats, les activités et les mécanismes d'exécution avaient été examinés en détail dans le contexte de l'évaluation, peu d'éléments de preuve révélaient la présence de chevauchements avec d'autres programmes. Le Programme a certains aspects en commun avec LJE (populations visées, certaines thématiques, certains résultats similaires); cependant, un examen approfondi montre que les activités et l'approche globale sont relativement distinctes. En effet, il y a peu de chevauchements chez les bénéficiaires de financement en ce qui concerne l'exécution des deux programmes.

Rendement – mesure de rendement et surveillance

Une Stratégie a été élaborée et mise en œuvre dans le cadre du Programme. Le Programme a établi des indicateurs de rendement pour chaque résultat prévu en fonction du modèle logique. Ces résultats ont fait l'objet d'un suivi. Les employés de Patrimoine canadien ont jugé que la Stratégie était adéquate et qu'elle appuyait une bonne partie de leurs besoins de surveillance du rendement du Programme. Cependant, les données sur le rendement recueillies et utilisées pour la prise de décisions et l'amélioration du Programme pourraient être améliorées. Les données quantitatives recueillies par l'entremise des sondages postérieurs à la participation réalisés auprès des participants, des parents et des organisateurs servent à mesurer les résultats intermédiaires et ultimes. Les sondages sont effectués immédiatement après la participation à l'échange ou au forum et aucun suivi n'est effectué auprès des participants ou des bénéficiaires de financement pour évaluer les effets durables du Programme.

Même si le Programme a produit des feuilles de calcul sur le rendement annuel, et même si le Groupe de recherche de Patrimoine canadien a préparé un rapport annuel sur les résultats du sondage postérieur à la participation, l'évaluation n'a pas permis d'établir qu'il se fait une analyse des données au fil des ans pour évaluer les résultats par volet et par groupe cible, ce qui pourrait éclairer les améliorations à apporter au Programme.

L'évaluation n'a pas permis de confirmer que les observations tirées des rapports de projet étaient regroupées en vue de cerner les problèmes communs des projets ainsi que les tendances à dégager et les éléments à améliorer. En entrevue, les employés de Patrimoine canadien ont affirmé qu'il serait possible d'utiliser davantage ces renseignements. Il faudrait donc envisager de compléter les résultats quantitatifs du sondage postérieur à la participation réalisé auprès des

participants, des organisateurs et des parents avec les données qualitatives obtenues auprès des bénéficiaires de financement, notamment ce qu'ils pensent des résultats obtenus des projets, des difficultés rencontrées, des leçons tirées et des améliorations possibles.

D'après les bénéficiaires de financement, le sondage postérieur à la participation mené auprès des jeunes est long et difficile à mettre en œuvre à grande échelle et d'une manière qui garantisse la qualité des réponses. Certains bénéficiaires de financement ont suggéré de rendre le sondage disponible en ligne. Un projet-pilote de sondage en ligne a été entrepris auprès de six organismes en 2012-2013 et en 2013-2014. Les quatre organismes qui comptaient le plus grand nombre de participants ont obtenu les taux de réponse les plus faibles, ce qui a eu un effet substantiel sur le taux de réponse global au sondage auprès des participants pour les deux années du projet-pilote. Cependant, les deux organismes du projet-pilote comptant le plus petit nombre de participants ont obtenu un taux de réponse de plus de 90 p. 100.

Le sondage auprès des participants a également été considéré comme difficile à comprendre pour les jeunes et certaines questions n'étaient pas claires (p. ex. la définition de handicap).

6.2 Recommandations et réponse de la direction

Les trois recommandations qui suivent émanent des conclusions de l'évaluation. Il importe de souligner que certains des problèmes et défis survenus lors de l'évaluation du Programme en 2010 étaient encore présents lors de la période visée par la présente évaluation, y compris en ce qui concerne la rapidité du processus décisionnel à l'égard du financement, la mesure du rendement et l'atteinte des cibles pour certains groupes et régions. Il est encore possible d'apporter des améliorations à ces égards.

Recommandation 1

Afin d'améliorer l'efficacité du processus de demande de financement, le sous-ministre adjoint, Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions, devrait rationaliser le processus de demande et surveiller le processus décisionnel en matière de financement afin d'assurer une prise de décisions rapide aux fins du versement de fonds et de simplifier le processus de demande.

Énoncé d'accord ou de désaccord

La direction est d'accord avec cette recommandation.

Réponse de la direction

Le Programme mettra à jour son document de consignation des demandes pour démontrer et surveiller la conformité aux normes de service établies (24 semaines) par son processus de réception et d'évaluation des demandes reçues à l'automne 2015, pour le financement des projets commençant en 2016-2017. Le Programme a respecté ses normes de service en matière de prise de décisions de financement pour les projets commençant en 2015-2016, et il s'efforcera de continuer à le faire à l'avenir. De plus, le Programme améliorera l'accès des bénéficiaires à un financement pluriannuel.

En ce qui a trait à la complexité du processus de présentation des demandes, le Programme préparera une version renouvelée de ses formulaires afin qu'ils soient plus simples pour les demandeurs. Il travaillera également en collaboration avec la Direction du dirigeant principal de l'information (DDPI) pour donner accès au formulaire de demande en ligne dans le cadre de la transition du Programme vers le Système d'entreprise en ligne. Un formulaire de demande simplifié et un accès en ligne permettront de réduire la complexité du processus de présentation de demandes du Programme.

Produits livrables	Calendrier	Responsable
Mettre à jour le document de consignation des demandes	30 octobre 2015	Directeur, Participation jeunesse
Donner accès à un financement pluriannuel pour le prochain cycle	31 mars 2016	Directeur, Participation jeunesse
Soumettre la version révisée des formulaires de demande à l'approbation	31 décembre 2016	Directeur, Participation jeunesse
Donner accès aux formulaires de demande révisés du Programme en ligne	31 décembre 2017	Directeur, Participation jeunesse; DDPI

Recommandation 2

Pour renforcer la collecte et l'utilisation des données sur les résultats aux fins de la prise de décisions en matière de gestion et l'amélioration du Programme, le sous-ministre adjoint, Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions, devrait :

- 2.1 consulter les bénéficiaires de financement afin de modifier la formulation et le contenu des questionnaires postérieurs à la participation, en particulier auprès des participants;
- 2.2 offrir aux bénéficiaires de financement la possibilité de réaliser leurs sondages en ligne et les consulter afin de relever les obstacles que pose l'administration des sondages en ligne;
- 2.3 recueillir et analyser les données qualitatives des derniers rapports d'étape présentés par les bénéficiaires de financement pour compléter les données quantitatives sur les résultats recueillies au moyen des sondages postérieurs à la participation en y intégrant le point de vue des bénéficiaires concernant les résultats, les pratiques exemplaires et les leçons tirées.

Énoncé d'accord ou de désaccord

La direction est d'accord avec cette recommandation.

Réponse de la direction

2.1) Le Programme révisera ses questionnaires à l'intention des participants pour le cycle 2016-2017. Il collaborera avec les organismes pour éclaircir le vocabulaire et le contenu des questionnaires. Le Programme collaborera également avec la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques pour assurer que les questionnaires continuent de fournir les données nécessaires pour appuyer le processus décisionnel et l'établissement de rapports sur les résultats du Programme.

2.2) Le Programme consultera les bénéficiaires pour mieux comprendre les obstacles qu'ils doivent surmonter et élargira l'accès aux questionnaires en ligne. Le Programme continuera également de surveiller les taux de réponse et de veiller à ce qu'il y ait des résultats fiables pour chaque projet financé.

2.3) Le Programme utilisera les analyses des rapports finaux effectuées par les agents de programme pour dégager les constatations qualitatives sur les résultats, les pratiques exemplaires et les leçons retenues. Ces constatations qualitatives seront ajoutées au rapport des faits saillants des participants du Programme afin d'éclairer le processus décisionnel.

Produits livrables	Calendrier	Responsable
Consulter les participants du Programme et réviser les questionnaires	31 mars 2016	Directeur, Participation jeunesse

Rendre compte des résultats de la consultation sur le sondage en ligne auprès des bénéficiaires du Programme	30 juin 2016	Directeur, Participation jeunesse
Préparer un plan de mise en œuvre du sondage en ligne de concert avec les bénéficiaires du Programme	30 septembre 2016	Directeur, Participation jeunesse
Rendre compte des résultats de la mise en œuvre du sondage en ligne	30 septembre 2017	Directeur, Participation jeunesse
Présenter les constatations qualitatives dans le Rapport des faits saillants des participants du Programme	30 novembre 2016	Directeur, Participation jeunesse

Recommandation 3

Bien que dans l'ensemble, les participants reflètent généralement la diversité provinciale et territoriale des jeunes Canadiens, certains volets du Programme sont sous-utilisés par certaines couches de la population (jeunes hommes, Autochtones, jeunes issus de milieux ruraux, minorités visibles et jeunes handicapés). Par conséquent, le sous-ministre adjoint, Secteur de la citoyenneté, du patrimoine et des régions, devrait collaborer avec les organismes bénéficiaires de financement afin de cerner les obstacles à la participation et élaborer et mettre en œuvre des approches en vue d'accroître la participation des groupes visés et des provinces et territoires, selon les besoins.

Énoncé d'accord ou de désaccord

La direction est d'accord avec cette recommandation.

Réponse de la direction

Le Programme surveillera la représentation globale de la diversité des participants pour tous les projets qu'il finance et il continuera d'évaluer les organismes en fonction de la répartition proposée des participants d'après les demandes de financement présentées ainsi qu'en fonction de l'atteinte de leurs cibles antérieures.

Le Programme consultera les bénéficiaires pour mieux comprendre les obstacles à la participation, puis il élaborera des solutions qui permettront de mieux refléter la diversité de certains segments de participants qui ont été sous-représentés dans les volets du Programme.

Le Programme consultera également la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques afin de mieux comprendre les facteurs pouvant avoir une incidence

sur le fait que les participants se déclarent ou non comme membres de minorités visibles, personnes handicapées ou Autochtones.

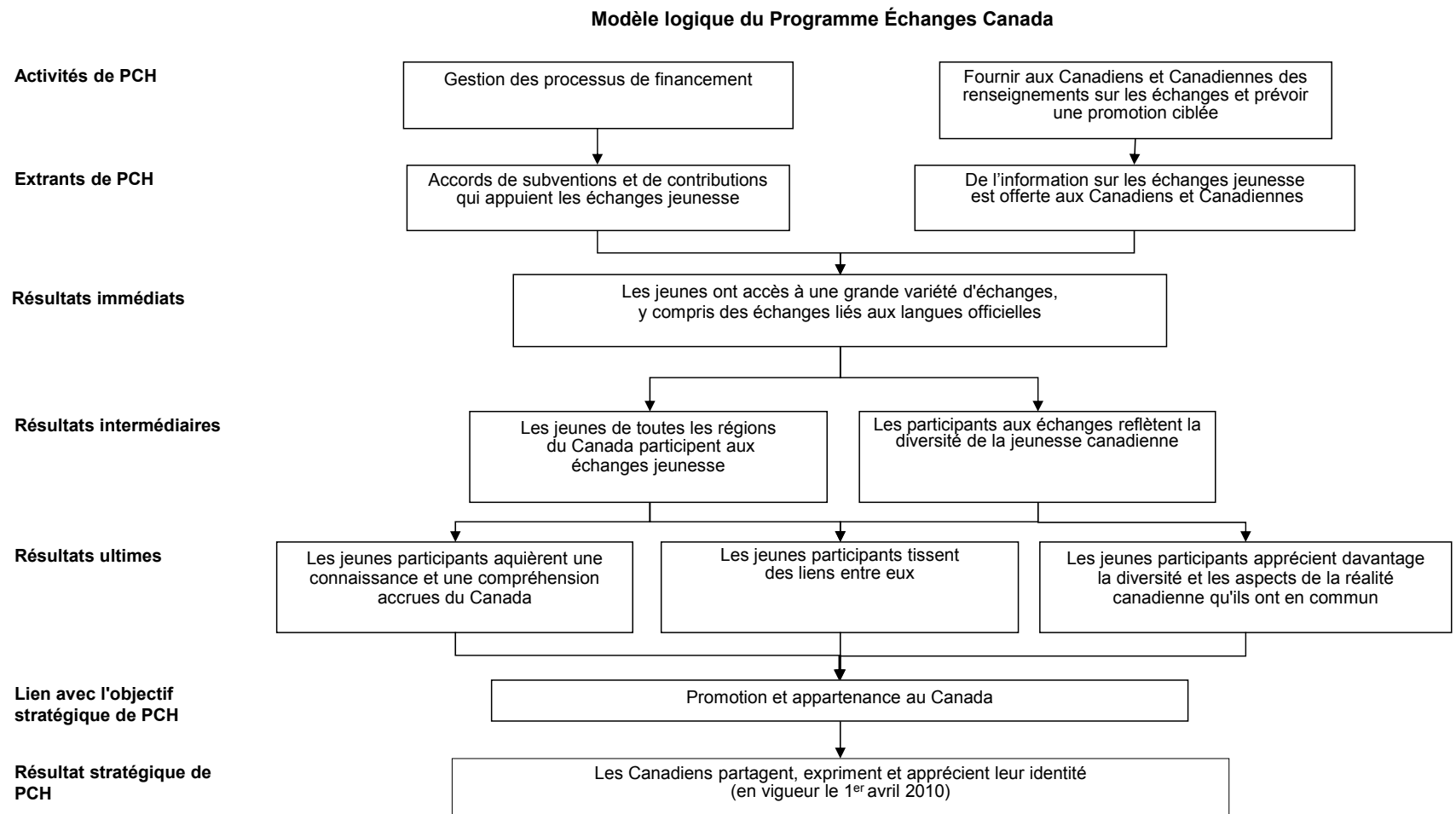
Compte tenu de ces facteurs, le Programme travaillera de concert avec les organismes pour atteindre les cibles établies dans les accords de contribution en adoptant des mesures précises, notamment des plans de mobilisation ciblés, le paiement d'une partie des frais d'inscription par les organismes, des retenues, etc.

Enfin, le rapport annuel des faits saillants des participants du Programme contiendra un bulletin sur la capacité de chaque projet à atteindre ses cibles (ainsi que pour l'ensemble du Programme), et il servira d'outil de gestion permettant d'évaluer le rendement des bénéficiaires et d'apporter d'autres ajustements.

Produits livrables	Calendrier	Responsable
Rendre compte de la consultation sur les obstacles au recrutement avec les bénéficiaires du Programme	31 mars 2016	Directeur, Participation jeunesse
Élaborer le document sur les options de recrutement et de l'analyse de faisabilité	31 mars 2016	Directeur, Participation jeunesse
Faire part des solutions de recrutement aux bénéficiaires et exiger la mise en œuvre des recommandations suggérées dans les accords de contribution	31 janvier 2017	Directeur, Participation jeunesse
Préparer le rapport des faits saillants des participants du Programme	30 novembre 2017	Directeur, Participation jeunesse

ANNEXES

ANNEXE A : Modèle logique



ANNEXE B : Cadre d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources de données	Méthodes de collecte
1. Dans quelle mesure existe-t-il un besoin continu du Programme? 2. Le Programme répond-il aux besoins des jeunes Canadiens?	• Éléments de preuve et impressions, discussions théoriques et témoignages d'intervenants clés pour déterminer l'existence chez les jeunes d'un besoin : ○ d'enrichir leur connaissance et leur compréhension du Canada; ○ de tisser des liens entre eux; ○ de comprendre davantage la diversité et les aspects communs de la réalité canadienne.	• Articles publiés et travaux de recherche sur des questions liées aux objectifs du Programme • Sondage postérieur à la participation au Programme • Fonctionnaires de Patrimoine canadien • Représentants des organismes d'exécution du Programme • Organismes d'échanges	• Analyse documentaire • Examen des documents et des dossiers • Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des représentants de Patrimoine canadien, d'organismes d'exécution du Programme, d'organismes d'échanges
3. Dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés du Programme sont-ils conformes aux priorités du gouvernement fédéral? 4. Dans quelle mesure les objectifs et les résultats escomptés du Programme sont-ils conformes aux priorités et les résultats stratégiques de Patrimoine canadien?	• Éléments de preuve et impressions sur le degré de conformité des objectifs et des résultats escomptés du Programme par rapport aux priorités du gouvernement fédéral. • Éléments de preuve et impressions sur le degré de conformité des objectifs et des résultats escomptés du Programme par rapport aux priorités et aux résultats stratégiques de Patrimoine canadien.	• Documents du Programme tels que les modalités, des lignes directrices, des accords de contribution, des rapports finaux et des documents officiels du gouvernement (discours du Trône et budgets fédéraux). • Fonctionnaires de Patrimoine canadien	• Examen des documents et des dossiers • Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des employés de Patrimoine canadien
5. Dans quelle mesure le Programme est-il harmonisé avec les rôles et responsabilités du Ministère et du gouvernement fédéral?	• Éléments de preuve et impressions sur le degré d'harmonisation du Programme avec les rôles et responsabilités du Ministère et du gouvernement fédéral.	• Articles publiés et travaux de recherche sur le rôle du gouvernement fédéral à l'égard des programmes destinés aux jeunes Canadiens • Documents du Programme tels que les modalités, des lignes directrices, des accords de contribution, des	• Analyse documentaire • Examen des documents et des dossiers • Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des employés de Patrimoine canadien

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources de données	Méthodes de collecte
		rapports finaux et des documents officiels du gouvernement (discours du Trône et budgets fédéraux). Fonctionnaires de Patrimoine canadien	
<i>Résultat immédiat</i> 6. Dans quelle mesure le Programme a-t-il offert aux jeunes Canadiens un accès à une gamme d'échanges, y compris des échanges liés aux langues officielles?	- Nombre d'organismes d'exécution financés par province et territoire - Nombre et type d'échanges financés par province et territoire - Pourcentage d'échanges dotés d'un volet sur les langues officielles - Impressions des informateurs clés sur le degré d'accès à une gamme d'échanges offert par le Programme aux jeunes Canadiens	- Rapports finaux d'activités du Programme - Questionnaires destinés aux jeunes participants, aux parents et aux organisateurs - Fonctionnaires de Patrimoine canadien - Représentant des organismes d'exécution du Programme - Organisateurs des échanges	- Examen des documents et des dossiers - Examen des bases de données - Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des représentants de Patrimoine canadien, d'organismes d'exécution et d'organismes d'échanges
<i>Résultats intermédiaires</i> 7. Dans quelle mesure le Programme a-t-il contribué à la participation aux échanges de jeunes de partout au Canada?	- Nombre de participants par province et territoire - Impressions des informateurs clés sur la contribution du Programme à l'égard de la participation des jeunes de partout au Canada	- Rapports sur le programme et tableaux démographiques des organismes d'exécution, faits saillants des participants préparés par le Programme - Questionnaires postérieurs à la participation (jeunes, parents et organisateurs) - Fonctionnaires de Patrimoine canadien, représentants d'organismes d'exécution, organisateurs d'échanges	- Examen des documents et des dossiers - Examen des bases de données - Questionnaires postérieurs à la participation (jeunes, parents et organisateurs) - Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des représentants de Patrimoine canadien, d'organismes d'exécution et d'organismes d'échanges

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources de données	Méthodes de collecte
8. Dans quelle mesure la participation au Programme reflète-t-elle la diversité de la jeunesse canadienne?	• Profil démographique des participants (p. ex. âge, sexe, jeunes autochtones, jeunes de milieux ruraux, jeunes des minorités visibles, jeunes issus de familles à faible revenu³⁹, jeunes handicapés, etc.) • Impressions sur la mesure dans laquelle les participants à l'échange reflètent la diversité de la population des jeunes Canadiens	• Questionnaires postérieurs à la participation (jeunes, parents et organisateurs) • Articles publiés et travaux de recherche sur la démographie canadienne • Fonctionnaires de Patrimoine canadien, représentants d'organismes d'exécution, organisateurs d'échanges • Rapports de programme des organismes d'exécution	• Examen des documents et des dossiers • Examen des bases de données • Questionnaires postérieurs à la participation (jeunes, parents et organisateurs) • Analyse documentaire • Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des représentants de Patrimoine canadien, d'organismes d'exécution et d'organismes d'échanges
<i>Résultats ultimes</i> 9. Dans quelle mesure le Programme a-t-il contribué à l'amélioration de la connaissance et de la compréhension du Canada par les jeunes?	Pourcentage de participants qui déclarent avoir enrichi leur connaissance et compréhension du Canada. Pourcentage de parents qui déclarent que leur enfant a acquis une connaissance et une compréhension accrues du Canada. Pourcentage d'organismes d'exécution qui déclarent que leurs participants ont acquis une connaissance et une compréhension accrues du Canada. Pourcentage de participants qui déclarent avoir amélioré leur connaissance de l'autre langue officielle pendant l'échange. Pourcentage de parents qui déclarent que leur enfant a amélioré sa connaissance de l'autre langue officielle pendant l'échange. Pourcentage d'organismes d'exécution qui déclarent que leurs participants ont amélioré leur connaissance de l'autre langue officielle pendant l'échange.	• Rapports de programme des organismes d'exécution • Questionnaires postérieurs à la participation (jeunes, parents et organisateurs) • Fonctionnaires de Patrimoine canadien, représentants d'organismes d'exécution, organisateurs d'échanges • Groupe de discussion	• Examen des documents • Examen des bases de données • Questionnaires postérieurs à la participation (jeunes, parents et organisateurs) • Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des représentants de Patrimoine canadien, d'organismes d'exécution et d'organismes d'échanges

³⁹ Veuillez prendre note que les données sur les familles à faible revenu sont recueillies pour le volet Échanges jeunesse Canada uniquement et qu'elles ne le sont pas pour le volet Forums jeunesse Canada. De plus, les données sont tirées d'une évaluation subjective effectuée par des chefs de groupes.

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources de données	Méthodes de collecte
10. Dans quelle mesure les participants aux échanges ont-ils tissé des liens entre eux?	Pourcentage de participants qui déclarent avoir tissé de nouveaux liens avec d'autres jeunes Canadiens grâce à l'échange. Pourcentage de parents qui déclarent que leur enfant a davantage de liens avec les autres jeunes Canadiens grâce à l'échange. Pourcentage d'organismes d'exécution qui déclarent que leurs participants ont davantage de liens avec les autres jeunes Canadiens grâce à l'échange.	• Questionnaires postérieurs à la participation (jeunes, parents et organisateurs) • Fonctionnaires de Patrimoine canadien, représentants d'organismes d'exécution, organisateurs d'échanges • Rapports de programme des organismes d'exécution • Groupe de discussion	• Examen des documents et des dossiers • Examen des bases de données • Questionnaires postérieurs à la participation (jeunes, parents et organisateurs) • Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des représentants de Patrimoine canadien, d'organismes d'exécution et d'organismes d'échanges
11. Dans quelle mesure les participants aux échanges apprécient-ils plus la diversité et les aspects communs de la réalité canadienne?	Nombre et pourcentage de participants qui déclarent mieux apprécier la diversité et certains points communs de la réalité canadienne. Pourcentage de parents qui déclarent que leur enfant apprécie davantage la diversité et certains points communs de la réalité canadienne Pourcentage d'organismes d'exécution qui déclarent que leurs participants apprécient davantage la diversité et certains points communs de la réalité canadienne	• Questionnaires postérieurs à la participation (jeunes, parents et organisateurs) • Fonctionnaires de Patrimoine canadien, représentants d'organismes d'exécution, organisateurs d'échanges • Rapports de programme des organismes d'exécution • Groupe de discussion	• Examen des documents et des dossiers • Examen des bases de données • Questionnaires postérieurs à la participation (jeunes, parents et organisateurs) • Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des représentants de Patrimoine canadien, d'organismes d'exécution et d'organismes d'échanges
12. Une stratégie de mesure du rendement appropriée a-t-elle été mise en place pour rendre compte des résultats du Programme? 13. S'il y a lieu, quels changements doivent être apportés à la mesure du rendement?	• Efficacité des processus actuels de surveillance • Pertinence des mécanismes et des systèmes de mesure du rendement mis en place ○ Mesure dans laquelle les indicateurs de rendement traduisent fidèlement les extrants et les résultats (exactitude) ○ Mesure dans laquelle la capacité du Programme en matière de collecte de données et de production de rapports (y compris les rapports sur les projets faisant état d'indicateurs externes) correspond aux attentes énoncées dans le cadre de mesure du rendement (exactitude) ○ Mesure dans laquelle les données sur le	• Documents du Programme • Bases de données sur la participation, données démographiques sur les participants, etc. • Fonctionnaires de Patrimoine canadien	• Examen des documents et des dossiers • Examen des bases de données • Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des employés de Patrimoine canadien

Questions d'évaluation	Indicateurs	Sources de données	Méthodes de collecte
	rendement recueillies sont exactes et complètes (qualité) • Mesure dans laquelle les données sur le rendement concourent à la prise de décisions et aux responsabilités ministérielles (utilité) • Détermination des modifications et améliorations éventuelles à la mesure du rendement • Résultats inattendus (avantages, aspects négatifs) de l'exécution du Programme		
15. Les ressources consacrées au Programme sont-elles utilisées de façon économique et efficiente pour optimiser la réalisation des résultats?	• Ressources financières et humaines prévues par rapport à celles qui sont utilisées • Coûts de fonctionnement du Programme par rapport au budget global • Coûts du Programme par participant • Coûts d'exécution du Programme comparativement à d'autres programmes semblables	• Données administratives du Programme • Rapports de programme des organismes d'exécution	• Examen des documents et des dossiers • Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des employés de Patrimoine canadien
16. Est-ce que d'autres approches permettraient d'atteindre des résultats semblables?	• Preuve d'approche de rechange plus rentable pour atteindre les objectifs du Programme (programmes, mécanismes de prestation à Patrimoine canadien ou dans d'autres ministères fédéraux ou à l'échelle municipale, provinciale/territoriale, nationale ou internationale)	• Données administratives du Programme, y compris des données financières • Survol de la documentation sur les solutions de rechange	• Examen des documents et des dossiers • Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des employés de Patrimoine canadien • Analyse documentaire
17. Le Programme chevauche-t-il ou complète-t-il des programmes ou initiatives existants?	• Mesure dans laquelle le Programme ou les volets du Programme chevauchent ou complètent les autres volets ou d'autres programmes mis en œuvre par d'autres organismes ou ordres de gouvernement	• Survol des programmes jeunesse à l'échelle fédérale, territoriale, provinciale et internationale • Fonctionnaires de Patrimoine canadien	• Examen des documents et des dossiers • Entrevues auprès d'informateurs clés tels que des employés de Patrimoine canadien • Analyse documentaire

ANNEXE C : Programmes et initiatives de Patrimoine canadien à l'intention des jeunes

Groupes cibles	Groupes d'âge visés	Mécanisme d'exécution (2014-2015)	Principaux résultats	Portée moyenne/ Participants par année	Appui aux langues officielles	Budget annuel (2014-2015)	Résultat stratégique (2014-2015) ⁴⁰	AAP
Les jeunes s'engagent : Renforce le sentiment d'appartenance des jeunes au Canada et appuie des projets dirigés par des jeunes qui aident leurs pairs à devenir des citoyens actifs et engagés.								
Jeunes	7-30	Accords de contribution avec des organismes de prestation	Engagement civique et appartenance au Canada	300 000	Les demandeurs de financement doivent prendre des mesures visant à inclure des jeunes des collectivités de langues officielles en situation minoritaire.	1,5 M\$	2	2.1.6
Programme Échanges Canada : Aide les jeunes Canadiens à découvrir leur pays, à tisser des liens entre eux et à apprécier la diversité et les aspects communs de la réalité canadienne.								
Jeunes	12-17 (EJC)	Accords de contribution avec des organismes de prestation	Connaissance du Canada, liens avec d'autres, appréciation de la réalité canadienne	6 700 (EJC)	Les activités financées par le Programme favorisent la promotion de l'anglais et du français au sein de la société canadienne.	8,1 M\$ (EJC)	2	2.1.5
	14-25 (FJC)			5 000 (FJC)		4,6 M\$ (FJC)		
	16-18 (EE/EE)			850 (EE/EE)		5,1 M\$ (EE/EE)		
Jeunesse Canada au travail : Fournit de l'expérience de travail et des stages dans les secteurs prioritaires de Patrimoine Canada (langues officielles et établissements du patrimoine)								
Jeunes	16-30	Accords de subvention	Employabilité	2 300	Les bénéficiaires de financement	11,3 M\$	1 et 2	S.O.

⁴⁰ Premier objectif stratégique : Les expressions artistiques et le contenu culturel canadiens sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.
Deuxième objectif stratégique : Les Canadiens partagent, expriment et apprécient leur identité canadienne.

Groupe cibles	Groupe d'âge visés	Mécanisme d'exécution (2014-2015)	Principaux résultats	Portée moyenne/ Participants par année	Appui aux langues officielles	Budget annuel (2014-2015)	Résultat stratégique (2014- 2015) ⁴⁰	AAP
		et de contribution avec des organismes de prestation			sont sélectionnés afin d'assurer que les services et l'aide financière sont accessibles aux employeurs du secteur du patrimoine et aux jeunes des communautés de langues officielles en situation minoritaire, qu'elles soient de langue anglaise ou française.			
Fonds pour l'histoire du Canada : <i>Encourage les Canadiens à en savoir plus sur l'histoire, la vie civique et les politiques publiques du Canada en appuyant l'élaboration de documents, d'activités et d'expériences d'apprentissage. Certains projets soutenus visent les jeunes en particulier, notamment le Prix d'histoire du gouvernement du Canada à l'intention des élèves et des enseignants du secondaire.</i>								
Tous les Canadiens	Aucune limite d'âge	Accords de subvention et de contribution avec des organismes de prestation	Connaissance et transmission de l'histoire du Canada	Dizaines de milliers de jeunes Canadiens	Non	1 M\$ ⁴¹	2	2.1.4

⁴¹ Ce programme est destiné à tous les Canadiens. Le budget annuel global pour 2014-2015 était de 6,2 millions de dollars; la part du budget destinée aux projets ciblant les jeunes est évaluée à 1 032 357 \$.

Groupes cibles	Groupes d'âge visés	Mécanisme d'exécution (2014-2015)	Principaux résultats	Portée moyenne/ Participants par année	Appui aux langues officielles	Budget annuel (2014-2015)	Résultat stratégique (2014-2015) ⁴⁰	AAP
Programmes d'appui aux langues officielles : <i>Offrent des initiatives d'apprentissage des langues officielles, des expériences de travail et des stages pour les jeunes. Plus de 7 800 bourses sont offertes et 300 postes de moniteurs de langues sont pourvus.</i>								
Jeunes	8 ^e année et plus	Les initiatives sont exécutées par le Conseil des ministres de l'Éducation ⁴²	Connaissance des langues officielles	7 500	Oui	24 M\$	2	2.3
Prix du Fonds de dotation du jubilé d'argent de la Reine Elizabeth II pour des études dans une deuxième langue officielle : <i>Encourage les jeunes Canadiens qui veulent améliorer leur maîtrise de leur deuxième langue officielle à entreprendre des études à temps plein dans une université qui offre des cours dans l'autre langue officielle, dans un milieu où cette langue est dominante.</i>								
Jeunes	Étudiants au baccalauréat	Bourses (7 000 \$)	Connaissance des langues officielles	Jusqu'à 3	Oui	21 000 \$	2	2.3
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts : <i>Contribue au perfectionnement de créateurs canadiens et de futurs chefs de file en appuyant la formation d'artistes très prometteurs par l'intermédiaire d'organismes qui proposent une formation de haut calibre.</i>								
Artistes au potentiel élevé	Aucune limite d'âge	Financement opérationnel pour les organismes de formation	Établissements canadiens offrant une formation en arts du plus haut calibre	4 000 (3 500 jeunes)	Non	20 M\$ ⁴³	1	1.1.4

⁴² Exclut les transferts aux provinces et aux territoires.

⁴³ Ce programme vise les artistes canadiens de tous âges. Le budget annuel global pour 2014-2015 était de 22,8 millions de dollars; la part du budget destinée aux projets ciblant les jeunes est évaluée à 19 950 000 \$.

ANNEXE D : Bibliographie

- Bartlett, Jamie, Jonathan Birdwell et Louis Reynolds. *Like, Share, Vote*, London, Demos, 2014.
- Brown, Randall pour Deloitte & Touche s.r.l. et L'éducation au service de la Terre. *Êtes-vous prêts? Préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables pour le 21^e siècle*, Toronto, L'éducation au service de la Terre, 2012.
- Canada. Ministère du Patrimoine canadien. *Patrimoine canadien 2012-2013 Rapport sur les plans et les priorités*, Gatineau, ministère du Patrimoine canadien, 2012.
- Canada. Ministère du Patrimoine canadien. *Patrimoine canadien 2013-2014 Rapport ministériel sur le rendement*, Gatineau, ministère du Patrimoine canadien, 2014.
- Canada. Ministère du Patrimoine canadien. *Normes de service des programmes de financement de Patrimoine canadien*, consulté à <http://canada.pch.gc.ca/fra/1435587065455/1435587168990>.
- Canada. Ministère du Patrimoine canadien. *Évaluation sommative du Programme Échanges Canada*, Gatineau, ministère du Patrimoine canadien, mars 2010.
- Canada. Ministère des Finances. *La prochaine phase du plan d'action économique du Canada : des impôts bas pour stimuler la croissance et l'emploi*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 6 juin 2011.
- Canada. Ministère des Finances. *Emplois, croissance et prospérité à long terme : Le plan d'action économique de 2012*, Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 29 mars 2012.
- Canada. *Discours du Trône ouvrant la première session de la 41^e législature du Canada*, Ottawa, 3 juin 2011.
- Canada. *Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la 41^e législature du Canada*, Ottawa, 16 octobre 2013.
- Canada. Statistique Canada. « Utilisation d'Internet et du commerce électronique par les particuliers », *Le Quotidien*, Ottawa, Statistique Canada, 12 octobre 2011.
- Canada. Statistique Canada. « Sentiment d'appartenance au Canada, à la province de résidence et à la communauté locale, 2013 », *Le Quotidien*, Ottawa, Statistique Canada, 29 juin 2015.
- CNW Telbec, *Le ministre Moore annonce de nouveaux programmes en appui à l'histoire du Canada*, consulté à <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-ministre-moore-annonce-de-nouveaux-programmes-en-appui-a-lhistoire-du-canada-512563471.html>, 11 juin 2013.

- Cowan, Mairi et Christopher Landon. « The Missing Links in History Education ». *Revue canadienne de recherche sociale = Canadian Journal for Social Research* 4, 1 (printemps 2011), p. 20-30.
- Franke, Sandra. *Réalités contemporaines et enjeux émergents auxquels font face les jeunes au Canada : Cadre analytique pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques*, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques du Gouvernement du Canada, 2010.
- Gerhards, Jurgen et Silke Hans. « Transnational Human Capital, Education, and Social Inequality. Analyses of International Student Exchange », *Zeitschrift für Soziologie* 42, 2 (2013), p. 99-117.
- Hewitt, Judith Marie. *Engaging First Nations Youth through Reciprocal Intercommunity Exchange*, mémoire de maîtrise en éducation, Université Queen's, 2011.
- Hooghe, Marc et Dietlind Stolle. « Age Matters: Life cycle and Cohort differences in the Socialisation Effect of Voluntary Participation », *European Political Science* 3, 2 (2003), p. 49-56.
- Ipsos-Reid pour la Fondation Vimy. *One in Five (18%) Canadians Don't Know What Vimy Ridge Is*, Montréal, Fondation Vimy, 2014.
- Jedwab, Jack. *Attaching Canadians: What Things Do Canadians Believe Most Reinforce Attachment to their Country?*, Montréal, Association d'études canadiennes, 2011.
- Jedwab, Jack. *Qu'est-ce qui unit le Canada?*, Montréal, Association d'études canadiennes, 2014.
- Larzén-Östermark, Eva. « Intercultural Sojourns as Educational Experiences: A Narrative Study of Finnish Student Teachers' Language-Practice Periods in Britain », *Scandinavian Journal of Educational Research* 55, 5 (2011), p. 455-473.
- Lawford, Heather L. « Predictors of adolescent successful development after an exchange: The importance of activity qualities and youth input », *Journal of Adolescence* 35, 5 (2012), p. 1381-1391.
- Ménard, Marion. *La participation électorale des jeunes au Canada 2 – Déterminants et interventions*, Ottawa, Bibliothèque du Parlement, 2010.
- Northrup, David. « Canadians and Their Pasts ». *Revue canadienne de recherche sociale = Canadian Journal for Social Research* 4, 1 (2011), p. 6-19.
- O'Neill, Brenda. *Indifferent or Just Different? The Political and Civic Engagement of Young People in Canada*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2007.
- Pancer, S. Mark, Linda Rose-Krasnor et Lisa D. Loiselle. « Youth conferences as a context for engagement », *New Directions for Youth Development* 96 (2002), p.47-64.

Pearson, Sarah S. et Heather M. Voke. *Building an effective citizenry : Lessons Learned from Initiatives in Youth Engagement*, Washington, American Youth Policy Forum, 2003.

Soroka, Stuart N., Richard Johnston et Keith Banting. « Ties that Bind? Social Cohesion and Diversity in Canada », dans *In Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Keith G. Banting, Thomas J. Courchene et F. Leslie Seidle, éditeurs, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques, 2006.